



Signalisation et signalétique routières & urbaines



**GUIDE
DES
PRODUITS**



Le Groupe Nadia, un monde d'entreprises diversifiées



NADIA SIGNALISATION

Fabrication de produits de
signalisation routière et urbaine
Cholet (France - 49)



SIB LE PORTAIL PAR EXCELLENCE

Fabrication de portails, clôtures,
volets et portes de garage
Mortagne-sur-Sèvre (France - 85)



Dynamic[®]

Machines industrielles de cuisine
Mortagne-sur-Sèvre (France - 85)
Vence (France - 06)
Saint-Laurent (Canada)
Memphis (USA)



Nicols[®]

Fabrication, vente et location
de vedettes fluviales
Le Puy-Saint-Bonnet
(France - 49)



Anjou Automation

Automatismes de régulation
climatique pour la culture
en serres
Mortagne-sur-Sèvre
(France - 85)



FORCE VENDEE

Vente de bateaux et
d'accastillage
Saint-Gilles-Croix-de-Vie
(France - 85)





Le Groupe Nadia

Le Groupe NADIA, émanation de la société NADIA fabricant de plaques minéralogiques créée en 1962, a su diversifier ses activités et se développer pour devenir un groupe industriel pluridisciplinaire structuré autour de 6 branches d'activités.

Considéré comme atypique pendant de nombreuses années où la tendance était à la concentration mono métier, le Groupe NADIA est considéré aujourd'hui comme un exemple de réussite grâce justement à cette diversité, génératrice de valeurs ajoutées multiples et « amortisseur de crise ».

Ces activités diversifiées sont alimentées par un savoir-faire basé sur des hommes et des femmes d'expérience, proche du terrain et des clients, experts dans leur métier de fabricants et en recherche permanente d'innovations.

Les sociétés du Groupe conçoivent et fabriquent les produits de façon totalement intégrée. Le Groupe est doté d'un service Recherche, gage d'une grande capacité d'innovation et de réactivité.

Toutes les sociétés sont leaders sur leurs marchés respectifs et véhiculent une image de qualité et de service sans faille, autour de produits originaux et performants.



Nos agences & Filiales Nadia Signalisation



Borderes / L'Echez
(France - 65)



Pessac
(France - 33)



Vertou
(France - 44)



La Sentinelle
(France - 59)



Ste-Croix-aux-Mines
(France - 68)



Services - Signalisation - Mobilier urbain



Signalisation - Remorque - Métallerie

Mions
(France - 69)



Amadora
(Portugal)

La proximité de nos équipes commerciales et un réseau de distribution performant pour encore mieux vous servir au quotidien

NADIA
SIGNALISATION

USINE ET BUREAUX

1, rue Denis Papin
B.P.30736
49307 – CHOLET CEDEX
Tél. : 02-41-65-06-17
Fax : 02-41-65-24-63
e-mail : nadia@nadia-europ.com
www.nadia-europ.com

Nos agences & Filiales en France et en Europe

SIB 59

Parc d'Activité de l'Aérodrome
Ouest
Rue Germaine Tillion
59174 LA SENTINELLE
Tél. : 03 27 21 00 46
Fax : 03 27 21 00 58
✉ sib59.signalisation@wanadoo.fr

B.G. SIGNALISATION

13, rue René Cassin
65320 BORDERES-SUR-L'ECHEZ
Tél. : 05 62 38 46 26
Fax : 05 62 36 78 57
✉ bg.signalisation@wanadoo.fr

MENZER SIGNALISATION

rue de l'Eglise
68160 S^{te}-CROIX-AUX-MINES
Tél. : 03 89 58 53 33
Fax : 03 89 58 53 45
✉ menzer.signalisation@wanadoo.fr

NADIA SINALIZACAO

Rua Dr.Azeredo Perdigao, n°27A
Moinhos da Funcheira
2660-298 AMADORA (Portugal)
Tél. : (351) 21 425 17 60
Fax : (351) 21 425 17 69
✉ geral@nadia-sinalizacao.com
www.nadia-sinalizacao.com

S.E.R.I. - AQUIPOSE

Z.I. 8 av. Charles de Coulomb
BP 157 33605 PESSAC Cedex
Tél. : 05 56 36 65 96
Fax : 05 56 36 17 19
✉ seri-commercial@orange.fr
www.seri-bordeaux.com

LEONE SIGNALISATION

Parc Industriel de la Vertonne
3, rue des Entrepreneurs
44123 VERTOU Cedex
Tél. : 02 40 34 07 46
Fax : 02 40 03 00 76
✉ leone@leone-sign.com
www.leone-sign.com

CSM-AD / ATOUT'SIGN

ZAC des Pierres Blanches
11, Rue du Traité de Rome
69780 Mions
Tél. : 04 72 39 25 49
Fax : 04 78 50 00 26
✉ contact@groupearcadias.com
www.groupearcadias.com

Vos contacts commerciaux par grandes régions

Nadia Signalisation région ouest
Départements : 49 / 79

Commerciale : Dominique BOEDEC
✉ : d.boedec@nadia-europ.com
Port. : 06 87 76 34 07

Assistante commerciale : Véronique
Tél. : 02 41 65 06 17
Fax : 02 41 65 24 63
✉ : v.malabry@nadia-europ.com

Nadia Signalisation région nord-ouest
Départements : 14 / 18 / 27 / 28 / 36 / 37 / 41 / 53 / 61 / 72 / 76 / 86

Commercial : Patrick MARATIER
✉ : p.maratier@nadia-europ.com
Port. : 06 86 48 11 62

Assistante commerciale : Isabelle
Départements 18 / 36
Tél. : 02 41 65 06 17
Fax : 02 41 65 24 63
✉ : i.malabry@nadia-europ.com

Menzer région est
Départements : 21 / 25 / 39 / 52 / 54 / 55 / 57 / 67 / 68 / 70 / 88 / 90

Commercial : Jonathan VATIN
✉ : j.vatin@nadia-europ.com
Port. : 06.74.09.37.67

Assistante commerciale : Brigitte
Tél. : 03 89 58 53 33
Fax : 03 89 58 53 45
✉ : menzer.signalisation@wanadoo.fr

Nadia Signalisation région ouest
Départements : 29 / 22 / 35 / 56 / 44 / 85 / 50

Commercial : Romuald HERVOUET
✉ : r.hervouet@nadia-europ.com
Port. : 06 86 48 11 61

Assistante commerciale : Laurence
Tél. : 02 41 65 06 17
Fax : 02 41 65 24 63
✉ : l.mouille@nadia-europ.com

Nadia Signalisation région Ile de France
Départements : 10 / 45 / 58 / 75 / 77 / 78 / 89 / 91 / 92 / 93 / 94 / 95

Commercial : Michel LUONG
✉ : m.luong@nadia-europ.com
Port. : 06 86 48 11 66

Assistante commerciale : Isabelle
Départements 10 / 45 / 58 / 89
Tél. : 02 41 65 06 17
Fax : 02 41 65 24 63
✉ : i.malabry@nadia-europ.com

Nadia Signalisation région Rhône-Alpes-Savoie
Départements : 01 / 05 / 07 / 26 / 38 / 42 / 43 / 69 / 71 / 73 / 74

Commercial : Anthony CROS
✉ : a.cros@nadia-europ.com
Port. : 06 87 69 81 78

Assistent commercial : Vincent
Tél. : 02 41 65 06 17
Fax : 02 41 65 24 63
✉ : v.saoudi@nadia-europ.com

Nadia Signalisation région sud-ouest
Départements : 03 / 15 / 16 / 17 / 19 / 23 / 24 / 46 / 47 / 63 / 82 / 87

Commercial : Thomas MALLET
✉ : t.mallet@nadia-europ.com
Port. : 06 72 27 39 07

Assistante commerciale : Laurence
Départements 03 / 23 / 63
Tél. : 02 41 65 06 17
Fax : 02 41 65 24 63
✉ : l.mouille@nadia-europ.com

SIB 59 région nord
Départements : 02 / 08 / 51 / 59 / 60 / 62 / 80

Commercial : Florian CAILLAUX
✉ : f.caillaux@nadia-europ.com
Port. : 06 89 21 83 42

Assistent commercial : Jean-Louis
Tél. : 03 27 21 00 46
Fax : 03 27 21 00 58
✉ : sib59.signalisation@wanadoo.fr

Nadia Signalisation région sud-est
Départements : 04 / 06 / 11 / 12 / 13 / 30 / 34 / 48 / 66 / 81 / 83 / 84

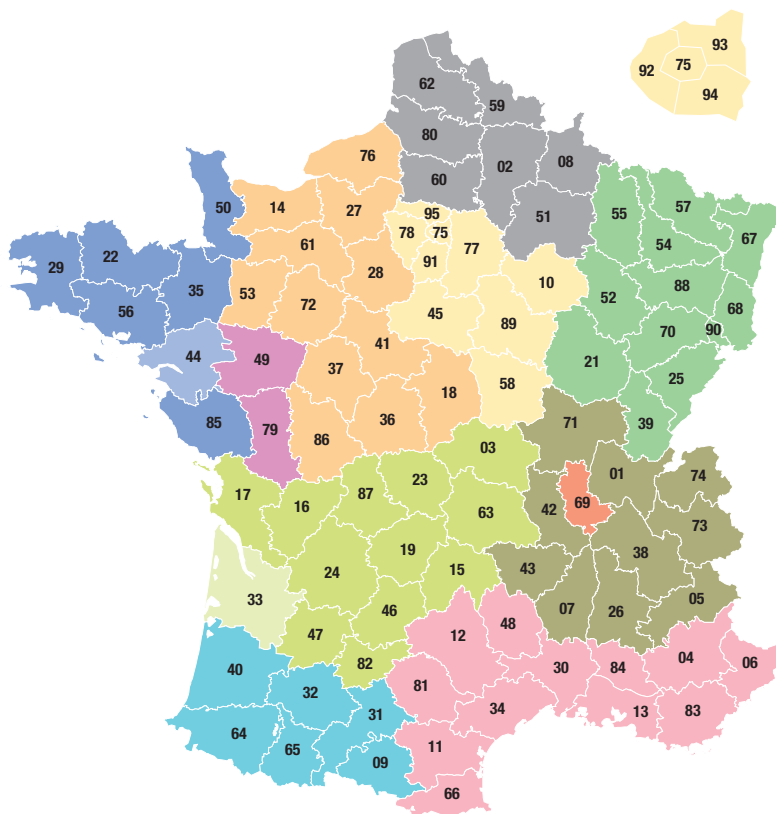
Commercial : Hervé LARRIVIERE
✉ : h.larriviere@nadia-europ.com
Port. : 06 86 48 11 65

Assistent commercial : Pascal
Tél. : 02 41 65 06 17
Fax : 02 41 65 24 63
✉ : p.jouteau@nadia-europ.com

BG Signalisation région sud-ouest
Départements : 09 / 31 / 32 / 40 / 64 / 65

Commercial : Philippe MANCHO
✉ : p.mancho@nadia-europ.com
Port. : 07 72 66 98 34

Assistent commercial : Jonathan
Tél. : 05 62 38 46 26
Fax : 05 62 36 78 57
✉ : bg.signalisation@wanadoo.fr



Leone Signalisation (44)
Direction : Jean-Philippe Leone
✉ : jpleone@leone-sign.com
www.leone-sign.com
Tél. : 02 40 34 07 46
Fax : 02 40 03 00 76

Seri-Aquipose (33)
Direction : Thierry MARCHEGUAY
✉ : seri-commercial@orange.fr
www.seri-bordeaux.com
Tél. : 05 56 36 65 96
Fax : 05 56 36 17 19

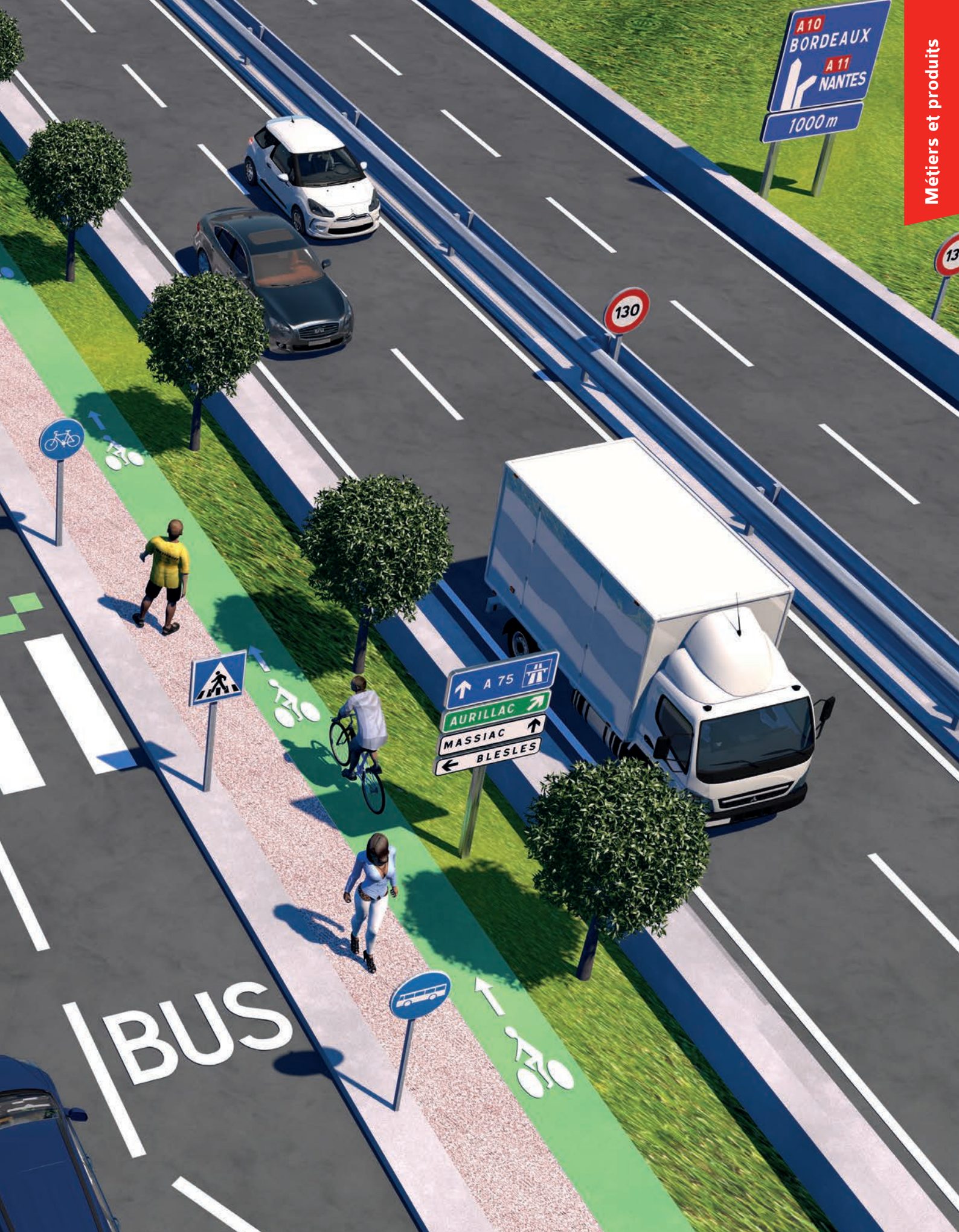
Assistante commerciale : Sylvie

CSM-AD / Atout'Sign
Groupe ARCADIAS (69)
Direction : Emmanuel BLIN
✉ : contact@groupearcadias.com
www.groupearcadias.com
Tél. 04 72 39 25 49
Fax. 04 78 50 00 26

Participer à rendre plus sûr le monde urbain et les réseaux routiers du territoire



- Signalisation de police
- Signalisation Directionnelle
- Supports & fixations
- Signalétique
- Signalisation Temporaire
- Remorques et équipements





**Gestes sûrs et précis,
savoir-faire multiples,
parc machines moderne,
robotisation...
sont les garanties de
la qualité de fabrication
de nos panneaux.**

RALE
SORTI

CANYON
DE



Située à Cholet dans le Maine et Loire, la société Nadia Signalisation a réalisée de nombreux investissements au cours de ces dernières années pour garantir sa performance industrielle afin de produire des panneaux de signalisation de qualité dans le plus grand respect de la réglementation et des normes environnementales.

Tous les produits
NADIA
 SIGNALISATION

sont

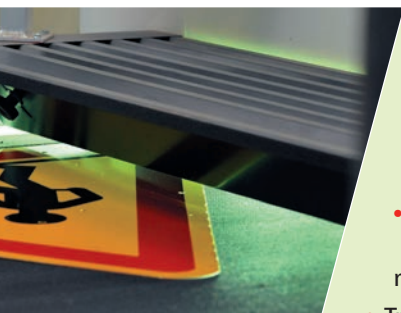


Qualité, Sécurité & Environnement

NADIA SIGNALISATION s'est toujours engagée sur la voie de la qualité et de la sécurité.

L'ensemble de nos gammes qu'elles soient de Police, Directionnelle ou Temporaire sont strictement conformes à la réglementation en cours.

- La direction de Nadia Signalisation s'engage sur la qualité de ses produits et services à travers un système qualité efficace et une démarche d'amélioration continue.
- Une politique qualité basée sur la responsabilité et l'implication de chacun.
- Un souci permanent de l'ensemble des collaborateurs de répondre aux attentes et besoins de nos clients.
- Nous sommes la 1^{ère} société à avoir obtenu une certification NF sur nos panneaux de la gamme temporaire.
- Hormis la sécurité de nos collaborateurs, nous attachons une importance toute particulière à la sécurité de nos clients dans l'utilisation de nos produits.
- Dès leur conception, nous intégrons les critères fiabilité, durabilité, facilité de transport, de maintenance et de pose.
- Nous veillons à ce que la manipulation de nos produits de chantier soit pratique et sans risque pour les utilisateurs.



- Développement de gammes éco-conçues.
- Prise en compte de l'impact environnemental dans la conception de nos produits qui sont ainsi à 95% recyclables.
- Etroite collaboration avec nos fournisseurs afin de réduire l'impact sur l'environnement.
- Tri sélectif de nos déchets réduisant ainsi nos déchets banals et orientation vers leur bonne filière de revalorisation.
- Utilisation de matière recyclée notamment pour nos socles.
- Récupération et transformation de cônes usagés.
- Réduction de la consommation de CO₂ dans le transport de nos produits, par l'optimisation du stockage de ceux-ci notamment les séparateurs.
- Respect des pics énergétiques : les machines grosses consommatrices d'énergie restent en sommeil pendant la période hivernale.





*Agir au quotidien
pour un environnement
meilleur.*

Depuis notre création, nous avons toujours œuvré à améliorer la qualité de nos produits et les conditions de travail de nos salariés. Nous évoluons aujourd'hui dans un monde en perpétuelle mutation, sous pression accrue.

Diminuer ses impacts environnementaux est une ambition forte. Il s'agit d'un engagement qui se prépare, se met en place et s'installe dans une organisation.

Aujourd'hui, nous affichons notre ambition : intégrer le management environnemental dans notre culture d'entreprise.

Nous avons la même exigence avec l'environnement qu'avec l'ensemble de nos processus. Nous nous devons d'être à la fois réalistes et ambitieux pour le service de nos clients et le bien-être de nos salariés.

Notre politique environnementale et sociétale repose sur une conduite solide et pragmatique. Nous défendons un projet mûr, à l'image de notre fonctionnement : professionnel.



Nos gammes Police et Directionnelle
sont certifiées depuis 2013

Normes et réglementation

- L'introduction d'une NF complémentaire au marquage CE permet à la France de rester à droit constant notamment par des contrôles et des prélèvements hors production et sur le terrain. Cette NF complémentaire permet ainsi à la France de conserver le niveau de qualité qui fait de sa signalisation l'une des meilleures d'Europe.

Qui attribue la certification NF complémentaire ?

- La certification NF est propriété de l'AFNOR. Seule l'ASCQUER est mandatée par l'AFNOR pour attribuer la certification NF complémentaire.



Obligation de ne commercialiser et de n'implanter que des produits marqués CE + NF complémentaire.



Complémentaire



Les produits gardent les mêmes niveaux de performance mais ont l'obligation d'être marqués CE + NF complémentaire.



Quels produits sont concernés par la norme CE ?

Sont concernés par le CE/NF complémentaire :

- Tous panneaux permanents de type : Police SP, Directionnel SD1, SD2, SD3,
- Tous les supports d'accotement.

Qu'est-ce que le marquage CE ?

- Certificat de conformité délivré pour un produit donné et indiquant que ses performances respectent les exigences fixées par les normes européennes qui le concernent.
- Ce marquage fait suite à une évaluation de la conformité du produit.
- Cette certification doit obligatoirement être délivrée par l'un des organismes notifiés par les états membres de la communauté européenne.
- Un audit annuel valide le respect des performances du produit en usine sans inclure le prélèvement d'échantillon en usine ou sur le terrain.

La certification Nadia Signalisation



Bretagne Police	1826-CPR-12-04-05-PAN1
Bretagne Directionnel	1826-CPR-12-04-05-PAN2
D2 Anjou	1826-CPR-12-04-05-PAN3
Europe	1826-CPR-12-04-05-PAN4
Ecolign	1826-C PR-12-04-05-PAN 5
D3 Anjou	1826-CPR-12-04-05-PAN6
D3 Ile de France	1826-CPR-12-04-05-PAN7
Mâts filants	1826-CPD-12-04-05-SUP1
Supports standards acier	1826-CPD-12-04-05-SUP3
Supports standards alu	1826-CPD-12-04-05-SUP4
Supports standards IPN	1826-CPD-12-04-05-SUP5
Mâts avec réhausse	1826-CPD-12-04-05-SUP6
Mâts avec réhausse + Systeject®	1826-CPD-12-04-05-SUP7

La sécurité routière

Définition de la signalisation routière

La signalisation routière a pour objet :

- de rendre plus sûre la circulation routière,
- de faciliter cette circulation.
- d'indiquer ou de rappeler diverses prescriptions particulières de police,
- de donner des informations relatives à l'usage de la route.

Un réseau très divers avec des particularités

Une organisation administrative avec une répartition des responsabilités parfois complexe :

- Le réseau routier national autoroutes et RN : le préfet et parfois le maire la société concessionnaire ou la direction interdépartementale des routes.
- Le réseau départemental : le président du conseil général, et parfois le maire voire le préfet.
- Le réseau communal : le maire, et parfois le préfet - à Paris le maire et le préfet de Police.

Des types de voies :

- les autoroutes,
- les routes à chaussées séparées,
- les routes bi-directionnelles,
- les rues.

Des spécificités :

- Intersections tunnels, passages à niveau, zone 30, de rencontre, aire piétonne, voie verte, pistes cyclables, trottoirs...

La règle c'est le code de la route

La signalisation routière est le langage officiel permettant d'organiser la circulation au sein d'un espace public à partager entre des modes de déplacement.

Le code de la route

- Il précise l'exercice du pouvoir de police de la circulation en rappelant les règles fixées par le code général des collectivités territoriales pour la maire, le président du conseil général et les autres collectivités territoriales.

Il définit la compétence en matière d'implantation de signalisation routière.

- Le droit de placer en vue du public par tous les moyens appropriés des indications ou signaux concernant à un titre quelconque, la circulation n'appartient qu'aux autorités chargées des services de la voirie.

Il donne son fondement à la signalisation

- Un arrêté conjoint du ministre chargé de la voirie nationale et du ministre de l'Intérieur fixe les conditions dans lesquelles elle est établie.
- Elle est destinée à «signifier une prescription de l'autorité investie du pouvoir de police ou donner une information aux usagers».
- Les dispositions prises par les autorités compétentes ne sont opposables aux usagers que si elles font l'objet de mesures de signalisation correspondantes.

La Convention de Vienne

C'est la référence internationale qui pose le principe de «l'uniformité internationale des signaux et symboles routiers et des marques routières nécessaire pour faciliter la circulation routière internationale et pour accroître la sécurité sur la route».

L'arrêté du 24 novembre 1967

- Relatif à la signalisation des routes et autoroutes définit les signaux routiers pouvant être mis en vue des usagers sur les routes ouvertes à la circulation publique.

L'instruction interministérielle sur la signalisation routière (IISR)

C'est la «boîte à outil» avec le mode d'emploi de la signalisation pour les autorités en charge de la voirie.

Elle fixe :

- la composition des panneaux (dimension, type de caractères couleur),
- leur mode d'association (position des registres, panneaux/panneaux),
- les modalités d'implantation (distance séquences) etc...

Elle est complétée par des documents techniques (guides et notices sur un domaine d'emploi spécifique).

Ses principes de mise en œuvre

«Une signalisation doit être respectable pour être respectée»

1- La visibilité

C'est la condition première de l'efficacité d'une signalisation routière.

Elle requiert des règles :

- d'implantation pour être vue en position de conduite (au bord ou au-dessus de la chaussée, doublement éventuel absence de masques).
- de dimensions (le dimensionnement intéresse les différentes composantes du panneau et est fonction de la vitesse pratiquée).
- de perception de nuit ou par mauvais temps (signaux lumineux, rétro-éclairés rétro-réfléchissants, couleur de marquage).
- de maintenance (entretien et remplacement, nettoyage des abords).

2- La lisibilité

Le message que la signalisation délivre doit être compris par ceux auquel il s'adresse.

Participent à la lisibilité :

- **L'uniformité** : elle implique l'interdiction d'utiliser des signaux non réglementaires.
- **L'homogénéité** : elle exige que, dans des conditions identiques, l'usager rencontre des signaux de même valeur et de même portée implantés suivant les mêmes règles.
- **La simplicité et la concentration** : la première demande de limiter le nombre de panneaux et de mentions, la seconde de les associer par destination.
- **La cohérence** : elle proscrie les indications contradictoires et exige la continuité du message (présignalisation et signalisation de position, prescription et fin de prescription, jalonnement des itinéraires).
- **L'adaptabilité** : elle conditionne l'emploi de signaux non permanents (signalisations temporaire et dynamique) à la nécessité de prendre en compte l'évolution de l'évènement signalé.

Normes et réglementation

Principes de base de la signalisation.

Dans la conception et l'implantation de la signalisation routière, on ne doit jamais perdre de vue les conditions de sa perception par l'usager qui se déplace souvent à grande vitesse et dont l'attention est sollicitée par les exigences de la conduite.

Pour être utile, la signalisation doit être efficace, ce qui implique le respect des 5 principes suivants :

A- Principe de valorisation.

L'inflation des signaux nuit à leur efficacité. Il ne faut donc en placer que s'ils sont jugés utiles¹.

(L'expérience prouve qu'il y a un intérêt à inspecter périodiquement la signalisation de jour comme de nuit, avec un «œil neuf» pour faire disparaître les panneaux superflus ou remédier aux insuffisances éventuelles.)

B- Principe de concentration.

Lorsqu'il est indispensable que plusieurs signaux soient vus en même temps ou à peu près en même temps, on doit les implanter de façon à ce que l'usager puisse les percevoir d'un seul coup d'œil, de nuit comme de jour.

Il y a un intérêt à grouper deux signaux sur un même support lorsque les deux indications se rapportant au même point se complètent l'une l'autre (par exemple passage à niveau et cassis, ou encore feux de circulation et passage de piétons).

C- Principe de lisibilité.

Il ne faut pas demander à l'automobiliste un effort de lecture ou de mémoire excessif.

On doit donc réduire et simplifier les indications au maximum et le cas échéant répartir les signaux sur plusieurs supports échelonnés.

Des expériences ont montré que l'observateur moyen ne peut d'un seul coup d'œil percevoir et comprendre plus de deux symboles.

D- Principe d'adaptation

La signalisation temporaire ou dynamique doit être adaptée aux circonstances pour lesquelles elle est mise en oeuvre, afin d'assurer la sécurité des usagers et du personnel.

E- Principe de cohérence

La signalisation temporaire ou dynamique peut donner des indications différentes de celles de la signalisation permanente déjà en place. Sauf cas particulier, les panneaux de signalisation permanente concernés doivent alors être masqués provisoirement, pour éviter une contradiction susceptible de créer un trouble à la circulation.



Types de panneaux.

Les panneaux et les dispositifs de signalisation se répartissent en plusieurs catégories en fonction du type d'information qu'ils donnent.

	Type A - Panneaux de danger.
	Type AB - Panneaux d'intersection et de priorité.
	Type B - Panneaux de prescription se subdivisant en : - panneaux d'interdiction, - panneaux d'obligation, - panneaux de fin de prescription.
	Type C - Panneaux d'indication utile pour la conduite des véhicules.
	Type CE - Panneaux d'indication des services pouvant être utiles aux usagers de la route.
	Types D, Dp et Dv - Panneaux de signalisation de repérage.
	Type E - Panneaux de localisation et d'identification.
	Type EB - Panneaux de début et de fin d'agglomération.
	Type G - Panneaux de position des passages à niveau.
	Type H - Panneaux de signalisation d'intérêt culturel et touristique.
	Type SR - Panneaux d'information de sécurité routière.
	Types AK, K, KC et KD - Panneaux de signalisation temporaire.
	Types R et KR - Feux d'alerte, feux de circulation et feux d'affectation de voies.
	Type J - Balises.

La gestion de parcs de panneaux

Gérer votre parc de panneaux : une obligation légale.

S'il est avéré que dans les circonstances d'un accident la signalisation est : mal implantée, en mauvais état, non conforme, confuse, peu visible, une responsabilité pénale des membres des collectivités locales peut être reconnue pour mise en danger délibéré d'autrui.

Surveillez le vieillissement de votre parc de panneaux.

Après 8 ans en Classe 1 ou 12 ans en Classe 2, il est recommandé de changer un panneau.

En l'absence d'obligation réglementaire, dès que les valeurs de rétro réflexion du panneau sont inférieures à 70 % des valeurs minimales à l'état neuf.

Les pouvoirs de police

Qui à le pouvoir de quoi ?

Type de voie	Propriétaire	Pouvoir de police hors agglomération	Pouvoir de police en agglomération	Gestionnaire	Obligations
N85	Etat	Préfet	Maire	D.I.R	Panneau de police certifié équipement de la route, affecté et implanté au bon endroit, non dégradé, parfaitement visible de jour comme de nuit.
D113	Département	Président du C.G.	Maire	C.T.D. / B.I.P.	
C9	Commune	Maire	Maire	B.I.P. / Services tech. municipaux	



DIR : Direction Interrégionale des Routes

CTD : Centre Technique Départemental

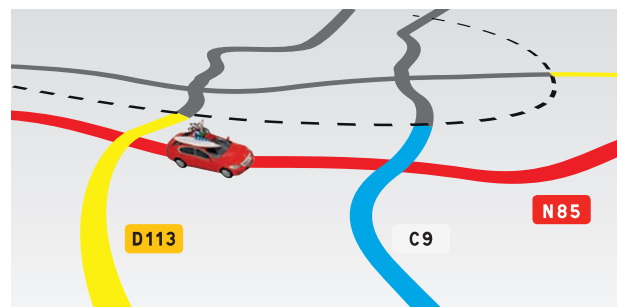
BIP : Bureau d'Ingénierie de Proximité

Limites d'agglomération

- Fixées par arrêté du maire.

A noter :

- Dans le cas de routes RN et RD classées à grande circulation en agglomération, le pouvoir de police est détenu par le préfet.
- Sont soumis au contrôle du préfet tout arrêté de police de circulation et de stationnement du maire.



Entrées et sorties d'agglomération

L'agglomération est un espace composé d'immeubles et de maisons et dont l'entrée et la sortie sont matérialisées par des panneaux placés le long de la route qui la traverse ou la borde.



Signalisation EB10

- La police de circulation est exercée par le maire.
- Le maire est juridiquement responsable de son réseau, du bon fonctionnement et de l'état de celui-ci.
- L'automobiliste doit circuler à 50 km/h.

La rétroréflexion


La signalisation PMR*

*Personne à Mobilité Réduite

Qu'est-ce que la rétroréflexion.

- › La rétroréflexion désigne la quantité de lumière renvoyée par un marquage appliqué sur la chaussée ou par un panneau de signalisation. Ainsi, les panneaux sont vus de manière semblables de jour comme de nuit.
- › **Pensez-y quand vous faites le choix du film sur vos panneaux.**



 **Tous les panneaux doivent être rétroréfléchissants de classe 1 minimum.**

Les classes de film

Les films rétroréfléchissants sont identifiés selon 2 classes relatives à leur performance de rétroréflexion. Leur principe de rétroréflexion s'appuie sur une technologie dite «à microbilles» ou une technologie dite «à microprismes».

Ce que dit la réglementation

- › Les panneaux et panonceaux de signalisation doivent être visibles et garder le même aspect de nuit comme de jour. Ils sont tous rétroréfléchissants. La rétroréflexion porte sur toute la surface des panneaux à l'exception des parties noires.
- › Pour les panneaux installés sur un même support, l'utilisation de revêtements rétroréfléchissants de classes différentes est interdite.



Classe 1
revêtement microbille
GARANTIE 7 ans

Classe 1 :

Cette classe de revêtement correspond au niveau de service minimal sur les réseaux en rase campagne et en agglomération.

- **Performance minimale de rétroréflexion : 50 cd/lux/m²**



Classe 2
microprismatique
GARANTIE 12 ans

Classe 2 billes ou microprismatique :

Le revêtement de classe 2 microprismatique peut être employé pour tous les panneaux implantés à plus de 2 m. En agglomération, il peut aussi être utilisé pour les panneaux de type AB ainsi que pour tous les panneaux implantés dans les sections où la vitesse est relevée à 70 km/h.

- **Performance minimale de rétroréflexion : 180 cd/lux/m²**



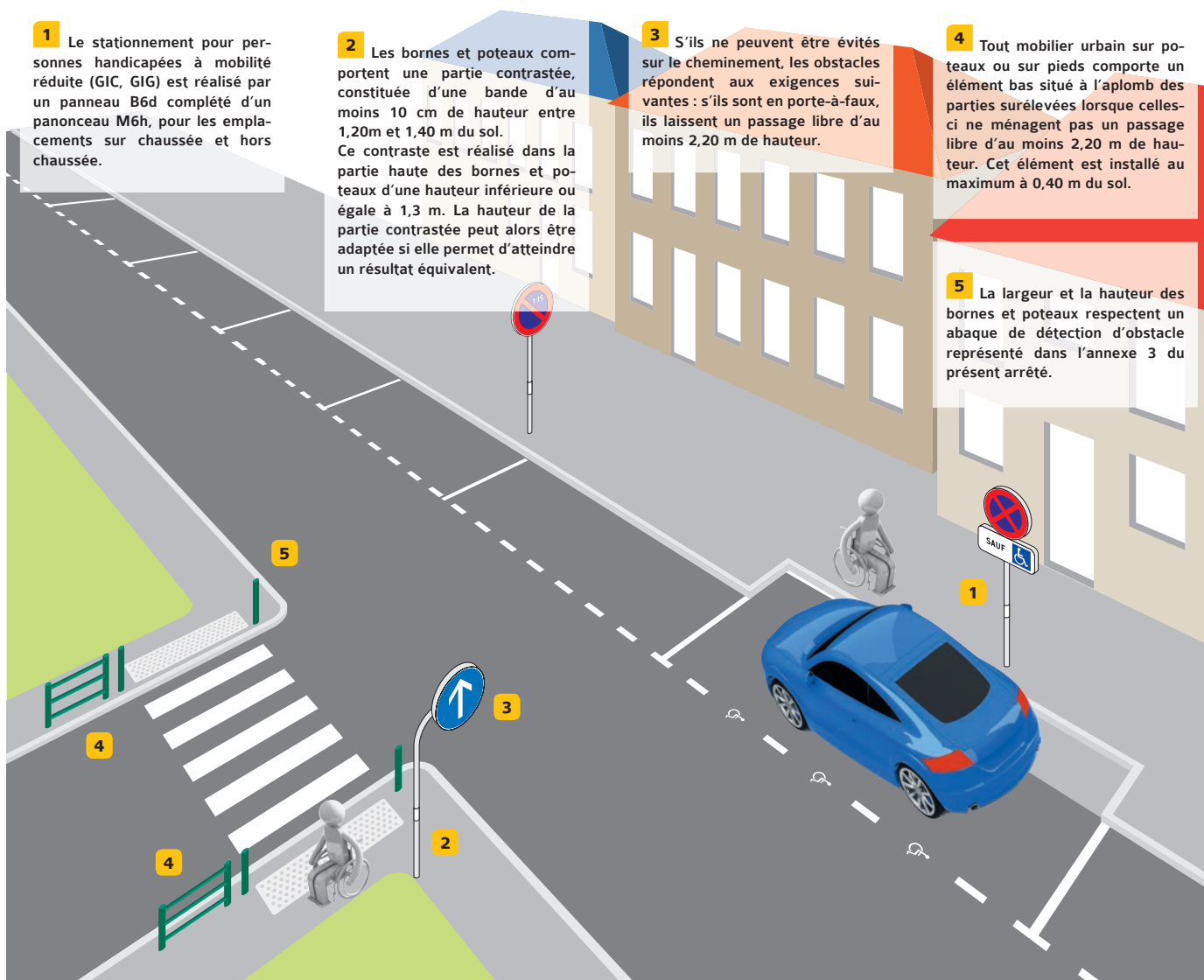


Ce que dit la réglementation

- Par la loi du 11 février 2005, la réalisation d'un diagnostic et l'élaboration d'un plan de mise en accessibilité est obligatoire pour toute commune ou intercommunalité, sans limitation de population. Ce diagnostic devait être terminé pour le 23 Décembre 2009, il concerne aussi bien la voirie que les ERP (Établissements Recevant du Public). Les communes de plus de 5000 habitants ont obligation de créer une commission d'accessibilité. C'est l'arrêté du 15 Janvier 2007 qui fixe l'ensemble des nouvelles prescriptions techniques réglementaires, et, en conséquence :
 - Tous les travaux neufs de voirie réalisés sur les cheminements à rendre accessibles doivent obligatoirement intégrer les nouvelles exigences, depuis 2007.
 - Pour les équipements existants sur les cheminements, la commune définit elle-même ses objectifs de mise en conformité.

La signalisation PMR*

*Personne à Mobilité Réduite





Signalisation de police

Gammes *Ecolign* Bretagne Europ



- 20 ► Réglementation signalisation police
- 22 ► Présentation gammes police Ecolign, Bretagne, Europ
- 26 ► Type A - Signaux de danger
- 27 ► Panonceaux de type M pour signaux de type A
Type A et B Panneaux clignotants à énergie solaire
- 28 ► Type AB - Signalisation d'intersection et de priorité
- 29 ► Panonceaux de type M pour signaux de type AB
- 30 ► Type B - Signalisation d'interdiction et de fin d'interdiction
- 32 ► Type B - Signalisation d'obligation et de fin d'obligation
 - Girakub'



Sommaire

- 33 ▶ Type B - Panneaux relatifs au stationnement,
 - ▶ Réglementation du stationnement PMR
 - ▶ Type B - Panneaux relatifs aux zones de stationnement
- 34 ▶ Type B - Panneaux relatifs aux nouvelles zones de stationnement
- 35 ▶ Panonceaux de type M pour signaux type B
- 36 ▶ Type C - Signalisation d'indication
- 37 ▶ Type CE - Signalisation d'indication des services
 - ▶ Panonceaux de type M pour signaux type C & CE
- 38 ▶ Autres signaux d'indication type C3, C14 & C25
- 39 ▶ Balises et Balisettes J1-J3,
 - ▶ Balise de virage et d'obstacles J4
- 40 ▶ Balises de tête d'îlot J5,
 - ▶ Panneaux auto-relevables, balises J7
 - ▶ J10, A7 / A8 bis & signalisation de type G
- 41 ▶ Balisettes auto-relevables J11/J12
 - ▶ Balises J13
- 42 ▶ Balises de musoir J14A
 - ▶ Miroirs routiers inox normés
- 43 ▶ Ralentisseurs, séparateurs de voies, coussins Berlinois
- 44 ▶ Plaquettes de jalonnement, bornes kilométriques
- 45 ▶ Panonceaux MF, panonceaux M12a, Portiques de gabarit



Pour vous aider à nous passer vos commandes rendez-vous page 132



Réglementation Signalisation de police

Panneaux de police types A, AB, B, C, CE, balisettes J, Panneaux de position de passage à niveau G & panonceaux M



Les types de panneaux de police

Les panneaux et les dispositifs de signalisation se répartissent en plusieurs catégories en fonction du type d'information qu'ils donnent.



Type A - Panneaux de danger.



Type AB - Panneaux d'intersection et de priorité.



Type B - Panneaux de prescription se subdivisant en :
- panneaux d'interdiction.
- panneaux d'obligation.
- panneaux de fin de prescription.



Type C - Panneaux d'indications utiles pour la conduite des véhicules.



Type CE - Panneaux d'indication des services.



Type J



Type G



Type M

Taille des panneaux

Gammes	Triangles	Disques	Octogones	Carrés	Utilisation (règle générale)
Miniature	500 mm	450 mm	400 mm	350 mm	Exclusivement en ville si difficulté d'implantation
Petite	700 mm	650 mm	600 mm	500 mm	Si difficulté d'implantation gamme normale
Normale	1000 mm	850 mm	800 mm	700 mm	Sur autres routes
Grande	1250 mm	1050 mm	1000 mm	900 mm	Sur routes à chaussées séparées
Très Grande	1500 mm	1250 mm	1200 mm	1050 mm	Sur autoroutes
Supérieure	-	-	-	1200 mm	Chaussées séparées et autoroutes
Exceptionnelle	-	-	-	1200 mm	Chaussées séparées et autoroutes

Les panonceaux type M

Le panonceau est utilisé chaque fois qu'il est nécessaire de donner une ou des informations supplémentaires à celles du signal.

Les dimensions

Les dimensions des panonceaux M1 à M11 varient en fonction du panneau qu'ils complètent. Elles sont les suivantes :

Hauteur en mm	Longueur en mm						
	350	500	700	900	1000	1200	1500
150	•	•					
200		•	•				
250	•			•			
300		•			•		
350	•	•	•				
400						•	
500		•		•			•
600					•	•	
700			•				

Règles d'arrondis des panonceaux type M1 et M2



Type A

Panneaux de danger avec panonceau M1.



Type B6 a1

Panneaux d'interdiction avec panonceau M2.



La distance portée sur les panonceaux M1 ou M2 est arrondie :

- Au kilomètre le plus voisin si elle est supérieure à 5 km,
- Au demi-kilomètre le plus voisin si elle est comprise entre 2 km et 5 km (par exemple 2,5 km),
- Aux 100 m les plus voisins si elle est comprise entre 500 et 2 000 m,
- Aux 50 m les plus voisins si elle est comprise entre 100 et 500 m,
- A 50, 75 ou 100 m si elle est comprise entre 50 et 100 m,
- Aux 10 m les plus voisins si elle est inférieure à 50 m.
- Le panonceau M2 peut être utilisé en complément des panneaux de type A, AB, B, C et CE.

Choisir le support adapté, des règles simples

Pour déterminer la hauteur du support : additionnez les cotes A + B + C.

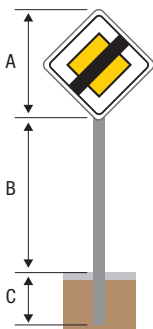
A= dimension du panneau (panneaux compris si il y en a),

B= dimension sous panneau,

C= dimension de la partie scellée.

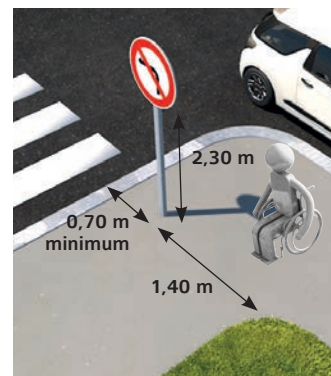
Dimension C pour un support scellé dans un massif béton :

- 500 mm pour un scellement direct, avec ou sans fourreau,
- 200 mm pour un mât en aluminium de section supérieure ou égale au $\varnothing 76\text{mm}$, fixé par semelle d'une embase.



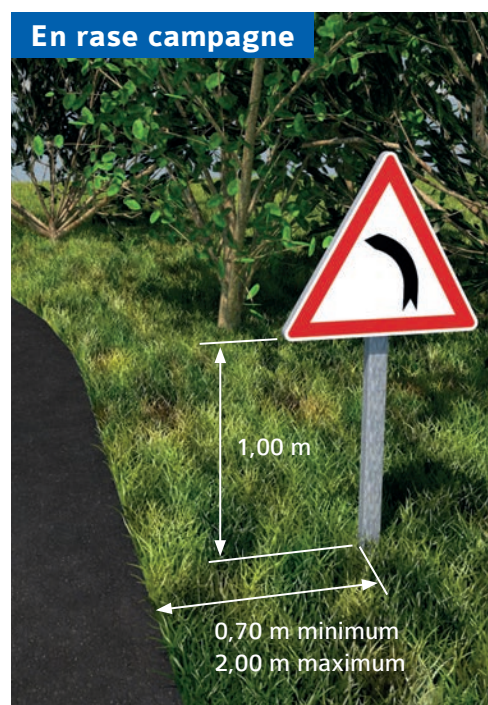
Nouvelle règle d'implantation pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR)

- La distance doit être obligatoirement de 1,40 m pour un libre passage de fauteuil roulant.



Hauteur d'implantation :

- En ville : 2,30 m sous le dernier panneau.
- En rase campagne : 1 m sous le dernier panneau.



Choisir la bonne section du support

Supports	Gamme	Hauteur 1 m (sous panneau) Section ou diamètre en mm		Hauteur 2,30 m (sous panneau) Section ou diamètre en mm	
		Supports	Mâts	Supports	Mâts
	Miniature	40 x 40 ou $\varnothing 60$	$\varnothing 60 \times 3,5$	80 x 40 ou $\varnothing 60$	$\varnothing 60 \times 3,5$
	Petite	40 x 40 ou $\varnothing 60$	$\varnothing 60 \times 3,5$	80 x 40 ou $\varnothing 60$	$\varnothing 60 \times 3,5$
	Normale	80 x 40 ou $\varnothing 60$	$\varnothing 60 \times 3,5$	80 x 80 - MB	$\varnothing 90 \times 5$
	Grande	80 x 80 - MB	$\varnothing 90 \times 5$	80 x 80 - MC	$\varnothing 90 \times 5$
	Très grande	80 x 80 - MC	$\varnothing 90 \times 5$	-	$\varnothing 114 \times 4$
	Miniature	80 x 40 ou $\varnothing 60$	$\varnothing 60 \times 3,5$	80 x 40 ou $\varnothing 60$	$\varnothing 60 \times 3,5$
	Petite	80 x 80 - MB	$\varnothing 60 \times 3,5$	80 x 80 - MB	$\varnothing 90 \times 5$
	Normale	80 x 80 - MB	$\varnothing 90 \times 5$	-	$\varnothing 114 \times 4$
	Grande	-	$\varnothing 114 \times 4$	-	$\varnothing 114 \times 9$
	Très grande	-	$\varnothing 114 \times 9$	-	$\varnothing 140 \times 8$



Gammes

Ecolign

Bretagne

Europ



Gamme *Ecolign*



Points forts

- La signalisation à prix très attractif,
- Harmonie et rigidité pour votre signalisation,
- Panneaux entièrement réalisés en acier galvanisé,
- Montez simplement et rapidement vos panneaux,
- Bride brevetée adaptable à tout type de support.



Finition & Options

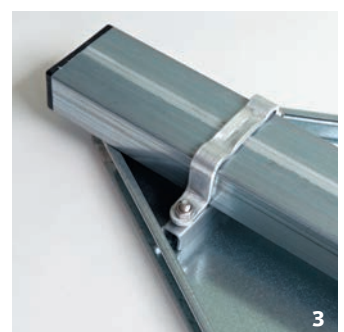
- Option laquage époxy (teintes RAL sur demande),
- Films et encres classe 1, classe 2 Prismatique ou billes,
- Taille de miniature à très grande.



Classe 1

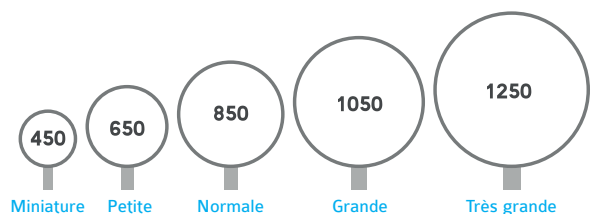


Classe 2 Prismatique ou billes



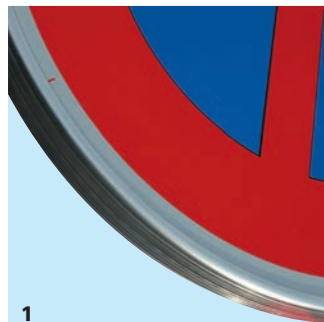
Caractéristiques

- 1- Face en acier galvanisé avec primaire époxy et laque polyester,
- 2- Cadre en profil en acier galvanisé, épaisseur du panneau 25 mm
- 3- Système de fixation pour tous types de supports grâce à la bride brevetée Nadia Signalisation.





Gamme Bretagne



Points forts

- S'adaptent à toutes les situations,
- Caractéristiques uniques, ils répondent à tous vos besoins en signalisation,
- Une gamme performante : le profil aluminium assure aux panneaux une grande rigidité,
- Installation et entretien sans risque.

Caractéristiques

- 1- Cadre en profil aluminium, face en acier galvanisé avec primaire époxy et laque polyester,
- 2- Epaisseur du panneau 32 ou 41 mm,
- 3- Fixation sur mâts de 40 x 40 / 80 x 40 / 80 x 80 ou Ø 49 et Ø 60 mm. Colliers aluminium et boulons inox.
- 4- Pose traditionnelle ou en déport, avec arceau, candélabre, mur...



Finition & Options

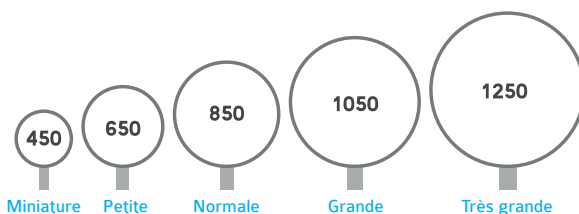
- Option laquage époxy (teintes RAL sur demande),
- Films et encres classe 1, classe 2 Prismatique ou billes,
- Taille de miniature à très grande.



Classe 1



Classe 2 Prismatique ou billes





Points forts

- L'esthétisme au service de la signalisation,
- Double face monobloc plus de fixations apparentes,
- Une facilité de pose inégalée,
- Une seule vis suffit pour serrer le panneau sur son ensemble,
- Plus de colliers, ni écrous, ni boulons, ni rondelles.



Finition & Options

- Option laquage époxy possible (teintes RAL sur demande),
- Films et encres classe 2,
- Taille de miniature à normale



Classe 1



Classe 2



Caractéristiques

- 1- Panneaux en résine de synthèse injectée assurant haute résistance et longévité,
- 2- Epaisseur du panneau 52 mm,
- 3- Déformation du panneau impossible. Les panneaux sont insensibles aux agressions salines et chimiques,
- 4- Système de fixation intégré aux panneaux
- 5- Mât traversant 80 x 40 acier ou alu. Nous consulter pour la fixation sur d'autres supports.





Type A - Signalisation de danger



A1a Virage à droite



A1b Virage à gauche



A1c Succession de virages dont le 1^{er} est à droite



A1d Succession de virages dont le 1^{er} est à gauche



A2a Cassis ou dos-d'âne



A2b Ralentisseur de type dos-d'âne



A3 Chaussée rétrécie



A3a Chaussée rétrécie par la droite



A3b Chaussée rétrécie par la gauche



A4 Chaussée particulièrement glissante



A6 Pont mobile



A7 Passage à niveau à barrières à fonctionnement manuel



A8 Passage à niveau sans barrière ni demi-barrière



A9 Traversée de voies de tramways



A13a Endroit fréquenté par les enfants



A13b Passage pour piétons



A14 Autres dangers. Nature du danger précisée ou non par un panneau



A15a1 Passage d'animaux domestiques



A15a2 Passage d'animaux domestiques



A15b Passage d'animaux sauvages



A15c Passage de cavaliers



A16* Descente dangereuse



A17 Annonce de feux tricolores



A18 Circulation dans les 2 sens



A19 Risque de chute de pierres ou présence de pierres tombées



A20 Débouché sur un quai ou une berge



A21 Débouché de cyclistes venant de droite ou de gauche



A23 Traversée d'une aire de danger aérien



A24 Vent latéral

► *Préciser le pourcentage.
 ► (2) Les fixations se font à l'aide de 2 colliers sauf pour les panneaux de la gamme très grande où il faut 3 colliers (voir page support et fixations).

Disponible dans la gamme

Format	Dimensions (mm)	Ecolign®	Bretagne	Europ ⁽¹⁾
Miniature	500	•	•	•
Petite	700	•	•	•
Normale	1000	•	•	•
Grande (2)	1250	•	•	-
Très grande (2)	1500	•	•	-



Réglementation

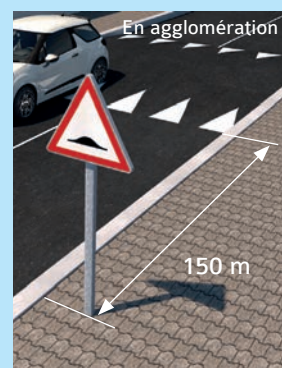
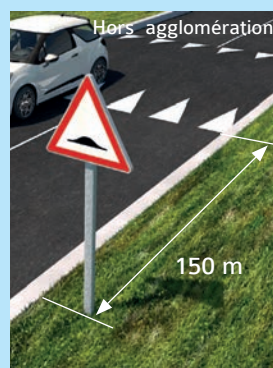
Principaux dangers à signaler

L'objet de la signalisation de danger est d'attirer de façon toute spéciale l'attention des usagers de la route aux endroits où leur vigilance doit redoubler en raison de la présence d'obstacles ou de points dangereux liés :

- Soit à la structure même de la route : virages, cassis ou dos-d'âne, chaussée rétrécie, déclivités importantes,
- Soit à l'état de la route ou son environnement, chaussée glissante, chute de pierres,
- Soit à des dispositions adaptées à la rencontre d'autres voies de communication : pont mobile, passage à niveau...
- Soit aux conditions de circulation des véhicules et des piétons : endroit fréquenté par les enfants,
- Circulation à double sens succédant à une section à sens unique,
- Soit à des dispositions ou des circonstances locales, sortie d'usine, voisinage d'une carrière exploitée à la mine.

Implantation des panneaux

- Les panneaux de danger, sont toujours implantés en signalisation avancée, avant le point ou le début de la zone à signaler.
- Hors agglomération, la distance normale d'implantation est comprise entre 100 et 200 m. Elle est choisie aussi proche que possible de 150 m sur route et 200 m sur autoroute, sauf difficultés spéciales sérieuses ou avantages marqués à la modifier, notamment pour améliorer la visibilité du signal ou pour tenir compte de la vitesse des véhicules.
- En agglomération, la distance normale d'implantation est comprise entre 0 et 50 m. Elle est choisie aussi proche que possible de 50 m.





Utilisation du panneau M1

• Lorsque les panneaux de danger sont placés à une distance différente de la distance normale d'implantation définie au paragraphe précédemment, ils sont complétés par un panneau de distance M1.



Utilisation du panneau M2

• Lors du signalement d'une zone dangereuse, il convient, dans la mesure du possible d'en indiquer la longueur sur un panneau d'étendue M2 si la zone est longue ou si elle comporte des intersections. Le panneau de danger complété par un panneau d'étendue M2 est répété de distance en distance, et en tout cas après chaque intersection. Il ne doit jamais porter la mention «RAPPEL» qui est dénuée de tout intérêt.



Renforcement par feu R1

• La signalisation des dangers particulièrement graves ne peut être établie que par l'emploi de panneaux de la dimension immédiatement supérieure à celle normalement utilisée. Un feu de balisage et d'alerte de la catégorie R1 peut aussi être utilisé pour renforcer la perception d'un signal de danger.



Panneaux de type M pour signaux de type A

Panneaux	Pour type A	Disponible en Ecolign® - Bretagne - Europ									
		△ 500	△ 700	△ 1000	△ 1250	△ 1500					
M1 de distance	50m ex. 1* 7,5 km ex. 2*	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300	1200 x 400					
M2 d'étendue	↑ 50m ↑ ex. 1* ↑ 15 km ↑ ex. 2*	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300	1200 x 400					
M5b d'étendue	STOP 150m M5b	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300	1200 x 400					
M9 d'indications diverses	Texte 1 ligne	M9b1	M9d	SAUF RIVERAINS M9z	BOUE M9z	FEU D'ARRÊT M9g	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300	1200 x 400
	Texte sur 2 ou 3 lignes	M9a	VEHICULES SURBAISSÉS ATTENTION M9i	M9j1	M9j2	CHAUSSEE DEFORMÉE M9z	500 x 350**	700 x 350**	900 x 500**	1000 x 600	1200 x 600

▶ Dimensions maximales pour gamme Europ
▶ *Préciser la distance ▶ ** Textes sur 2 lignes

Textes d'indication diverses M9Z

RAPPEL	CARRIERE	BOUE	VERGLAS FRÉQUENT
RALENTISSEUR	SORTIE DUSINE	DES 2 CÔTÉS	BROUILLARD FRÉQUENT
SAUF RIVERAINS	SAUF LIVRAISONS	SIGNAL AUTOMATIQUE	SAUF TAXI ET BUS
CHAUSSEE DÉFORMÉE	VOIE PRIVÉE	INTERDIT AUX CARAVANES	RISQUE DE VERGLAS
PAR TEMPS DE PLUIE	CHEMIN PRIVÉ	SORTIE DE CAMIONS	ATTENTION ENFANTS

Faites Un geste pour l'environnement pensez à l'énergie solaire !



Panneaux Classe 1	Réf.
▲ 700	TCS 700
▲ 1000	TCS 1000
▲ 1250	TCS 1250



Panneaux Classe 1	Réf.
Ø 450	DCS 450
Ø 650	DCS 650
Ø 850	DCS 850
Ø 1050	DCS 1050

Panneau autonome clignotant grâce à l'énergie solaire stockée le jour dans sa batterie. Préconisé là où un raccordement électrique pose problème. S'allume automatiquement dès que la luminosité baisse.





Type AB - Signalisation d'intersection et de priorité



AB1 Intersection où le conducteur est tenu de céder la passage aux véhicules débouchant de la ou des routes situées à sa droite



AB2 Intersection avec une route dont les usagers doivent céder le passage dans le cas où un panneau AB6 ne peut être utilisé



AB25 Carrefour à sens giratoire



AB3a Cédez le passage à l'intersection. Signal de position



AB3a + M9c
AB5* Arrêt à l'intersection.



Signal avancé du AB4
AB3b* Cédez la passage à l'inter-



section. Signal avancé de l'AB3a
AB4 Arrêt à l'intersection dans



les conditions définies à l'article R.415-6 code de la route. Signal de position



AB6 Indication du caractère prioritaire d'une route



AB7 Fin du caractère prioritaire d'une route

*Montage spécial avec barettes gamme Bretagne, montage sur supports spéciaux pour gamme Europ.

Disponible en GAMME

Format	Dim. (mm) Triangle	Dim. (mm) AB4	Dim. (mm) AB6/AB7	Ecolign®	Bretagne	Europ (1)
Miniature	500	400	350	•	•	•
Petite	700	600	500	•	•	•
Normale	1000	800	700	•	•	•
Grande (2)	1250	1000	900	•	•	-
Très grande (2)	1500	1200	1050	•	•	-

⚠ *AB6 et AB7 : 3 colliers G et TG pour les gammes Ecolign et Bretagne

⚠ *Triangles colliers TG pour les gammes Ecolign et Bretagne

⚠ *AB4 : 3 colliers G et TG pour Ecolign et TG pour Bretagne

- ▶ *Préciser la distance
- ▶ (2) Les fixations se font à l'aide de 2 colliers sauf pour les panneaux à partir de la gamme grande où il faut 3 colliers (voir page support et fixations).

Distances d'implantation des panneaux avancés et indications de ces distances

A- En rase campagne

- La distance habituelle d'implantation des panneaux avancés AB1, AB2, AB3 b et AB5 est de 150 m environ.

B- En agglomération

- Les distances entre les intersections successives étant très variables, les distances d'implantation des panneaux avancés sont elles-mêmes très variables, les panneaux devant être placés entre l'intersection et celle qui la précède.

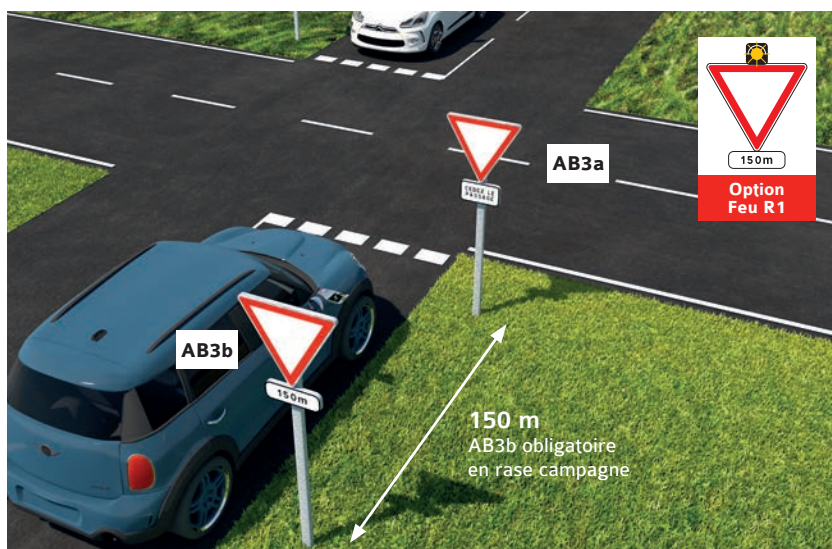


Rétro réflexion des panneaux de type AB

: En agglomération, tous les panneaux de type AB sont obligatoirement rétro réfléchissants de classe 2 prismatique.

Implantation des panneaux de type AB3b & AB3a :

- Le panneau avancé AB3b annonce le panneau AB3a. En rase campagne, le panneau avancé AB3b est obligatoire en agglomération, lorsque la vitesse est limitée à 50 km/h ou à une valeur inférieure.



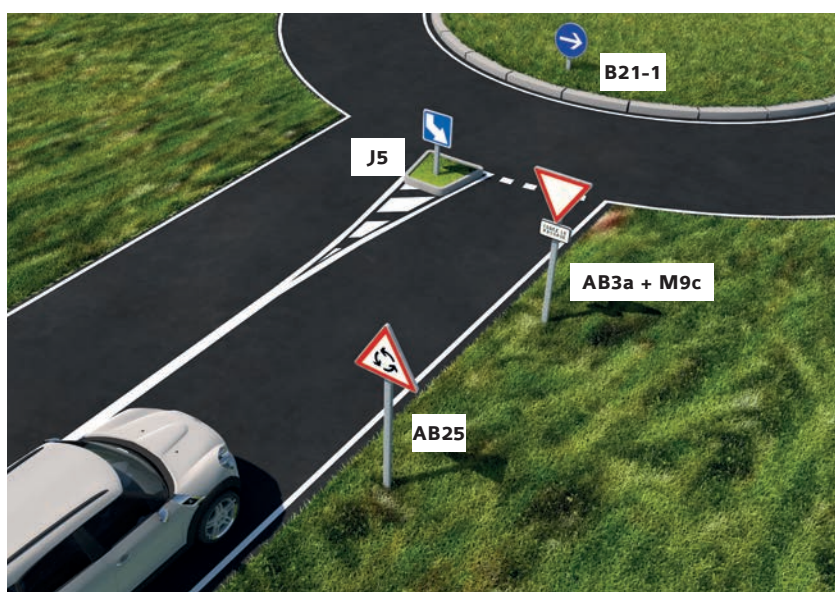
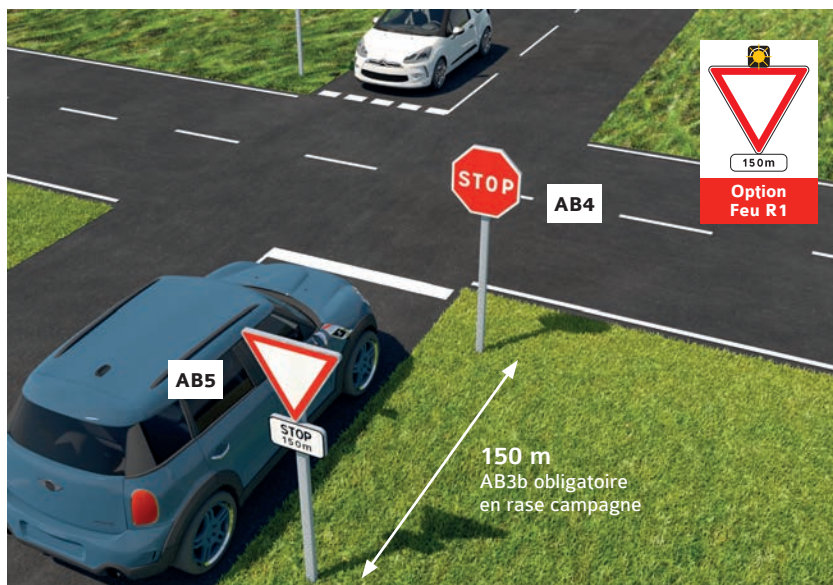
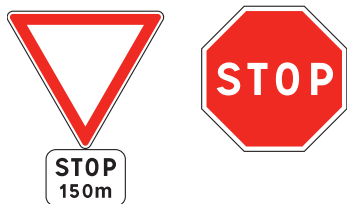
Implantation des panneaux de type AB5 & AB4 :

A- En rase campagne

- Le panneau avancé AB5 annonce le panneau AB4. En rase campagne : le panneau AB5 est obligatoirement mis en place.

B- En agglomération

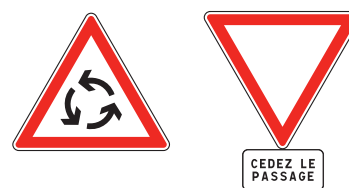
- Lorsque la vitesse est limitée à 50 km/h ou à une valeur inférieure, sur la branche de route, il est possible de ne pas implanter le panneau AB5 de signalisation avancée.






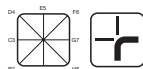

Implantation des panneaux de type AB25 :

A- En rase campagne

- Le panneau AB25 annonce la présence d'un carrefour à sens giratoire. Il est utilisé sur toutes les catégories de routes.



Panonceaux de type M pour signaux de type AB

Panonceaux	Panneaux types AB, AB2, AB3a, AB4, AB6 & AB7	Disponible en Ecolign® - Bretagne - Europ ⁽¹⁾						
		△ 500	△ 700	△ 1000	△ 1250	△ 1500		
M1*	de distance	1000m *		350 x 150	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300
M4	de catégorie	  M4d1 M4d2		350 x 150	350 x 150	500 x 200	500 x 300**	700 x 350**
M5*	relatif au stop	 M5*		350 x 250	500 x 350	500 x 500	700 x 700	-
M7	de schéma	 M7 PANONCEAU SCHEMA : Indiquer la route principale à l'aide des lettres de A à H, les routes secondaires par les chiffres de 1 à 8.		350 x 350	500 x 500	700 x 700	900 x 900	1050 x 1050
M9c	d'indications diverses	 M9c pour AB3a		350 x 150	350 x 150	500 x 200	500 x 300**	700 x 350**

▶ Dimensions maximales pour gamme Europ.

▶ *Préciser la distance ▶ (1) Europ est disponible uniquement en Cl.1 et Cl.2.



Type B - Signalisation d'interdiction et de fin d'interdiction



B0 Circulation interdite à tout véhicule dans les 2 sens



B1 Sens interdit à tout véhicule



B1j Répétition d'interdiction d'accès à contresens de bretelles de sortie autoroutes et routes à chaussées séparées sans accès riverain



B2a Interdiction de tourner à gauche à la prochaine intersection



B2b Interdiction de tourner à droite à la prochaine intersection



B2c Interdiction de faire demi-tour sur la route suivie jusqu'à la prochaine intersection



B3 Interdiction de dépasser tous les véhicules à moteur autres que ceux à deux roues sans side-car



B3a Interdiction aux transports de plus de 3,5 t. de dépasser tous les véhicules moteur autres que les 2 roues sans side-car



B4 Arrêt au poste de douane



B5a Arrêt au poste de gendarmerie



B5b Arrêt au poste de police



B5c Arrêt au poste de péage



B7a Accès interdit aux véhicules à moteur à l'exception des cyclomoteurs



B7b Accès interdit à tous les véhicules à moteur



B8 Accès interdit aux véhicules affectés au transport de marchandises.



B9a Accès interdit aux piétons



B9b Accès interdit aux cycles



B9c Accès interdit aux véhicules à traction animale



B9d Accès interdit aux véhicules agricoles à moteur



B9e Accès interdit aux voitures à bras à l'exclusion de celles visées à l'article R.412-34 du code de la route



B9f Accès interdit aux véhicules de transport en commun de personnes



B9g Accès interdit aux cyclomoteurs



B9h Accès interdit aux motocyclettes et motocyclettes légères, au sens de l'article R.311-1 du code de la route



B9i Accès interdit aux véhicules tractant une caravane ou remorque de plus de 250 kg, tel que le PTAC ne dépasse pas 3,5 t.



B10a Accès interdit aux véhicules de transport dont la longueur est supérieure au nombre indiqué*



B11* Accès interdit aux véhicules dont la largeur, chargement compris, est supérieure au nombre indiqué



B12* Accès interdit aux véhicules dont la hauteur, chargement compris, est supérieure au nombre indiqué



B13* Accès interdit aux véhicules dont le PTAC ou le PTRAC excède le nombre indiqué



B13a* Accès interdit aux véhicules pesant sur un essieu plus que le nombre indiqué



B14* Limitation de vitesse. Ce panneau notifie l'interdiction de dépasser la vitesse indiquée



B15 Cédez le passage à la circulation venant en sens inverse



B16 Signaux sonores interdits



B17* Interdiction aux véhicules de circuler sans maintenir entre eux un intervalle au moins égal au nombre indiqué



B18a Accès interdit aux véhicules transportant des marchandises explosives ou facilement inflammables



B18b Accès interdit aux véhicules transportant des marchandises susceptibles de polluer les eaux



B18c Accès interdit aux véhicules transportant des marchandises dangereuses



B19* Autres interdictions dont la nature est indiquée par une inscription sur le panneau



B31 Fin de toutes les interdictions précédemment signalées, imposées aux véhicules en mouvement



B33 Fin de limitation de vitesse



B34 Fin d'interdiction de dépasser notifiée par le panneau B3



B34a Fin d'interdiction de dépasser notifiée par le panneau B3a



B35 Fin d'interdiction de l'usage de l'avertisseur sonore



B39 Fin d'interdiction dont la nature est indiquée sur le panneau

Disponible en GAMME

Format	Dimensions (mm)	Ecolign®	Bretagne	Europ (1)
Miniature	450	•	•	•
Petite	650	•	•	•
Normale	850	•	•	•
Grande (2)	1050	•	•	-
Très grande (2)	1250	•	•	-

► *Informations à préciser.

► (1) Europ est disponible uniquement en Cl.1 et Cl.2.

► (2) Les fixations se font à l'aide de 2 colliers sauf pour les panneaux à partir de 1050 mm ou il faut 3 colliers (voir page supports et fixations).

Prescriptions à signaler

L'objet de la signalisation de prescription est de porter à la connaissance des usagers de la route les interdictions et obligations particulières résultant de mesures réglementaires complétant le code de la route.

Les panneaux de prescription se subdivisent en quatre catégories :



A- panneaux d'interdiction



B- panneaux d'obligation



C- panneaux de fin de prescription



D- panneaux de prescription zonale

- Les panneaux de prescription sont placés au voisinage immédiat de l'endroit où celle-ci commence à s'imposer. Ils doivent être répétés après chaque intersection autre que celles avec des voies privées non ouvertes à la circulation publique ou des chemins de terre.

Doublement des panneaux d'interdiction

- Sur les autoroutes et les routes à plus de deux voies à chaussées séparées par un terre-plein central, les panneaux de signalisation d'interdiction placés à la droite de la route sont répétés de l'autre côté de la chaussée ou sur un portique au-dessus des voies.



Sens interdit :

- Le panneau B1 indique au début des chaussées en sens unique que les véhicules peuvent seulement y circuler en sens inverse. Lorsque l'interdiction ne s'applique pas d'une façon permanente, il y a lieu d'utiliser de préférence un panneau mobile occultable ou pliable complété par un panneau d'indications diverses M9. Il peut également être complété par un panneau de distance M1.
- L'existence d'un sens interdit doit faire l'objet d'une signalisation placée, non seulement au début de la section concernée, mais aussi à toutes les intersections (autres que celles avec des voies privées non ouvertes à la circulation publique ou des chemins de terre) par lesquelles des véhicules peuvent accéder à cette section.

NOUVEAU panneau B1J :

- Pour prévenir les contresens sur les bretelles de sortie des autoroutes et des routes à chaussées séparées, en répétition des panneaux B1 déjà implantés. Décor B1 sur fond jaune vif fluorescent.



A l'entrée d'une agglomération :

- Les prescriptions de circulation applicables sont portées à la connaissance des usagers par des panneaux implantés après le panneau d'entrée d'agglomération.
- Ces prescriptions ne sont applicables que sur la route sur laquelle est implanté le panneau, sauf quand la prescription est donnée par un panneau de prescription zonale, et quand le panneau de prescription est complété par un panneau M9z portant la mention « Dans toute l'agglomération ».

Réglementation implantation du panneau B14 :



Hors agglomération, s'il existe une limitation de vitesse inférieure à la réglementation générale, il est conseillé d'implanter un panneau B14 après chaque intersection rencontrée.

De le répéter tous les 1500 m environ, complété :

- Soit par un panneau M2
- Soit par un panneau M9



Vitesse limitée par temps de pluie



Sur autoroute



Sur route

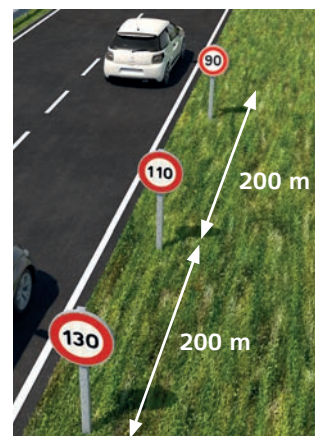


Sur certaines autoroutes, ou routes à chaussées séparées par un terre-plein central



Dégressivité de la vitesse sur autoroutes et chaussées séparées.

- Si la limitation de vitesse exige d'une proportion notable de véhicules une décélération importante, il est recommandé de placer un premier panneau B14 avec un panneau de distance M1 et de répéter le signal B14 à la distance indiquée sur le premier panneau. Sur les autoroutes et les routes à chaussées séparées, on implante plusieurs panneaux avec l'indication de vitesses dégressives par paliers de 20 km/h.



Les interdictions B2a, B2b, B2c peuvent être renforcées par l'implantation des balises J11 certifiées.





Type B - Signalisation d'obligation et de fin d'obligation

B21-1 Obligation de tourner à droite avant le panneau	B21-2 Obligation de tourner à gauche avant le panneau	B21a1 Contournement obligatoire par la droite	B21a2 Contournement obligatoire par la gauche	B21b Direction obligatoire à la prochaine intersection tout droit	B21c1 Direction obligatoire à la prochaine intersection à droite	B21c2 Direction obligatoire à la prochaine intersection à gauche
B21d1 Directions obligatoires à la prochaine intersection tout droit ou à droite	B21d2 Directions obligatoires à la prochaine intersection tout droit ou à gauche	B21e Directions obligatoires à la prochaine intersection à droite ou à gauche	B22a Piste ou bande obligatoire pour les cycles sans side-car ou remorque	B22b Chemin obligatoire pour piétons	B22c Chemin obligatoire pour cavaliers	B25 Vitesse minimale obligatoire (Préciser la vitesse)
B26 Chaînes à neige obligatoires sur au moins deux roues motrices	B27a Voie réservée aux véhicules des services réguliers de transport en commun	B27b Voie réservée aux tramways	B29 Autres obligations dont la nature est mentionnée par une inscription sur le panneau	B40 Fin de piste ou bande obligatoire pour cycle	B41 Fin de chemin obligatoire pour piétons	B42 Fin de chemin obligatoire pour cavaliers
B43* Fin de vitesse minimale obligatoire	B44 (XB2) Fin d'obligation de l'usage des chaînes à neige	B45a Fin de voie réservée aux véhicules des services réguliers de transport en commun	B49 Fin d'obligation dont la nature est mentionnée par une inscription sur le panneau			

Quand utiliser le panneau B21

Utilisation du B21.1

Obligation de tourner avant le panneau. Il ne peut être employé que si l'usager a le droit de suivre plus d'un itinéraire au carrefour. La flèche indique la direction à suivre.



Utilisation du B21 a1

Contournement obligatoire. La flèche indique la chaussée à emprunter.



Girakub'® Economique, il remplace avantageusement l'installation de 4 panneaux B21 !



Sécurisez vos carrefours ! Simple, robuste et rapide à installer pour vos petits giratoires.

Avec l'installation d'un Girakub' de Nadia Signalisation vous allez enfin rendre obligatoire le contournement de vos giratoires.

- Très résistant, réalisé en polyéthylène blanc.
- Fixation au sol par 4 chevilles et vis fournies.



pose facile

Exclusivité Nadia Signalisation

Type B - Panneaux relatifs au stationnement



B6a1 Stationnement interdit



B6a2 Stationnement interdit du 1^{er} au 15 du mois



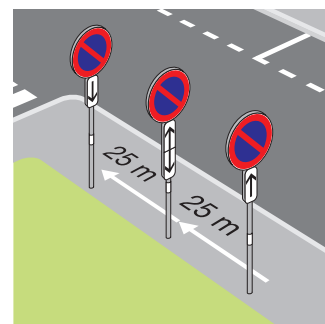
B6a3 Stationnement interdit du 16 à la fin du mois



B6d Arrêt et stationnement interdit

Stationnement interdit ou réglementé

Par dérogation à l'article 8, toutes les interdictions et restrictions de stationnement ne s'appliquent que du côté de la route sur lequel les panneaux sont placés. Elles s'appliquent au-delà du signal dans le sens de la marche jusqu'à la prochaine intersection. Lorsque la distance entre deux intersections successives est supérieure à 75 m en agglomération ou 500 m en rase campagne, on peut, pour rappeler l'interdiction, implanter un ou plusieurs panneaux B6a intermédiaires complétés par un panneau d'application M8c.



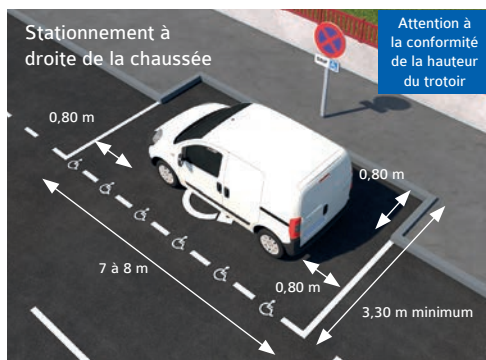
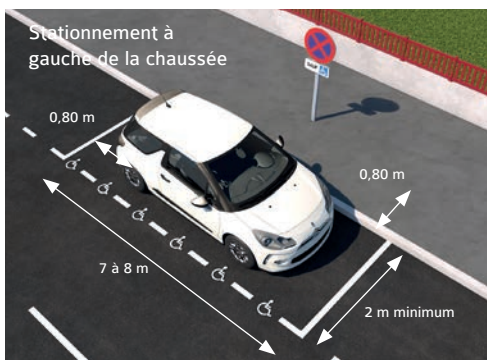
Panonceaux M6i :

Ils signalent que le stationnement est réservé aux véhicules électriques pendant la durée de recharge de leurs accumulateurs et complètent les panneaux B6a.

Disponible en GAMME

Format	Dim. (mm)	Ecolign®	Bretagne	Europ ⁽¹⁾
Miniature	450	•	•	•
Petite	650	•	•	•
Normale	850	•	•	•
Grande ⁽²⁾	1050	•	•	-
Très grande ⁽²⁾	1250	•	•	-

Réglementation du stationnement PMR (Personnes à Mobilité Réduite)

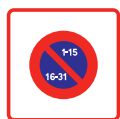


- ▶ Signalisation verticale autorisée : B6d + M6h
 - ▶ Signalisation par un marquage au sol conforme
- Ne pas utiliser le CE 14 sur la voie publique !**

Type B - Panneaux relatifs aux zones de stationnement



B6b1 Entrée d'une zone à stationnement interdit



B6b2 Entrée d'une zone à stationnement unilatéral à alternance semi-mensuelle



B6b3 Entrée d'une zone à stationnement de durée limitée



B6b4 Entrée d'une zone à stationnement payant



B6b5 Entrée d'une zone à stationnement unilatéral à alternance semi-mensuelle et à durée limitée



B50a Sortie de zone à stationnement interdit



B50b Sortie de zone à stationnement unilatéral à alternance semi-mensuelle



B50c Sortie de zone à stationnement de durée limitée avec contrôle par disque



B50d Sortie de zone à stationnement payant



B50e Sortie de zone à stationnement unilatéral à alternance semi-mensuelle et à durée limitée avec contrôle par disque

Disponible en GAMME

Format	Dim. (mm)	Ecolign®	Bretagne	Europ ⁽¹⁾
Petite	500	•	•	•
Normale	700	•	•	•
Grande	900	•	•	-
Très grande ⁽²⁾	1050	•	•	-

- ▶ *Informations à préciser.
- ▶ (1) Europ est disponible uniquement en Cl.1 et Cl.2.
- ▶ (2) Les fixations se font à l'aide de 2 colliers sauf pour les panneaux à partir de 1050 mm ou il faut 3 colliers (voir page supports et fixations)

Les exceptions

Lorsque dans le cadre d'une réglementation du stationnement il est édicté des exceptions, il convient pour les signaler d'utiliser :



- S'il s'agit d'apporter une atténuation à la réglementation générale, un panneau de type C50 portant par exemple l'inscription «stationnement autorisé sur trottoir» ;



- S'il s'agit au contraire d'indiquer des interdictions supplémentaires, un panneau de type B6a complété éventuellement par un panonceau.



Type B

Panneaux relatifs aux nouvelles zones de circulation



Définition d'une zone de rencontre :

- Section ou ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h.



B52 Entrée de zone de rencontre



B53 Sortie de zone de rencontre

Définition d'une aire piétonne :

- Section ou ensemble de sections de voies en agglomération, hors routes à grande circulation, constituant une zone affectée à la circulation des piétons de façon temporaire ou permanente. Dans cette zone, sous réserve des dispositions de l'article R. 431-9, seuls les véhicules nécessaires à la desserte interne de la zone sont autorisés à circuler à l'allure du pas et les piétons sont prioritaires sur ceux-ci.



B54 Entrée d'une aire piétonne



B55 Sortie d'aire piétonne

B52, 53, 54 & 55 Disponible en GAMME

Format	Dim. (mm)	Ecolign®	Bretagne	Europ ⁽¹⁾
Petite	500	•	•	•
Normale	700	•	•	•
Grande	900	•	•	-
Très grande ⁽²⁾	1050	•	•	-



Définition d'une zone 30 :

- Section ou ensemble de sections de voies constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, la vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes.



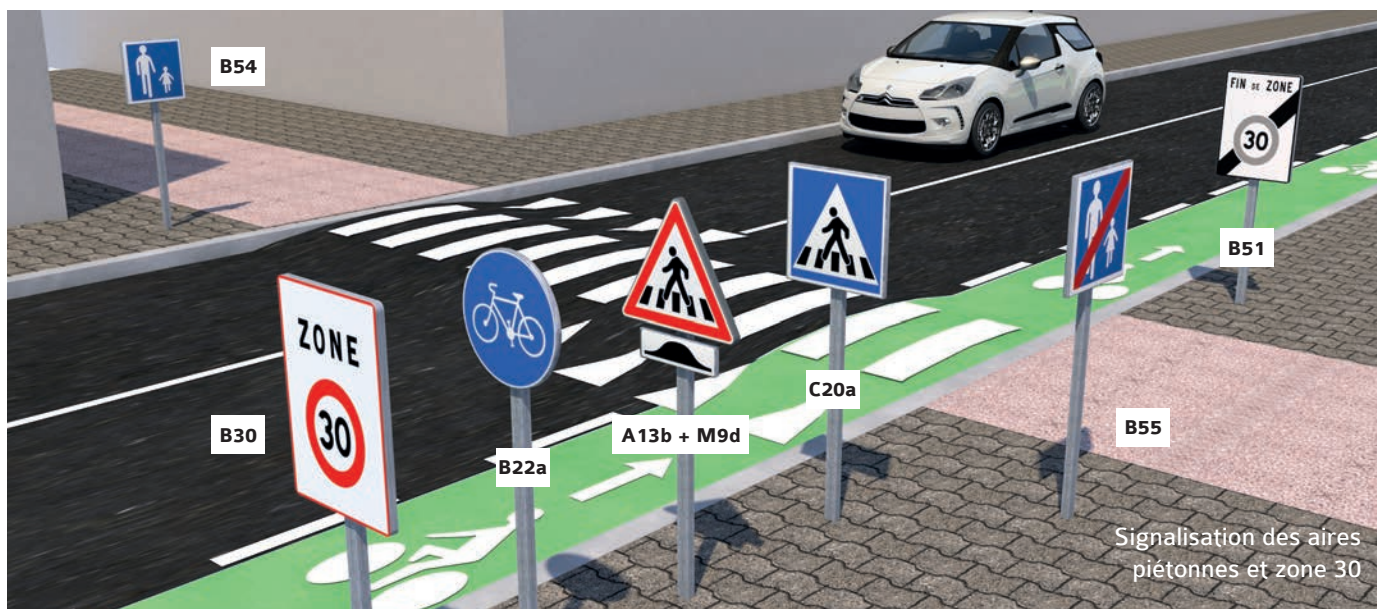
B30 Entrée d'une zone 30



B51 Sortie d'une zone 30

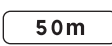

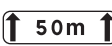
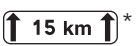



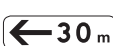









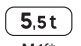


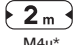










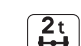









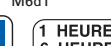

























B30 & B51 Disponible en GAMME

Format	Dim. (mm)	Ecolign®	Bretagne	Europ ⁽¹⁾
Petite	500 x 650	•	•	•
Normale	700 x 900	•	•	-
Grande	900 x 1150	•	•	-



Signalisation des aires piétonnes et zone 30

Panonceaux de type M pour signaux de type B

Panonceaux		Pour type B	Disponible en Ecolign® - Bretagne - Europ ⁽¹⁾					
			Ø 450	Ø 650	Ø 850	Ø 1050	Ø 1250	
M1*	de distance *Valeur à préciser	*   *	350 x 150	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300	
M2*	d'étendue *Valeur à préciser	*   *	350 x 150	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300	
M3	de position, directionnel *Valeur à préciser	M3b1  M3b2 	350 x 150	500 x 150	500 x 200	500 x 300	700 x 350	
		M3b3   M3b4	350 x 150	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300	
		M3a1**   M3a2**  M3d 	350 x 250	350 x 350	500 x 350	**M3a1 et 2 500 x 500	**M3a1 et 2 700 x 700	
M4	de catégorie *Valeur à préciser	 M4a  M4b  M4c  M4d1  M4d2  M4f*	350 x 150	350 x 150	500 x 200	500 x 300	700 x 350	
		 M4s  M4t  M4u*  M4w  M4x						
		 M4g  M4i  M4j  M4k  M4l  M4m	350 x 250	350 x 350	500 x 350	500 x 500	700 x 700	
		 M4p  M4q  M4r*  M4v*						
		M4e ex.1 	-	-	700 x 350	900 x 500	1000 x 600	
M4e ex.2 	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300	1200 x 400			
M6	complémentaires aux panneaux de stationnement et d'arrêt	 M6a  M6b*  M6d1	500 x 150	500 x 150	500 x 150	500 x 150	-	
		 M6d2*  M6f*  M6h  M6g	500 x 150	500 x 150	500 x 150	500 x 150	-	
		 M6i  M6j  M6k2						
		 M6c	350 x 350	350 x 350	500 x 350	500 x 350	-	
M8	d'application des prescriptions concernant le stationnement et l'arrêt *Valeur à préciser	 M8a  M8a bis*  M8b  M8d  M8d bis*  M8e  M8e bis*	350 x 150	500 x 200	500 x 200	500 x 200	-	
		 M8f  M8f bis*  M8c  M8c bis*	350 x 150	500 x 200	700 x 200	700 x 200	-	
M9	d'indications diverses	M9v1  M9v1  M9v2	500 x 350	500 x 350	700 x 350	900 x 500	1000 x 600	
	d'indications diverses Texte 1 ligne	 M9z ex.1  M9z ex.2  M9z ex.3 Liste complète voir p. 23	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300	1200 x 400	
	d'indications diverses. Texte 2 lignes ou +	 M9z ex.1  M9z ex.2  M9z ex.3 Liste complète voir p. 23						
			Texte long	700 x 200	700 x 200	900 x 250	1000 x 300	1200 x 400
			Texte court	500 x 200	500 x 200	700 x 350	900 x 500	1000 x 600
M11	prescriptions diverses	M11c1 ex  M11c1 ex  M11c2 ex	350 x 250	350 x 350	500 x 350	500 x 500	700 x 700	



Type C - Panneaux de signalisation d'indication

C1a Lieu aménagé pour le stationnement	C1b Lieu aménagé pour le stationnement gratuit à durée limitée avec contrôle.	C1c Lieu aménagé pour le stationnement payant.	C4a Vitesse conseillée.	C4b Fin de vitesse conseillée	C5 Station de taxis.	C6 Arrêt d'autobus.	C7 Arrêt tramway	C8 Emplacement d'arrêt d'urgence
C9 Station d'autopartage	C12 Circulation à sens unique	C13a Impasse	C13b Présignalisation d'une impasse	C13c Impasse uniquement accessible par les piétons	C13d Impasse uniquement accessible par les piétons et les cyclistes	C18 Priorité par rapport à la circulation venant en sens inverse	C20a Passage pour piétons	
C20c Traversée de tramways	C23 Stationnement réglementé pour les caravanes et les autocaravanes	C24a ex.1	C24a ex.2	C24a ex.3	C24a ex.4	C24b ex.1	C24c ex.2	
		Conditions particulières de circulation par voie sur la route suivie. Les panneaux C24a y indiquent les conditions particulières de circulation (nombre de voies, sens de circulation par voie, indications concernant une ou plusieurs voies).					Voies affectées. Les panneaux C24b indiquent les voies affectées à l'approche d'une intersection.	
C24c ex.1	C24b ex.2	C26a Voie de détresse à droite	C26b Voie de détresse à gauche	C27 Surélévation de chaussée	C28 ex.1	C28 ex.2	C28 ex.3	
					Réduction du nombre de voies sur une route à chaussées séparées ou sur un crénneau de dépassement à chaussées séparées			
C29a Présignalisation d'un crénneau de dépassement ou section à chaussées séparées	C29b Crénneau de dépassement à 3 voies affectées	C29c Section de route à trois voies affectées	C30 Fin d'un crénneau de dépassement à trois voies	C50 Indications diverses	C51a Indications diverses	C51b Indications diverses	C62 Présignalisation d'une borne de retrait de ticket de péage	
C64a Paiement auprès d'un péagiste	C64b Paiement par carte bancaire	C64c1 Paiement automatique par pièces de monnaie	C64c2 Paiement automatique par billets et/ou pièces de monnaie	C64d ex.1 et ex.2 Paiement par abonnement. La voie est réservée aux usagers abonnés	C107* Route à accès réglementé.	C108* Fin de route à accès réglementé		
C111 Tunnel	C112 Fin de tunnel	C113 Piste ou bande cyclable conseillée et réservée aux cycles à deux ou trois roues.	C114 Fin d'une piste ou d'une bande cyclable	C115 Signalent les voies vertes et voies réservées aux piétons et aux véhicules non motorisés.	C116 Fin de voies vertes et voies réservées aux piétons et aux véhicules non motorisés.	C207* Début d'une section d'auto-route.	C208* Fin d'une section d'auto-route.	

- ▶ *Type C / Gamme supérieure et exceptionnelle.
- ▶ (1) Europ est disponible uniquement en Cl.1 et Cl.2.
- ▶ (2) Au delà de 900 mm fixation par 3 colliers (voir page supports).

Objet de la signalisation d'indication

L'objet de la signalisation d'indication est de porter à la connaissance des usagers de la route des informations utiles à la conduite des véhicules : indications relatives à l'usage et à la praticabilité des voies, annonce de certains aménagements. Certains de ces signaux recouvrent des prescriptions particulières. La signalisation d'indication est réalisée à l'aide de panneaux de type C.

Disponible en GAMME

Format	Dim. (mm)	Ecolign®	Bretagne	Europ ⁽¹⁾
Miniature	350	•	•	•
Petite	500	•	•	•
Normale	700	•	•	•
Grande ⁽²⁾	900	•	•	-
Très grande ⁽²⁾	1050	•	•	-
Supérieure ⁽²⁾	1200	-	•	-
Exceptionnelle ⁽²⁾	1500	-	•	-

Réglementation des panneaux C8 et C20c

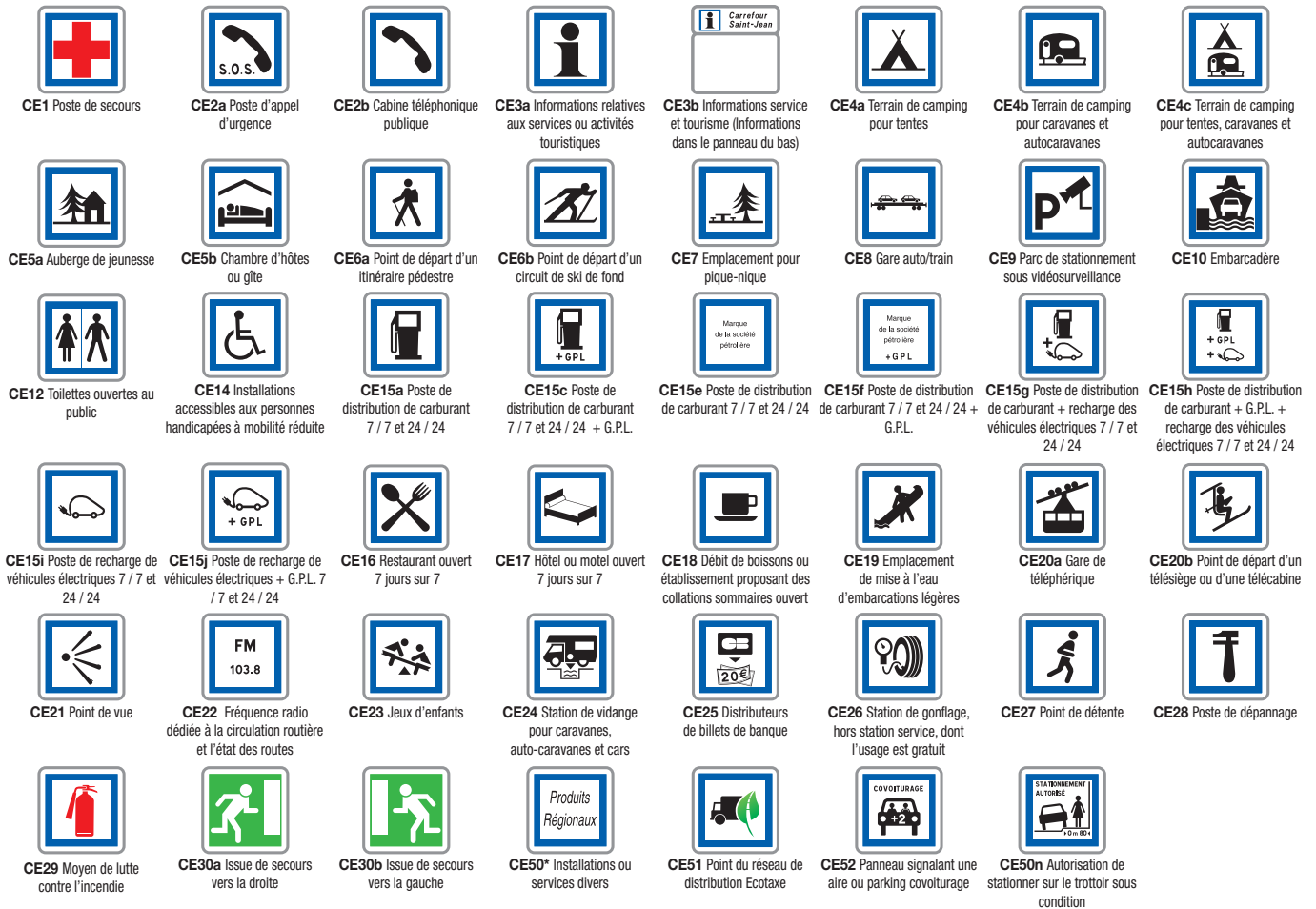
C20c - Traversée de tramway

Si la traversée de tramway n'est pas munie d'une signalisation lumineuse tricolore, la signalisation de position est OBLIGATOIRE et se fait au moyen du panneau C20c, complété en amont par une signalisation avancée réalisée par un triangle A9 complété d'un panneau M9z portant l'inscription «PRIORITÉ AU TRAMWAY». Lorsque la traversée n'est munie d'aucune signalisation lumineuse dynamique, le panneau C20c peut être complété par un panneau d'indications diverses M9z portant l'inscription «PRIORITÉ AU TRAMWAY».



C20c

Type CE - Panneaux de signalisation d'indication des services



Objet de la signalisation des services

L'objet de la signalisation des services est de porter à la connaissance des usagers de la route la proximité ou la présence de services ou d'installations rares ou isolés, susceptibles de leur être utiles et accompagnés, selon la nature de ces services ou installations, d'une possibilité de stationnement. Cette signalisation est réalisée à l'aide des panneaux de type CE et/ou du panneau C1a.

Panneaux de type M pour signaux de type C & CE

Disponible en GAMME

Format	Dim. (mm)	Ecolign®	Bretagne	Europ ⁽¹⁾
Miniature	350	•	•	•
Petite	500	•	•	•
Normale	700	•	•	•
Grande ⁽²⁾	900	•	•	-
Très grande ⁽²⁾	1050	•	•	-
Supérieure ⁽²⁾	1200	-	•	-
Exceptionnelle ⁽²⁾	1500	-	•	-

Panneaux	Pour type C & CE	Disponible en Ecolign® - Bretagne - Europ ⁽¹⁾				
		350	500	700	900	1050
M1* de distance	M1a 27 km 50m * 7,5 km *	350 x 150	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300
M2* d'étendue	* 50m 15 km *	350 x 150	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300
M3 de position directionnel	M3a1 M3a2	350 x 250	500 x 300	700 x 350	900 x 500	1000 x 600
	M3b1 M3b2 M3b3 30 m M3b4 30 m	350 x 150	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300
M4 de catégorie	M4a M4b M4c M4d1 M4d2 M4f* M4w M4x M4z	350 x 150	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300
	M4g M4i M4n M4y	350 x 250	500 x 300	700 x 350	900 x 500	1000 x 600
M6 de stationnement	M6c	350 x 150	350 x 150	700 x 200	700 x 200	-
	M6K1	350 x 250	500 x 300	700 x 350	900 x 500	1000 x 600
M9 d'indications diverses	M9d M9z 8 h - 15 h M9z INFO ROUTE	350 x 150	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300
	M9e M9f M9z VALLEE du LOIR	350 x 250	500 x 300	700 x 350	900 x 500	1000 x 600
M10 d'identification dérogations	M10c1 M10c2 N 137 M10a/C107-C207 N 137 M10b/C107-C207 IP19 Les Flots Bleus M10z	350 x 150	500 x 150	700 x 200	900 x 250	1000 x 300
M11 prescriptions diverses	M11a VEHICULES AGRICOLES AUTORISES M11b INTERDIT SAUF DE 19h à 9h	350 x 250	500 x 300	700 x 350	900 x 500	1000 x 600
	M11c1 ex D M11c2 ex D DE 19h à 9h	-	-	700 x 350	300 x 500	-



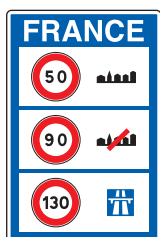
Autres signaux d'indication - Type C3, 14 & C25



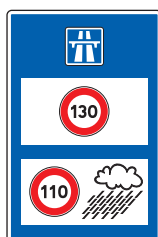
C3



C14*



C25a



C25b modèle 1



C25b modèle 2



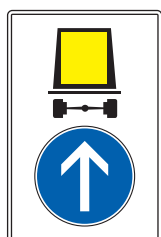
C25b modèle 3

Disponible en GAMME

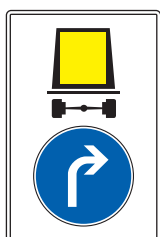
Réf.	Dimensions (mm)	Bretagne
C3	600 x 800	•
C14	900 x 1300	•
C25	1600 x 2400	•

►*Plaquettes amovibles, nous consulter

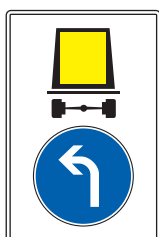
Signaux d'indication - Type C117



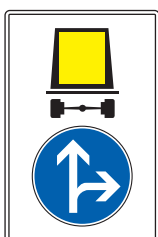
C117b21b



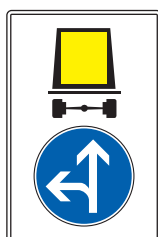
C117b21c1



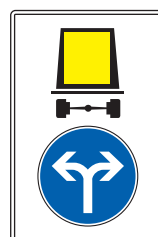
C117b21c2



C117b21d1



C117b21d2



C117b21e

Disponible en GAMME








Réf.	Dimensions (mm)	Bretagne
C117	900 x 1200	•
	1050 x 1500	•



Balises et balisettes

Réglementation des balises

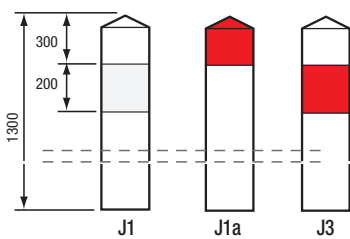
Type de virage ou de danger

Classe du virage	Vitesse recommandée dans le virage	Présignalisation	Type de balise
A	supérieure à 82 km/h	 A1*	-
B	entre 74 et 82 km/h	 A1*	 J1
C	entre 50 et 74 km/h	 A1*	 J1 + J4
D	inférieure à 50 km/h	 A1*	 J4

*Si en approche du virage la visibilité est mauvaise



Balisettes J1 & J3



► Anneau blanc Classe 2, Balise ø 200
J1 : Balise de virage
J3 : Balise d'intersection Classe 2 obligatoire

Balises	
J1	Collier blanc
J1 a	à tête rouge
J3	collier rouge
J1 ou J3	colliers rouge ou blanc classe 2*

►*A préciser ou nous consulter



En rase campagne, les balises J1 (balisage des virages) et J3 (signalisation de position des intersections de route) ont toujours un revêtement de film Cl.2.

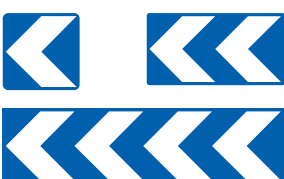
Balise J1

Les balises J1 ont pour objet de matérialiser le tracé extérieur des virages qui peuvent ne pas apparaître clairement aux automobilistes. Dans les sections fréquemment enneigées, la partie de la balise située au-dessus de la bande rétro réfléchissante peut être de couleur rouge (cf. art. 41-2). La balise est alors dénommée J1bis et ses règles d'implantation sont identiques à celles de la balise J1.

Balise J3

Ont pour objet de matérialiser, hors carrefour à sens giratoire, une intersection, et ce, quel que soit le régime de priorité établi. Une balise J3 est placée à chaque angle formé par les voies sécantes.

Balises J4 - De virage et d'obstacles



J4 - Balises de virage

Balise J4

Les balises J4 ont pour objet de compléter (J4 multichevrons) ou de remplacer (J4 monochevron) les balises J1, lorsque le renforcement de l'alerte est nécessaire.



Disponible en GAMME

Balise J4 (Dim. mm)	Ecolign®	Bretagne
400 x 400	•	•
600 x 600	•	•
800 x 400	•	•
1200 x 400	•	•
1200 x 600	•	•
1600 x 400	•	•
2000 x 400	•	•
1800 x 600	•	•
2400 x 600	•	•



Balises J5 - Tête d'îlot



J5 - Balise de tête d'îlot

Balise J5

La balise J5 a pour objet de signaler le nez d'un îlot séparateur ou l'origine d'un terre-plein séparant deux courants de sens de circulation opposés, à l'exclusion des îlots peints.

► J5 ne peut être implantée qu'après une ligne blanche continue.

Balise J5	Ecolign®	Bretagne	Europ
350 x 350	•	•	•
500 x 500	•	•	•
700 x 700	•	•	•
900 x 900	•	•	-
1050 x 1050	•	•	-

► (1) Europ est disponible uniquement en Cl.1 et Cl.2.

Panneaux auto-relevables



Fixation :
platine +
douilles
sur plots
élastiques



Fixation sur
fourreau :
90 x 50 mm

Balise	Référence Classe 1	Référence Classe 2
J5 350	J5 PA 350	J5 PA 350 cl2
J5 500	J5 PA 500	J5 PA 500 cl2
J5 700	J5 PA 700	J5 PA 700 cl2
J4 400	J4 PA 400	J4 PA 400 cl 2
B21a1 450*	B21 PA 450	B21 PA 450 cl2
B21a1 650*	B21 PA 650	B21 PA 650 cl 2

*Pour autres B21 : Préciser la référence. Sur cheville ou 80 x 40, à préciser.



Balise J7

Balise J7

Manche à air qui a pour objet de mettre en évidence la force et la direction d'un vent susceptible de surprendre l'usager d'une route.

Balises J10 - A7 / A8 bis & signalisation de type G

Balises J10

Ces balises ont pour objet d'indiquer aux usagers la distance restant à parcourir avant d'atteindre un passage à niveau.



J10G
À implanter à 150 m
du passage à niveau.



J10G
À implanter à 100 m
du passage à niveau.



J10G
À implanter à 50 m
du passage à niveau.



A7 bis
Implantation
à gauche



A8 bis
Implantation
à droite

Balises type J10 à l'unité. Préciser l'implantation gauche ou droite A7/A8 bis 1000.



G1c



G1a



G1b

Pour portique



G3



M9h



Balises	Dimensions en mm
G1 - G1b	1150 x 750
G1a	1150 x 950
G1c	750 x 1550
G3	600 x 350
M9h	900 x 500



A8 avec feu R1

Renforcement par feu R1 ou panonceau M9h

En zones dangereuses renforcement de la signalisation des passages à niveau avec un feu de balisage R1.

Balisettes J11 / J12 - Auto-relevables



- Balisage permanent J11 ou J12, s'efface sous les chocs et reprend sa place automatiquement,
- Se visse au sol sur une douille métallique scellée dans la chaussée à l'aide de résine,
- Visible de nuit grâce à ses 2 colliers rétro réfléchissants (450 cd-lux/m2)
- Hauteur 750,
- Diamètre 200.

Balisés	Réf.
Blanche - Balisage axial	J11
Verte - Balisage des divergents et convergents	J12
Clé de montage	CM12
Cartouche de résine (pour 8 à 10 balisettes)	C50
Douille IG M12	DM12
Pistolet	P2000

Balisés J11

Elles doivent être conçues pour retrouver leur position initiale après avoir été heurtées. Elles peuvent être utilisées dans les cas suivants :

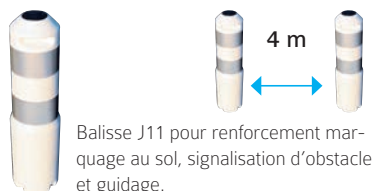
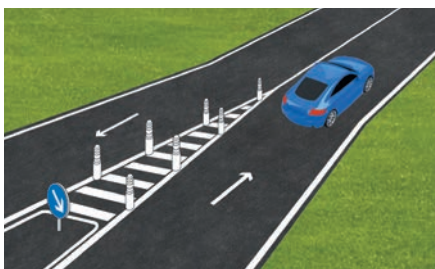
- Guidage, canalisation de trafic ;
- Dissuasion, empêchement de manoeuvre dangereuse ;
- Emploi ponctuel en agglomération, dans la perspective d'un aménagement définitif de voirie.

Balisés J12

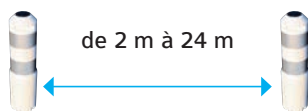
Les balisés rendues solidaires du sol ont pour objet de renforcer le marquage permanent longitudinal continu exclusivement dans la signalisation des divergents.

- Dissuasion, empêchement de manoeuvre dangereuse ;
- Emploi ponctuel en agglomération, dans la perspective d'un aménagement définitif de voirie.

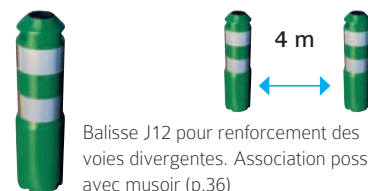
Implantation des balisés J11



Balisés J11 pour renforcement marquage au sol, signalisation d'obstacle et guidage.



En rase campagne : 24 m
Points particuliers : 12 m
Agglomération : 2 m



Balisés J12 pour renforcement des voies divergentes. Association possible avec musoir (p.36)

Balisés J13



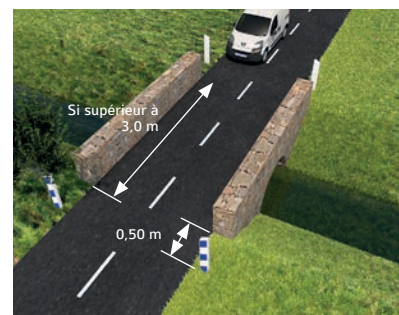
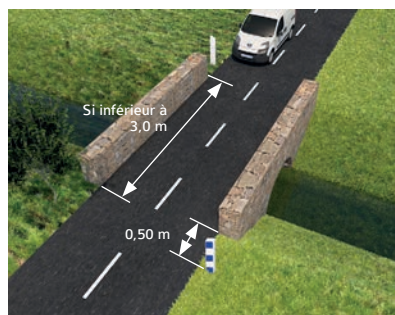
J13

Les balisés J13 ont pour objet de signaler :

- Sur des routes de largeur inférieure à 7 m, des petits ouvrages situés à proximité immédiate de la chaussée, et pouvant constituer des obstacles dangereux.

Les balisés J13 sont utilisées pour signaler les obstacles, elles doivent être perceptibles pour les deux sens de circulation.

- Pour les obstacles de longueur égale ou supérieure à 3 m, une balisé J13 est implantée à chaque extrémité de l'obstacle. Dans ce cas, les deux balisés ne comportent des bandes que sur la face visible dans le sens de circulation ;
- Pour les obstacles de longueur inférieure à 3 m, une seule balisé J13 comportant des bandes sur les deux faces est implantée avant la première extrémité rencontrée de l'obstacle.
- Si l'obstacle masque la perception de la balisé pour l'un des sens de circulation, deux balisés sont implantés comme dans le cas précédent.

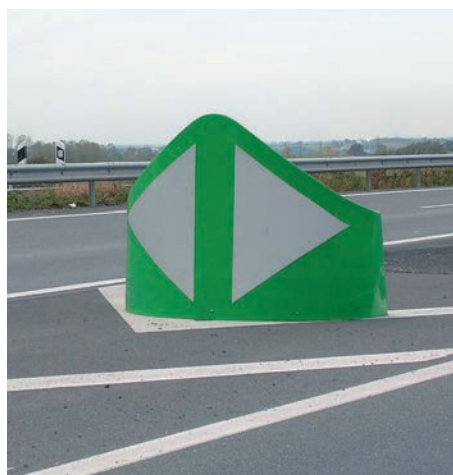


Balisé J13	
Simple face SF	250 x 1200 mm
Double faces DF	250 x 1200 mm

- ▶ *Balisés J13 : N'oubliez pas de préciser droite ou gauche.
- ▶ *Balisés J13 : Disponibles uniquement en Cl.2
- ▶ Livrée avec fourreau 50 x 30 mm (longueur scellement : 400 mm).



Balises de musoir J14A



Balises J14a et J14b.

Les balises J14a et J14b ont pour objet de signaler la position des divergents. La balise J14b est utilisée dans la signalisation des nœuds autoroutiers et éventuellement dans la signalisation des divergents sur lesquels le trafic est très important.

- Balise réalisée en polyester armé de fibres de verre teinté de couleur verte.
- Visible de jour comme de nuit avec ses 2 triangles rétrofléchissant en film certifié c11 ou c12.
- Transport facile par sa forme empilable.
- Pose : fixé dans le sol par tiges d'ancrage ou chevilles métalliques, ou lesté dans le bac amovible prévu à cet effet.

Dim. (mm)	Fixations	Film des flèches C11	Film des flèches C12
Ø 1000	à sceller	1S1	1S2
Ø 1000	avec bac	1B1	1B2
Ø 2000	à sceller	2S1	2S2
Ø 2000	avec bac	2B1	2B2

► *A préciser ou nous consulter

Miroirs routiers normés - En inox incassable

L'emploi des miroirs est strictement interdit hors agglomération.

En agglomération, le miroir doit être considéré comme un palliatif et n'être utilisé que si les travaux nécessaires à l'amélioration de la visibilité ne peuvent être réalisés.

Caractéristiques :

Nos miroirs convexes sont en acier inoxydable. Ils sont montés sur un caisson aluminium qui sert à la fois de protection et d'encadrement. La face est rayée en noir et blanc. Les dimensions sont conformes à la réglementation.

- Miroirs garantis : 5 ans*
- Doit-être utilisé seulement en agglomération.

Conditions :

- Mise en place d'un régime de priorité (AB4)
- Distance entre la bande d'arrêt et le miroir < 15 m
- Hauteur d'implantation : 2,30 m
- Limitation de la route prioritaire : maxi 50 km/h



600 x 400



800 x 600

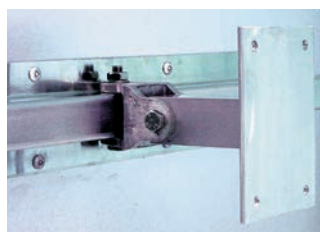


Ø 600

Les montages possibles :



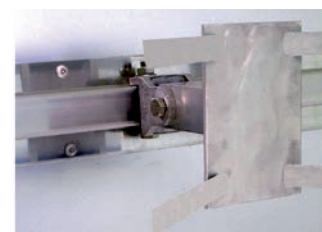
Sur poteau acier 80X80



Sur mur



Sur mâts alu Ø 76 ou 90



Sur candélabre

À préciser à la commande

L'orientation du miroir s'effectue par un système de chapes aluminium qui permettent toutes positions par simple serrage de 2 boulons.

Miroir Inox	Encadrement	Réf.
600 x 400 mm	900 x 600 mm	Mi 40 60
800 x 600 mm	1200 x 900 mm	Mi 60 80
Ø 600 mm	900 x 900 mm	Mi 60

Tarif miroir fixation comprise (A préciser à la commande)

*Hors vandalisme ou accident

Ralentisseurs

Ralentisseur pour voies privées

- Réduit la vitesse,
- Implantation uniquement dans les voies privées,
- Disponible en jaune ou en noir avec terminaisons associées.



Photo non contractuelle

Terminaison de ralentisseur

- Corps et terminaison de ralentisseur réalisés en PVC recyclé très résistant,
- Surface striée antidérapante,
- Dimensions corps central : 500 x 350 x 45 mm,
- Dimensions extrémités : 175 x 350 x 45 mm,
- Équipé de 4 réflecteurs.



Photo non contractuelle



Photo non contractuelle

Séparateurs de voies



Fabriqué en caoutchouc vierge vulcanisé. Coloris : rouge et blanc. Séparateur de voies franchissable permettant de délimiter des voies réservées ou des emplacements de stationnement. Franchissable et sans dommage pour les véhicules - 2 bandes blanches réfléchissantes classe 2, capuchons cache trous inclus, - En option : 3 fixations asphalte / béton / colle, 2 réflecteurs Ø 50 mm REF50SBS.

Longueur (mm)	Largeur (mm)	Hauteur (mm)	Poids (kg)
1200	150	45	8.5

Coussins Berlinois

Coussins Berlinois pour voies publiques

Réduit la vitesse des automobilistes sans gêner leur circulation

- Coussins de couleur rouge brique avec des bandes rétro réfléchissantes blanches et antidérapantes.
- Reliefs de grande épaisseur garantissant un coefficient SRT durable dans le temps; répond à la norme NFEN13036-4, il est conforme aux exigences du CERTU (>0.45). Coefficient de glissance humide 0.50 en.



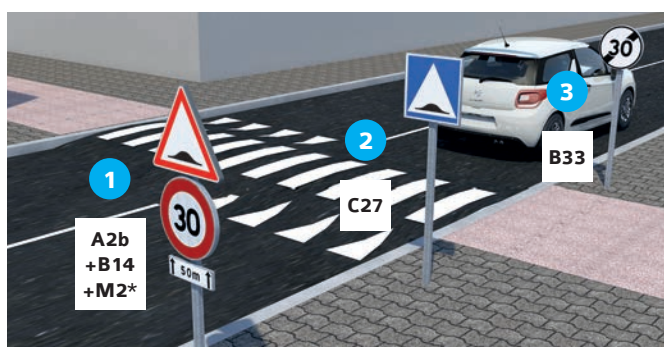
Photo non contractuelle

Caractéristiques :

- Constitué de 6 éléments en caoutchouc rouge brique.
- Dim . L 3000 x larg 1800 x H 65 mm.
- Livré avec fixations par chevilles et tirefonds, bouchons caoutchouc et éléments de liaison des modules. Pose : 6 trous de fixation par élément soit 36 points d'ancrage.

Signalisation des ralentisseurs

Dos d'âne coussin hors zone 30



Dos d'âne trapèze hors zone 30



- 1 Signalisation avancée 2 En position 3 En sortie

*M2 indication de distance en cas de ralentisseurs successifs



Plaquettes de jalonnement

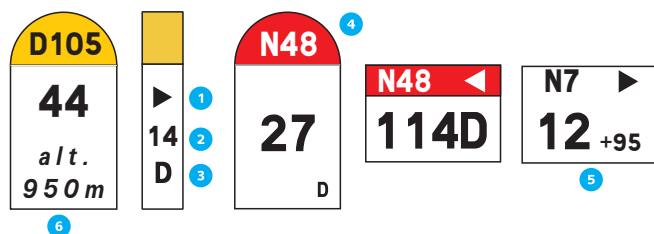
Désignation	Sur autoroute			Sur route
	Jalonnement Kilométrique	Jalonnement Hectométrique	Point de repère et de bretelle	Point particulier
Référence	F202	F203	PR	PP
Caractéristiques	Plaque plane 2 trous Ø 6	Plaque plane 2 trous Ø 6	Panneau "PROFIL"	Panneau "PROFIL"
Dimensions	300 x 150	200 x 100	350 x 250	350 x 250
Dim. support	Cornière galva 20x20 / L. 1100	Cornière galva 20x20 / L. 1100	U galva 40x20 / L. 1200	U galva 40x20 / L. 1200

Bornes kilométriques

Désignation	Profil		Provence		Europ	
	Simple face	Double faces	Simple face	Double faces	Simple face	Double faces
	Fixation centrale au dos	Support traversant	Fixation centrale au dos	Fixation drapeau par inserts	Support traversant	Support travers
Dimensions	350x500	350x500	350x500	350x500	350x500	350x500
Support	Tous supports	40x20 (compris)	Tous supports	Ø 60	80x40	80x40

Plaquettes & bornes			
Désignation	Plaquettes	bornes	Type de route
E52			Autoroutes RN
E53			RD
E54			Voies communales

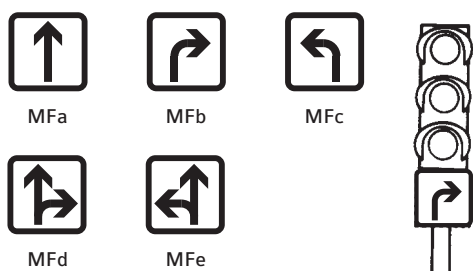
Les indications présentes sur les bornes



- Les bornes peuvent comporter une flèche, qui indique le sens des points repère (PR) croissants.
- Indique le numéro du bornage ou du repérage.
- Indique le côté de la route (mention à indiquer que sur les routes à chaussées séparées).
- D à droite de la route,
- G à gauche de la route.
- Indique l'appellation de la route.
- Indique la distance en mètres par rapport au PR (point de repère indiqué).
- Sur les routes de montagne et les autoroutes dont l'altitude est supérieure à 800 m, les bornes comportent l'indication de l'altitude pour permettre à l'utilisateur d'adapter son comportement en conséquence.



Panonceaux MF



Disponible en gamme Europ / Bretagne

Dimensions	CI 1	CI 2	Prism.
350 x 350 mm	•	•	•

Panonceaux M12

La réglementation de la signalisation routière donne désormais aux collectivités locales, lorsqu'elles le jugent possible, les outils pour autoriser les cyclistes à réaliser un cédez-le-passage à la place d'un arrêt au feu rouge avant de s'engager dans une direction indiquée.

Cette décision relève du pouvoir de police du maire.

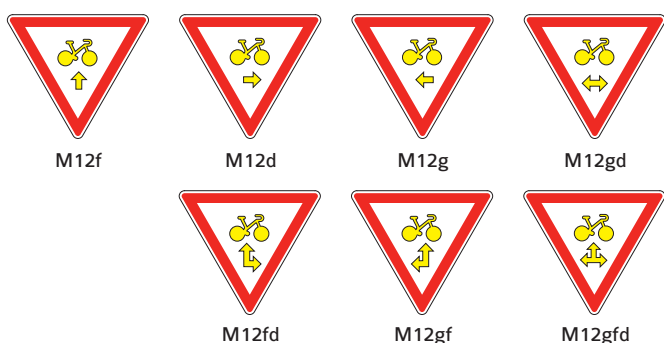
► La signalisation par panneaux M12 Autorise un cycliste à franchir la ligne d'arrêt du feu rouge pour aller dans une direction indiquée par les flèches à la condition de ne pas gêner les usagers ayant le feu au vert.



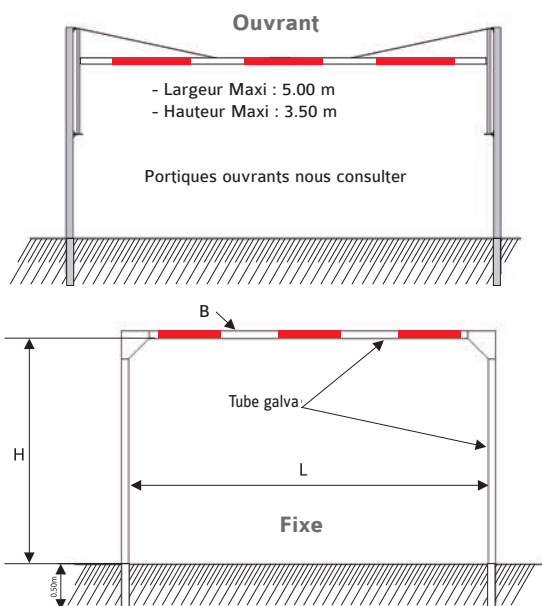
Disponible en gamme Europ / Bretagne

Dimensions	CI 1	CI 2	Prism.
300 mm	•	•	•

Références panneau M12



Portiques de gabarit



Hauteurs Hors sol	Simple face ou double face	Longueur portique fixe					
		2,5 m	3,0 m	3,5 m	4,0 m	4,5 m	5,0 m
2,0 m	SF	•	•	•	•	•	•
	DF	•	•	•	•	•	•
2,5 m	SF	•	•	•	•	•	•
	DF	•	•	•	•	•	•
3,0 m	SF	-	•	•	•	•	•
	DF	-	•	•	•	•	•
3,5 m	SF	-	-	•	•	•	•
	DF	-	-	•	•	•	•

Film rétro classe 1 sur barre horizontale simple face ou double faces. Autres dimensions : nous consulter

H : Hauteur hors sol / B : Barre horizontale démontable



Signalisation Directionnelle

Gammes
Europ
Bretagne
Anjou
Ile de France



- 48 ► Réglementation signalisation directionnelle
 - Catégories directionnelle SD1 et SD2
- 49 ► Catégories directionnelle SD3
- 50 ► Les grandes règles pour une signalisation réglementaire
- 52 ► Signalisation de position type D20
 - Signalisation avancée type D30 / D30a
 - Présignalisation type D40 / D40a
 - Signalisation de confirmation type D60
 - Signalisation complémentaire type D70
- 53 ► Signalisation type S
 - Signalisation type DP
 - Signalisation de localisation types E & EB



Sommaire

- 54 ► Signalisation touristique type H
 - Symboles d'interdiction
- 55 ► Symboles d'indication
 - Idéogrammes
- 56 ► Signalisation type DV gamme profil cyclable
 - Aménagement des voies cyclables &
 - signalisation des itinéraires cyclables
- 57 ► Présentation gamme directionnelle Europ
- 58 ► Présentation gamme directionnelle Bretagne
- 59 ► Gamme directionnelle Bretagne SD1 & SD2
 - Rectangles, flèches et cartouches Bretagne SD1 & SD2
 - Microsignalisation types D29 & E31,
 - Diagrammatiques
- 60 ► Présentation gamme directionnelle Anjou SD2
- 61 ► Gamme directionnelle Anjou SD2
 - Rectangles, flèches et cartouches Anjou SD2
- 62 ► Gamme directionnelle Anjou SD3
- 63 ► Présentation gamme directionnelle Île de France
- 64 ► Signalisation spécifique fluviale



Pour vous aider à nous
passer vos commandes
rendez-vous page 132



Norme & réglementation Signalisation directionnelle

L'indispensable signalisation de direction

Elle permet de signaler :

- Des lieux : agglomérations, communes, lieux-dits, quartiers...
- Des services : stationnements, parkings, mairie, écoles, hôpitaux, zones industrielles ou d'activité...



Elle peut être :

- Classés et signalés par la signalisation de direction.
- Non classés mais signalables par la signalisation de direction à la condition de ces 3 critères :
 - Vocation de service public,
 - Durée dans le temps,
 - Un trafic journalier minimum.

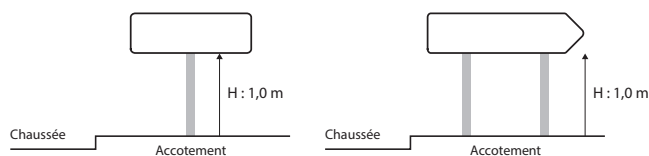
Dans le cas où ces critères ne peuvent être respectés, cette signalisation passe sous la dénomination de signalisation de proximité appelée signalétique.

- "La signalisation de direction, y compris celle concernant les lieux publics est de la responsabilité du gestionnaire de voirie".

3 catégories de panneaux pour la signalisation directionnelle : Sur accotement ou sur trottoir :

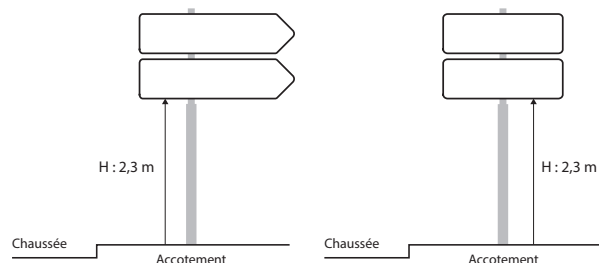
Catégorie SD1

Panneaux de direction de longueur inférieure ou égale à 2,50 m, implantés sur accotement et placés sur 1 ou 2 supports dont la hauteur au-dessus du sol est de 1 m.



Catégorie SD2

Panneaux de direction de longueur au plus égale à 3,50 m, implantés sur accotement et placés sur 1 support de type mât centré ou décentré positionnés entre 2 m et 2,5 m au-dessus du sol.



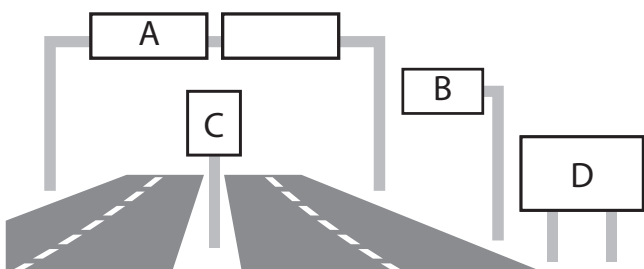
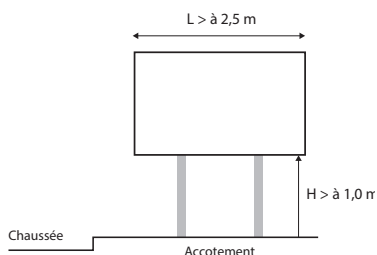
Support SD2 décentré sur terre-plein

Catégorie SD3 dégageant le gabarit ou sur accotement

Panneaux de direction de longueur supérieure à 2,50 m implantés sur accotement et placés sur plusieurs supports dont la hauteur au-dessus du sol est supérieure à 1 m ou sur haut mât, portique, potence et ouvrage d'art.

Positionné au-dessus de la chaussée sur :

- A - Portique,
- B - Potence,
- C - Haut mât, ouvrage d'art,
- D- Sur accotement.



Certification obligatoire pour notre gamme directionnelle

ascquer
association pour la certification et la qualification des équipements de la route

1 Rue Denis Pagnis - 49736 - 49307 CHOLET CEDEX
Tél : 02.41.05.06.17 - Fax : 02.41.05.24.63

1826-CPR-12-04-05-PAN2 13

08.50.15 EN 12899-1 2007

SD 904
EQUIPEMENTS DE LA ROUTE

SD1 & SD2 Bretagne Directionnel	1826-CPR-12-04-05-PAN2
SD2 Anjou	1826-CPR-12-04-05-PAN3
SD3 Anjou	1826-CPR-12-04-05-PAN6
SD3 Ile de France	1826-CPR-12-04-05-PAN7

Arrêté du 3 mai 1978 - art. 1 : Ne pourront être utilisés sur les routes ouvertes à la circulation publique que les équipements certifiés*

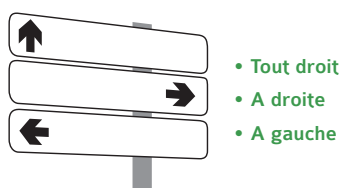




Les grandes règles pour une signalisation réglementaire

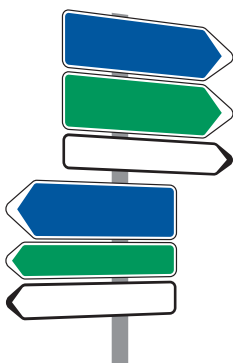


- 6 mentions maximum sur un même ensemble.
- 4 mentions maximum d'une même couleur par direction.



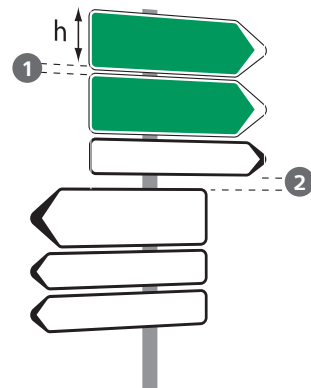
l'ordre des couleurs :

- Bleu, vert, blanc.
- 2 registres bleus de directions opposées présents sur un même ensemble, la priorité va à l'ensemble des registres qui indiquent la direction à droite.



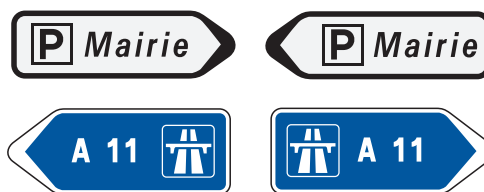
Distances entre registres :

- 1- Entre panneaux de même direction : $h / 4$.
- 2- Entre panneaux de directions différentes : $h / 2$.



Positionnement des symboles et idéogrammes :

- Les Idéogrammes se positionnent toujours devant le texte.
- Les symboles se positionnent toujours dans le talon.



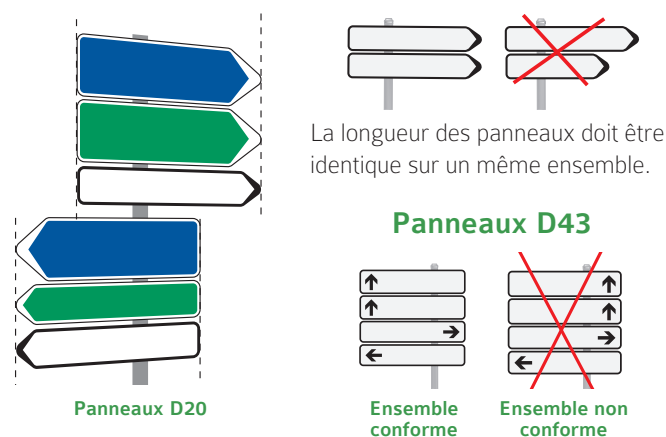
Priorités des registres :

- 1 seul registre bleu présent, la priorité va à l'ensemble où le registre bleu est présent.



- Lettrage pour des registres de même couleur.

Alignement vertical des panneaux





Hauteur des caractères en fonction de la vitesse autorisée et de leur dimension

Il existe 4 familles : L1, L2, L4 et L5

Chaque famille de caractère peut être représenté par :

- Une lettre (accents y compris)
- Un chiffre
- Un signe (trait d'union, parenthèses, point...)
- Une abréviation (s/, s/s)

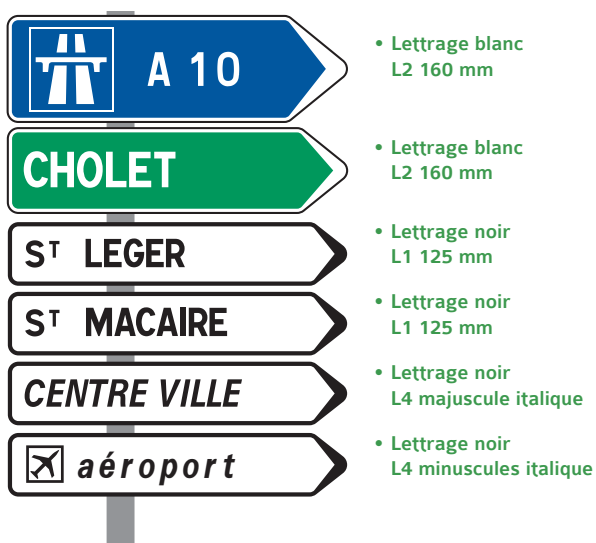
► La hauteur des caractères est définie par leur implantation et la vitesse autorisée.

Vitesse autorisée (en km/h)					
≤ 50	70	90	110	130	
Hauteur des caractères (en mm)					
	-	160	200	250	320
	100	100	125	-	-

Hb* en mm	Voiries à caractéristiques autoroutières ou assimilées				
		-	160	200	250
	Autres voiries				
	100	100	125	-	-

Pour les panneaux implantés sur portiques, potences ou hauts mâts, la hauteur de base (Hb) minimum de caractères est de 250 mm.
 Pour les panneaux fixés au plafond d'un tunnel de gabarit réduit, une *Hauteur de base (Hb) plus réduite peut être utilisée pour les caractères des panneaux, sans pouvoir être inférieure à 160 mm.

Exemple de composition d'un ensemble directionnel D20 pour une route nationale classique (vitesse 90 km/h)



- Signalisation de position : maximum 6 mentions signalées.
- Signalisation de présignalisation : maximum 6 mentions mais possibilité de dédoublement par couleur.

NB : les dimensions correspondent aux hauteurs de caractères



Le classe 2 est obligatoire :

En rase campagne :

- pour tous les panneaux implantés à + de 2 m du sol et ceux implantés sur autoroutes et routes à grande circulation quelle que soit leur hauteur d'implantation.

En ville :

- pour tous les panneaux lorsque la vitesse est relevée à 70 km/h.
- pour les panneaux de type AB dans les autres cas.



Types D20, D30, D40, D50, D60 & D70

Signalisation de position de type D20

- Les panneaux D20 indiquent la direction à suivre et sont placés dans le carrefour de telle manière que la manœuvre éventuelle soit effectuée devant le panneau.



D21a - Panneau de position avec indication de distance



D21b - Panneau de position sans indication de distance



D29 - Panneau de position pour signalement des lieux-dits et fermes avec ou sans indication de distance.

Signalisation avancée de type D30 et Da30

- Les panneaux D30 signalent l'endroit où l'utilisateur doit commencer sa manœuvre pour s'orienter vers la direction indiquée par une flèche oblique orientée vers le bas. Les panneaux de type D30 sont composés d'un ou plusieurs registres rectangulaires superposés.
- Les panneaux Da30 indiquent à l'utilisateur passant sous le panneau qu'il se trouve sur la voie correspondant à la direction suivie.



D31d - Panneau de signalisation avancée de sortie numérotée



D31e - Panneau de signalisation avancée de sortie non numérotée



D31f - Panneau de signalisation avancée de bifurcation autoroutière



Da31b - Panneau de signalisation avancée d'affectation de voies de sortie non numérotée



Da31c - Panneau de signalisation avancée d'affectation de voies de bifurcation autoroutière



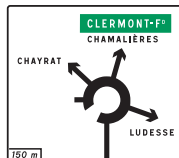
Da31d - Panneau de signalisation avancée d'affectation de voies de sortie numérotée

Présignalisation de type D40 et Da40

- Les panneaux D40 annoncent les directions desservies à la prochaine bifurcation, au prochain échangeur ou au prochain carrefour.
- Les panneaux Da40 matérialisent l'endroit où l'utilisateur doit effectuer son choix pour emprunter la ou les voies qui le concernent.



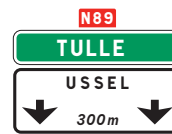
D41a - Présignalisation de sortie numérotée



D42b - Présignalisation diagrammatique à sens giratoires



D43 - Présignalisation courante des carrefours



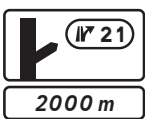
Da41b - Présignalisation d'affectation de voies de sortie non numérotée



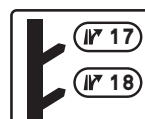
Da41c - Présignalisation d'affectation de voies de bifurcation autoroutière

Présignalisation de type D50 et Da50

- Les panneaux D50 sont destinés à alerter l'utilisateur de la proximité d'un échangeur ou d'une bifurcation autoroutière.
- Les panneaux Da50 sont destinés à alerter l'utilisateur de l'affectation des voies à proximité d'une bifurcation ou d'un échangeur.



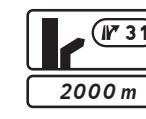
D51c - Panneau d'avertissement de sortie simple



D51d - Panneau d'avertissement de sorties rapprochées



D52a - Panneau d'avertissement de bifurcation autoroutière simple



D51b - Panneau d'avertissement de sortie avec affectation de voies



Da52a - Panneau d'avertissement de bifurcation autoroutière avec affectation de voies



Da51br - Panneau d'avertissement de sortie donnant également accès à une aire de service ou de repos, avec affectation de voie

Signalisation de confirmation de type D60

- D60 confirment les mentions desservies par la route sur laquelle ils sont implantés.



D61a - Confirmation courante sur route



D62a - Confirmation de filante sur route à chaussée séparées



D62b - Confirmation de filante sur autoroute

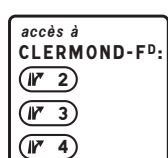


D63c - Confirmation de la prochaine sortie

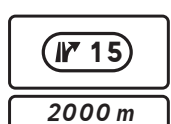
Signalisation complémentaire D70



D71 - Panneau de signalisation complémentaire de sortie.



D72 - Panneau de signalisation complémentaire des différentes sortie desservant une agglomération.



D73 - Panneau de présignalisation complémentaire de sortie.



D74a - Panneau de présignalisation complémentaire de bifurcation autoroutière comportant des numéros d'autoroutes



D74b - Panneau de présignalisation complémentaire de bifurcation autoroutière ne comportant pas de numéros d'autoroutes

Type S



D69a - Panneau de fin d'itinéraire «S».



D79a - Panneau de signalisation complémentaire d'itinéraire «S».



D69b - Panneau de fin d'itinéraire «Bis».



D79b - Panneau de signalisation complémentaire d'itinéraire «Bis».

Type DP



Jalonnement piétonnier vers un poste d'appel d'urgence vers la gauche ou vers la droite.



Dp2a



Dp2b

Jalonnement piétonnier d'une issue de secours vers la gauche ou vers la droite

Type E & EB

Signalisation de localisation type E



E31 - Localisation de tous les lieux traversés par la route pour lesquels il n'existe pas de panneau spécifique



E32 - Localisation d'un cours d'eau



E33a - Localisation d'un parc national, naturel, régional, réserve naturelle ou terrain du conservatoire du littoral et des villages lacustres



E33b - Appartenance d'une commune à un parc national, à un parc naturel régional, à une réserve naturelle ou à une zone du Conservatoire du littoral et des rivages lacustres.



E34a - Entrée sur une aire routière



E34b - Sortie d'une aire routière



E34c - Entrée sur une aire autoroutière



E34d - Sortie d'une aire autoroutière



E36a - Localisation d'un département



E36b - Localisation d'une région administrative

La Porte du Soleil

sculpteur : Jean Maurice

E37a - Nom d'une œuvre d'art et son auteur sur voiries où la circulation des piétons est interdite.

sculpteur Jean Maurice

E37b - Nom de l'auteur d'une œuvre d'art sur voiries où la circulation des piétons est interdite



E38 - Localisation des limites de gestion ou de localisation d'un réseau autoroutier.



E39 - Localisation d'un Etat appartenant à la Communauté économique européenne.

Cartouches type E

- Cartouches permettant de localiser la voie sur laquelle les panneaux sont implantés.



E41 - Vert, réseau européen



E42 - Rouge, routes et autoroutes du réseau national



E43 - Jaune, réseaux départementaux



E44 - Blanc, réseaux communaux ou ruraux



E45 - Vert, réseau forestier



E46 - Blanc, rocade

Signalisation de localisation d'entrée et de sortie d'agglomération de type EB

- Les panneaux EB10 et EB20 sont implantés aux limites de l'agglomération. A l'intérieur de ces limites, les règles de circulation particulières aux agglomérations sont applicables.
- Ces panneaux sont surmontés d'un cartouche E42, E43 ou E44.
- Seul le nom de l'agglomération figure sur les panneaux EB10 et EB20. Ces panneaux ne doivent comporter ni logotype ni idéogramme.

▶ Les panneaux de type EB sont de forme rectangulaire à fond blanc surmontés obligatoirement d'un cartouche.



EB 10



EB 20



Panneaux associés à EB 10



Panneaux associés à EB 20



- ▶ Le panneau EB10 ne peut être complété que par les seuls panneaux AB6 ou AB7, B14, E31 et E32.
- ▶ Le panneau EB20 ne peut être complété que par les seuls panneaux AB6, E31 et E32.
- ▶ Seul le nom de l'agglomération figure sur les panneaux EB10 et EB20. Ces panneaux ne doivent comporter ni logotype ni idéogramme. Le cas échéant, le nom de la commune complète celui de l'agglomération lorsque le nom de l'agglomération est différent de celui de la commune.
- ▶ Lorsqu'une zone agglomérée s'étend de manière continue sur plusieurs communes, le panneau EB20 n'est pas obligatoirement utilisé à chaque limite communale. Le panneau EB10 est suffisant pour indiquer à l'usager qu'il change de commune.



Type H - Signalisation touristique

Objet de la signalisation de localisation et d'identification

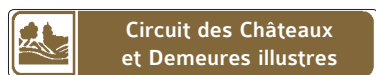
- La signalisation de localisation et d'identification a pour objet de permettre à l'usager de se situer sur l'itinéraire qu'il s'est fixé ou de l'informer qu'il a atteint sa destination en lui donnant des éléments de repérage pour faire le lien entre la carte et la situation sur le terrain.

Type H, signalisation d'intérêt culturel et touristique

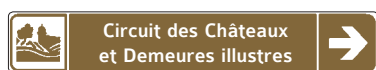
- L'objet de la signalisation d'intérêt culturel et touristique est de répondre aux besoins de repérage et d'informations culturelles et touristiques des personnes en déplacement. De par son objet, cette signalisation est facultative.



H11 - Indication par message latéral



H21 - Localisation d'un itinéraire touristique



H22 - Présignalisation d'un itinéraire touristique



H23 - Présignalisation d'un itinéraire touristique



H24 - Fin d'un itinéraire touristique

Signalisation d'animation culturelle et touristique de type H10

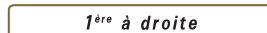
- La signalisation d'animation culturelle et touristique par panneaux de type H10 a pour objet de rompre la monotonie que ressent l'usager circulant sur les voiries à caractéristiques autoroutières ou assimilées.
- Elle lui permet de se situer dans l'espace géographique traversé en l'informant sur le patrimoine historique, culturel, touristique et naturel de la région. Elle lui précise ce qu'il voit ou peut visiter à proximité. Pour être indiqués, les monuments et sites pouvant être visités doivent être situés à moins d'une trentaine de kilomètres de la voirie concernée.



H31 - Indication d'une curiosité ou d'un lieu touristique complétée par la direction à suivre



H32 - Indication d'une curiosité ou d'un lieu touristique complétée par la direction à suivre ainsi que par un message graphique.



H33 - Indication d'une curiosité ou d'un lieu touristique complétée par un message graphique



Symboles d'interdiction



SI 1a - Direction interdite aux véhicules affectés au transport de marchandises.



SI 5 - Direction interdite aux véhicules de plus de X mètres de longueur.



SI 10 - Direction interdite aux véhicules transportant des produits explosifs ou facilement inflammables.



SI 1b - Direction interdite aux véhicules de transport de marchandises dont le PTAC ou le PTRV dépasse X tonnes.



SI 6 - Direction interdite aux véhicules de plus de X mètres de largeur.



SI 11 - Direction interdite aux véhicules transportant des produits de nature à polluer les eaux.



SI 2 - Direction interdite aux cycles.



SI 7 - Direction interdite aux véhicules de plus de X mètres de hauteur.



SI 12 - Direction interdite aux véhicules transportant des matières dangereuses.



SI 3 - Direction interdite aux véhicules aux véhicules de transport en commun de personnes.



SI 8 - Direction interdite aux véhicules ou ensembles de véhicules ayant un PTAC ou un PTRV de plus de X tonnes.



SI 13 - Direction interdite aux motos.



SI 4 - Direction interdite aux cyclomoteurs.



SI 9 - Direction interdite aux véhicules ayant un poids par essieu de plus de X tonnes.



SI 14 - Direction interdite aux véhicules tractant une caravane ou une remorque de plus de 250 kg tel que le poids total roulant ne dépasse pas 3,5 tonnes.



Symbole toujours placé dans le talon



Symbole



2 symboles maximum par panneau

► Le symbole permet d'indiquer le caractère du réseau routier, il renseigne une interdiction ou un caractère d'obligation, dans certains cas, la catégorie de véhicules concernée d'un itinéraire permettant de rejoindre les mentions indiquées. Le symbole est toujours associé à une ou plusieurs mentions. Il comporte un pictogramme dans un carré à fond bleu. Le panneau ne peut comporter plus de 2 symboles.

Réglementation : calculer la hauteur d'un symbole

► Pour dimensionner votre symbole, multipliez par 2,5 fois la hauteur du caractère (HC).

Exemple : un caractère HC = 100 mm.

Hauteur du symbole = 250 mm.

Symboles d'indication

SC 1a - Direction conseillée aux véhicules affectés au transport de marchandises.

SC 1b - Direction conseillée au transport de marchandises dont le PTAC ou le PTR A dépasse X tonnes.

SC 2 - Direction conseillée aux cyclistes.

SC 3 - Direction conseillée aux véhicules de transport en commun de personnes.

SC 4 - Direction conseillée aux cyclomoteuristes.

SC 5 - Direction conseillée aux véhicules de plus de X mètres de longueur.

SC 6 - Direction conseillée aux véhicules de plus de X mètres de largeur.

SC 7 - Direction conseillée aux véhicules de plus de X mètres de hauteur.

5,5t

2,5t

SC 8 - Direction conseillée aux véhicules ou ensembles de véhicules ayant un PTAC ou PTR A de plus de X tonnes.

SC 9 - Direction conseillée aux véhicules ayant un poids essieu de plus de X tonnes.

SC 10 - Direction conseillée aux véhicules transportant des produits explosifs ou facilement inflammables.

SC 11 - Direction conseillée aux véhicules transportant des produits de nature à polluer l'eau.

SC 12 - Direction conseillée aux véhicules transportant des matières dangereuses.

SC 13 - Direction conseillée aux motos.

SC 14 - Direction conseillée aux caravanes ou remorques de plus de 250 kg, tel que le PTR ne dépasse pas 3,5 tonnes.

SC 15 - Direction conseillée aux véhicules de PTR inférieur à 3,5 tonnes.

SC 17 - Direction atteinte par autoroute.

SE3 - Bifurcation autoroutière sans numéro d'autoroute.

SE2b & SE2c - Bifurcation autoroutière sans numéro d'autoroute.

SU 1 - Itinéraire de substitution.

SU 2 - Itinéraire bis.

SU3 - Itinéraire autoroutier. Emploi limité aux contournement de ville ou de sections d'autoroutes avec des numéros différents.

SU 4 - Permet de caractériser une rocade.

SU 5 - Permet d'identifier le caractère payant de certaines autoroutes ou de certains ouvrages

Idéogrammes

ID 1 Parc de stationnement	ID 8 Terrain de camping pour tentes	ID 14c Garage ou poste de dépannage	ID 16c Site inscrit sur la liste du patrimoine mondial	ID 21a Point de départ d'un circuit de ski de fond	ID 30 Auto-caravane
ID 1b Parc relais liaison vers différents réseaux de transport	ID 9 Terrain de camping pour caravanes	ID 14d Recharge de véhicules électriques ouvert 24/7	ID 16d Musée ayant reçu l'appellation Musée de France	ID 21b Station de ski de descente	ID 31 Toilettes
ID 1c Parc de stationnement sous vidéo-surveillance	ID 10 Auberge de jeunesse	ID 14e Recharge de véhicules électriques ouvert 24/7 + GPL	ID 16e Parc, jardin ayant reçu le label jardin remarquable	ID 22 Cimetière militaire	ID 32 Distributeur automatique de billets de banque
ID 2 Aéroport	ID 11 Emplacement pour pique-nique	ID 15a Parc naturel régional	ID 17 Point Accueil Jeunes	ID 23 Point de départ d'un itinéraire d'excursion à pied	ID 33a Produits du terroir
ID 3 Hôpital ou clinique assurant les urgences	ID 12a Gare ou le trafic voyageur est ≥ 30.000 voyageurs/an	ID 15b Parc national	ID 18 Chambre d'hôtes ou gîte	ID 24 Déchetterie	ID 33b Produits viticoles
ID 4 Hôpital ou clinique n'assurant pas les urgences	ID 12b Gare de trains autos	ID 15c Réserve naturelle	ID 19 Point de vue	ID 25 Hôtel	ID 34a Itinéraire piétonnier
ID 5a Poste d'appel d'urgence	ID 13a Embarcadère pour bac ou car ferry	ID 15d Terrain conservatoire du littoral et des rivages lacustres	ID 20a Base de loisirs	ID 26a Restaurant	ID 34b Itinéraire piéton difficilement accessible pour PMR
ID 5b Poste d'appel téléphonique	ID 13b Port de commerce	ID 15e Pt d'accueil du public d'un espace naturel sensible	ID 20b Centre équestre, promenade, ranch, poney-club	ID 26b Débit de boisson ou collations sommaires 7 jours / 7	ID 35 Zone industrielle ou parc d'activités
ID 6 Relais d'information service	ID 14a Poste de distribution de carburant	ID 15f Site ayant reçu le label Grand Site de France	ID 20c Piscine ou centre aquatique	ID 27 Maison de pays	ID 36 Centre commercial
ID 7 Installation accessible aux handicapés physiques	ID 14b Poste de distribution de carburant dont GPL	ID 16a Monument historique	ID 20d Plage	ID 28 Village étape	ID 37 Station pour véhicules avec label Autopartage
		ID 16b Site classé	ID 20e Point de mise à l'eau d'embarcations légères.	ID 29 Point d'eau potable	ID 38 Point du réseau de distribution Ecotaxe
					ID 39 Point de covoiturage

L'idéogramme permet d'illustrer une mention de service.

- 1 L'idéogramme est toujours lié à 1 mention.
- 2 2 idéogrammes au maximum par mention.
- 3 3 idéogrammes au maximum par registre.
- 4 L'idéogramme est toujours placé avant la mention.



Calculer la hauteur d'un idéogramme

► Pour dimensionner en règle votre idéogramme, multipliez par 1,5 fois la hauteur du caractère (HC).
Exemple : un caractère HC = 100 mm.
Hauteur de l'idéogramme = 150 mm.



Type DV - Gamme Profil - Cyclable

Panneau		Dimensions (mm)
Dv 11		200 X 200
Type Dv 21c ex. 1		300 X 200
ex. 2		
Type Dv 43d		200 X 300

Panneau	Hauteur	Longueur (mm)		
		600	900	1200
Dv 12 Dv 21b	100			
Dv 21a ex. 1				
Dv 43a ex. 1	150			
ex. 2				
Type Dv 43b ex. 1	200			
ex. 2				
Dv 61 ex. 1	250			
ex. 2				

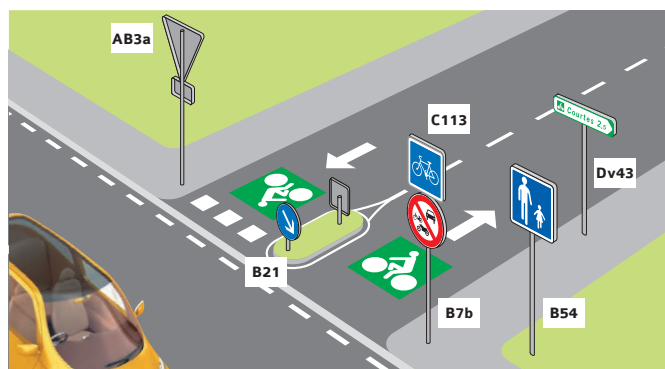
Panneau	Carrés (mm)			
	700	900	1050	1200
Dv 42a				
Type Dv 42b				
Encart Dv 44				
	Rectangles (mm)			
	600 x 1000	750 x 1000	750 x 1300	900 x 1300
	1000 x 600	1000 x 750	1300 x 750	1300 x 900

Aménagement des voies cyclables

Depuis janvier 1998, à l'occasion des réalisations ou des rénovations des voies urbaines, à l'exception des autoroutes et voies rapides, doivent être mis au point des itinéraires cyclables pourvus d'aménagements sous forme de pistes, marquages au sol ou couloirs indépendants, en fonction des besoins et contraintes de la circulation.

Signalisation des itinéraires cyclables : Objet de la signalisation

La signalisation directionnelle à l'usage des cyclistes a pour objet de fournir à ceux-ci les indications nécessaires au choix d'un itinéraire présentant de bonnes conditions de sécurité et de confort. Elle permet également de guider les cyclistes mêlés à la circulation générale vers les itinéraires les plus adaptés. La signalisation des itinéraires cyclables s'adresse aux cyclistes, usagers à part entière de la voirie, et répond donc aux mêmes principes que le reste de la signalisation de direction : continuité, lisibilité, homogénéité.



Classe 2



Classe 2



Classe 1

Réglementation signalisation de type Dv20

► En application de l'article 13, il est possible, et dans ce cas exclusivement, de mélanger sur un même support des panneaux de type D20 (pour automobilistes) de classe 2, et des panneaux de type Dv20 (pour les cyclistes) de classe 1.

Implantation des panneaux de type Dv

► Les conditions d'implantation en hauteur et distance du bord de chaussée sont les mêmes que pour la signalisation directionnelle destinée à la circulation générale. La signalisation de position de type Dv20 utilise de préférence les mêmes supports que ceux de la signalisation directionnelle destinée à la circulation générale. Les panneaux destinés aux cyclistes sont alors placés en dessous et séparés des panneaux de type D20.

Gamme Europ



Points forts

- Esthétisme avec l'absence de fixation apparente et laquage possible.
- Pose facile sur des supports traversants.
- Economique, pas de fixation à rajouter, possibilité d'utilisation en double face.

Caractéristiques

- 1- Panneaux en résine de synthèse injectée assurant résistance, longévité et sécurité.
- 2- Panneau caissonnés d'épaisseur 52 mm
- 3, 4- Système de fixation intégré aux panneaux

Finition & Options

- Films et encres classe 1, 2

Classe 1

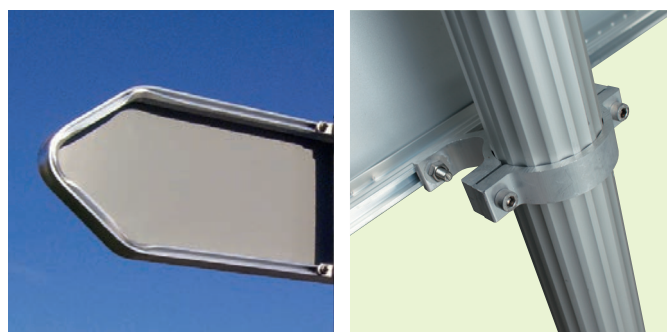


Classe 2





Gamme Bretagne



Points forts

- Panneau avec face sertie dans un profil aluminium assurant une grande rigidité,
- Sécurité de manipulation du panneau, pas de bord tranchant,
- Fixation dans le profil aluminium,
- Pas de rajout de glissière sur le dos du panneau.
- Les panneaux de cette catégorie sont implantés sur accotement ou trottoir.



1826-CPR-12-04-05-PAN2

Finition & Options

- Option laquage époxy (teintes RAL sur demande),
- Films et encres classe 1 et 2, Prismatique ou billes.

Caractéristiques

- Cadre profilé aluminium cannelé formant une glissière épaisseur = 41 mm,
- Face : tôle acier avec 3 protections : galvanisation + primaire époxy + laque polyester épaisseur = 0,9 mm,
- Couleurs de fond : blanc, vert et bleu + cartouches indiquant le type de voie (en simple face),
- Pose sur support galva ou mât aluminium à sceller au sol,
- 2 supports si la longueur du panneau est supérieur à 1,2 m (SD1 uniquement),
- Colliers en aluminium (2 à 4 colliers maxi en fonction de la hauteur du panneau),
- Hauteur d'implantation = 1 m sous le dernier panneau (SD1) ou 2,30 m (SD2).



Classe 1



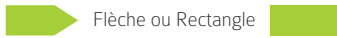
Classe 2 Prismatique ou billes



Bretagne SD1 & SD2

Signalisation Directionnelle réglementaire

Rectangles et flèches



Lignes	H x L (en mm)	Nombre de fixations par format (pour un mât)							
		800	1000	1300	1600	1900	2200	2500	3000
1 ligne 80 ou 1 ligne 100	250	2	2	2	3	3	3		
1 ligne 125	300	2	2	2	3	3	3	3	
1 ligne 160 ou 2 lignes 100	400	2	2	2	3	3	3	3	3
1 ligne 200 ou 2 lignes 125	500	2	2	2	3	3	3	3	3
1 ligne 250, 2 lignes 160 3 lignes 100	600		2	2	3	3	3	3	3
2 lignes 200 ou 3 lignes 125	750			3	3**	3	3	3	4
2 lignes 250 ou 3 lignes 160	900			3	3	3	3	4	5
3 lignes 200 ou 3 lignes 250	1200			4	4	4	4	5	6

Format réservé aux rectangle uniquement.

Dimensions non normalisées

**Format autorisé en flèche

Cartouches

- E 11** E 41 : pour le réseau européen, fond vert.
- D 307** E 43 : pour le réseau départemental, fond jaune.
- N 7** E 42 : pour routes et autoroutes du réseau national, fond rouge.
- A 87**
- C 12** E 44 : pour le réseau communal ou rural, fond blanc.

	Dimensions (en mm)						
	350 x 150	500 x 150	500 x 200	500 x 250	700 x 250	800 x 300	800 x 400
Nbre de fixations	1	1	1	2	2	2	2

1 fixation cartouche FC comprise

Type D29 & E31 - Microsignalisation



E31 - Fond noir / texte blanc / sans flèche - Gamme EUROP

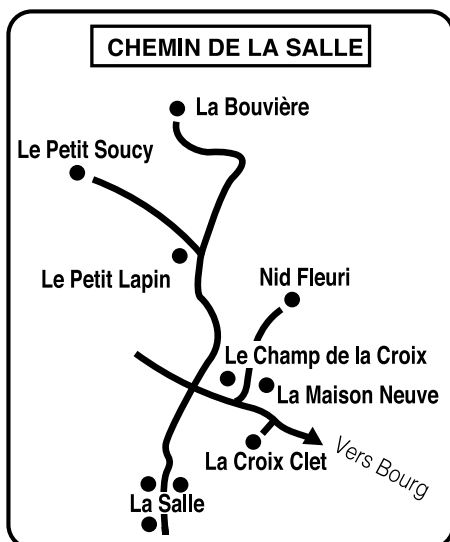


E31 - Fond noir / texte blanc / sans flèche - Gamme Ecolign®



D29 - Fond blanc / flèche noire droite ou gauche à préciser - Gamme Bretagne

Diagrammatiques

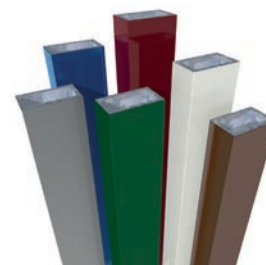


Diagrammatique schéma village

Description	Ht	Lg	400	500	600	700	800	900	1000	1300
Bretagne / Ecolign® 1 ligne	120		•	•	•	•	•	•	•	•
Bretagne / Ecolign® 2 lignes	250		-	-	•	-	•	-	•	•
Europ simple ou double faces	120		-	-	•	-	•	-	•	-



Signalisation directionnelle D1 (hauteur d'implantation 1 m du sol) : prévoir 2 supports à partir de largeur 1200 mm



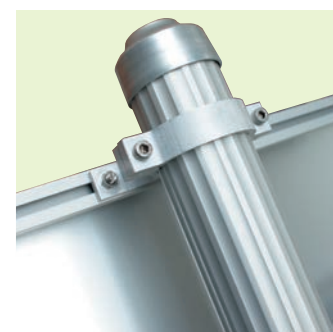
Personnalisez vos panneaux osez la couleur !
Option finition laquage époxy teinte RAL sur demande.



Gamme SD2 Anjou



Dos fermé



Dos ouvert

Points forts

- Panneaux composés d'un cadre en profilé aluminium anodisé gris naturel d'une épaisseur de 52 et 67 mm et d'une face en tôle d'aluminium 20/10° sertie,
- Des rails de renfort sont collés à l'arrière suivant les dimensions (si panneau avec hauteur supérieure à 750 mm).

Caractéristiques

- Cadre profilé aluminium anodisé épaisseur = 52 et 67 mm,
- Face tôle aluminium épaisseur = 2 mm,
- Couleurs de fond vert, bleu ou blanc + cartouches indiquant le type de voie (en simple face),
- Pose sur mâts aluminium cannelé anodisé (fixation par colliers aluminium),
- Hauteur d'implantation = 2,30 m (sous le dernier panneau).



1826-CPR-12-04-05-PAN3

Finition & Options

- Option laquage époxy (teintes RAL sur demande),
- Films et encres classe 1 et 2.



Classe 1



Classe 2 prismatique ou bille

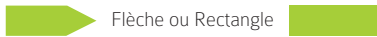


Gamme SD2 Anjou

Signalisation Directionnelle réglementaire dos ouvert et dos fermé

Rectangles et flèches

(tous formats déclinés dos ouvert et dos fermé).



Flèche ou Rectangle

Haut. (en mm)	Nombre de fixations par format (pour un mât) - Longueur (en mm)								
	800	1000	1300	1600	1900	2200	2500	3000	3500
250	2	2	2	2	2	2	-	-	-
300	2	2	2	2	2	2	2	-	-
400	2	2	2	2	2	2	2	2	2
500	2	2	2	2	2	2	2	2	2
600	-	2	2	2	2	2	2	2	2
750	-	-	3	3	3	3	3	3	3
900	-	-	-	3	3	3	3	3	3
1200	-	-	-	-	4	4	4	4	4

Cartouches

E 11 E 41 : pour le réseau européen, fond vert.

D 307 E 43 : pour le réseau départemental, fond jaune.

N 7 E 42 : pour routes et autoroutes du réseau national, fond rouge.

A 87

Format réservé aux rectangle uniquement.

C 12 E 44 : pour le réseau communal ou rural, fond blanc.

	Dimensions (en mm)						
	350 x 150	500 x 150	500 x 200	500 x 250	700 x 250	800 x 300	800 x 400
Nbre de fixations	1	1	1	2	2	2	-

1 fixation cartouche FC comprise

Exemples de panneaux gamme Anjou





Gamme SD3 Anjou



Points forts

- Panneaux composés d'un cadre en profilé aluminium anodisé gris naturel d'une épaisseur de 52 et 67 mm et d'une face en tôle d'aluminium 20/10° sertie,
- Des rails de renfort sont collés à l'arrière suivant les dimensions.



1826-CPR-12-04-05-PAN6

Finition & Options

- Films et encres classe 1 et 2.

Classe 1



Classe 2 prismatique ou bille



Caractéristiques

- Cadre profilé aluminium anodisé épaisseur = 52 et 67 mm,
- Face tôle aluminium épaisseur = 2 mm,
- Couleurs de fond vert, bleu ou blanc + cartouches indiquant le type de voie (en simple face),

Pose des panneaux ANJOU :

- Sur IPN aluminium à sceller avec noix de fixations,
- Hauteur d'implantation 1 m (à partir du sol).

Gamme Ile de France



Signalisation
Directionnelle

Points forts

- Panneaux réalisés par assemblage de planches alu de hauteur 300 et 150 mm à fixer sur I.P.N.,
- Profilé de finition sur chaque panneaux

Caractéristiques

- Couleurs de fond vert, bleu ou blanc + cartouches indiquant le type de voie (en simple face),



1826-CPR-12-04-05-PAN7

Finition & Options

- Films et encres classe 1 et 2.

Classe 1



Classe 2 prismatique ou bille





Signalisation Spécifique fluviale














ANS TOUTE LA FRANCE
T SAONE 7 03 84 91 76 36




Panneaux, cartouches ou inscriptions additionnels



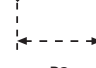

Bretagne : Panneaux réalisés avec une tôle pré-laquée triple protection anti-corrosion sertie dans un profilé aluminium cannelé d'épaisseur 40 mm.







	Réf.	Dimensions	Description
 A1  A1 bis  A2	A1	1500 x 1000	Interdiction de passer
	A1 bis	Ø 850	Sections désaffectées
	A2	1000 x 1500	Interdiction de tout dépassement
	A3	1000 x 1500	Interdiction de dépassement entre convois
	A4	1000 x 1500	Interdiction de croiser et de dépasser
	A5	1000 x 1000	Interdiction de stationner du côté où le signal est placé
	A6	1000 x 1000	Interdiction d'ancrer du côté où le signal est placé
	A7	1000 x 1000	Interdiction de s'amarrer à la rive du côté où le signal est placé
	A8	1000 x 1000	Interdiction de virer
	A9	1000 x 1000	Interdiction de créer des remous
 A9  A10	A10	900 x 900 (x2)	Interdiction de passer en dehors de l'espace indiqué

	Réf.	Dimensions	Description
 B1  B2a  B2b	B1	1500 x 1000	Obligation de prendre la direction indiquée par la flèche
	B2a	1000 x 1500	Obligation de se diriger vers le côté du chenal se trouvant à bâbord
	B2b	1000 x 1500	Obligation de se diriger vers le côté du chenal se trouvant à tribord
	B3a	1000 x 1500	Obligation de tenir le chenal se trouvant à bâbord
	B3b	1000 x 1500	Obligation de tenir le chenal se trouvant à tribord
	B4a	1000 x 1500	Obligation de croiser le chenal par bâbord
	B4b	1000 x 1500	Obligation de croiser le chenal par tribord
	B5	1000 x 1000	Obligation de s'arrêter dans certaines conditions
 B6  B7  B8	B6	1000 x 1000	Obligation de ne pas dépasser la vitesse indiquée
	B7	1000 x 1000	Obligation de donner un signal sonore
	B8	1000 x 1000	Obligation d'observer une vigilance particulière

	Réf.	Dimensions	Description
 C1  C2  C3	C1	1000 x 1000	La profondeur d'eau est limitée
	C2	1000 x 1000	La hauteur libre au-dessus du plan d'eau est limitée
	C3	1000 x 1000	La largeur de la passe ou du chenal est limitée
	C4	1000 x 1000	Des restrictions sont imposées à la navigation
	C5	1000 x 1000	Le chenal est éloigné de la rive droite ou gauche. Le nombre porté de chiffre indique, en mètres, la distance de la rive.

	Réf.	Dimensions	Description
 D1a  D1b  D2  D3	D1a	900 x 900 (x2)	Navigation dans les 2 sens. Passe recommandée
	D1b	900 x 900 (x2)	Dans le seul sens indiqué, passage du sens inverse étant interdit
	D2	900 x 900 (x2)	Recommandation de se tenir dans l'espace indiqué
	D3	1500 x 1000	Recommandation de se diriger dans le sens de la flèche

	Réf.	Dimensions	Description
 E1  E2  E4  E5	E1	1500 x 1000	Autorisation de passer
	E2	1000 x 1000	Croisement d'un câble électrique
	E4	1000 x 1000	Bac ne navigant pas librement
	E5	1000 x 1000	Autorisation de stationner du côté de la voie où le signal est placé
	E6	1000 x 1000	Autorisation d'ancrer du côté de la voie où le signal est placé
	E7	1000 x 1000	Autorisation de s'amarrer du côté de la voie où le signal est placé
	E8	1000 x 1000	Indication d'une aire de virage de la voie où le signal est placé
	E9a,b,c	1000 x 1000	Les voies rencontrées sont considérées comme affluentes de la voie suivie
	E10a & b	1000 x 1000	La voie est considérée comme affluente de la voie rencontrée
	E11	1000 x 1500	Fin d'une interdiction ou d'une obligation valable pour un seul sens de navigation ou fin de restriction
	E13	1000 x 1000	Prise d'eau potable
	E14	1000 x 1000	Cabine téléphonique réservée à la batellerie
	E15	1500 x 1000	Parcours de ski nautique



Supports & fixations



Sommaire

Supports & fixations :

- 67 ▶ Poteaux acier et aluminium
 - ▶ Fixations Bretagne
 - ▶ Nouvelle bride Solo

- 68 ▶ Supports et réhausse Gamme Europ
 - ▶ Colliers gamme Europ
 - ▶ Potences Europ et Bretagne
 - ▶ Potences Bretagne
 - ▶ Potence modulable
 - ▶ Potence 80 x 40 et 80 x 80

- 69 ▶ Fixation en drapeau
 - ▶ Support escamotable mural
 - ▶ Arceaux
 - ▶ Mâts aluminium
 - ▶ Supports HMR

- 70 ▶ Mâts aluminium
 - ▶ I.P.N. Aluminium
 - ▶ Bi-mâts et mâts aluminium anodisés
 - ▶ Dimensionnements des massifs

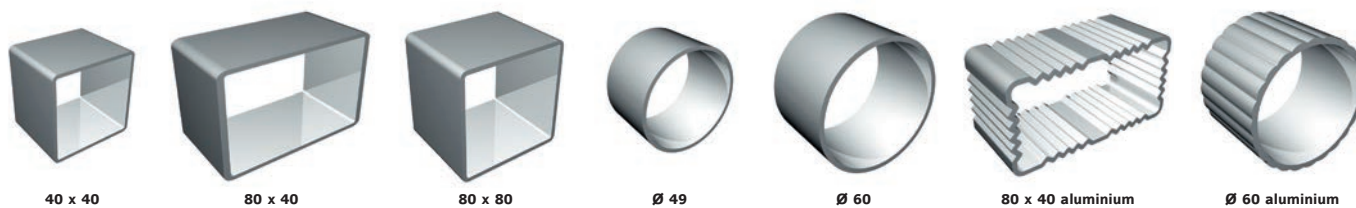
- 71 ▶ Platine Systeject®03

Pour vous aider à nous passer vos commandes rendez-vous page 132



Supports & fixations

Poteaux acier galvanisé et aluminium



Dimensions des poteaux									
Poteaux	40 x 40	80 x 40			80 x 80	Ø 49	Ø 60	80 x 40 Aluminium	Ø 60 Aluminium
		Epaisseurs							
		1,5	3	5					

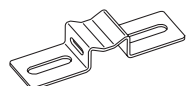
Moments fléchissants en MdaN									
Longueurs	70	122	229	323	380	80	120	183	120
2,0 / 2,5 / 3,0 / 3,5 m	•	•	•	•	•	•	•	•	•

Colliers gamme Bretagne, Alsace & Ecolign dos fermé								
Collier simple	CE 40	CE A	CE 80	T49	T60	CEA	T60	
Collier double	CED 40	CEAD	CED80	T49D	T60D	CEAD	T60D	
Bride SOLO		8040 SOLO						

Fourreaux acier (mm)							
Hauteur : 500 mm	-	F8040 (90x50)	F8080 (90x90)	-	-	-	-

Fixations Bretagne

Fixation par feuillard métallique pour candélabre ou autres supports



Réf. Can PP

Fixation cartouche

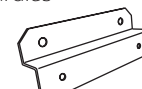


Réf. FC

Fixations murales



Réf. FM
Bretagne



Réf. FMECO
Ecolign

Nouvelle bride SOLO

Collier 40 x 80 SOLO

- Le collier se fixe sur le poteau en le clipsant, celui-ci tient grâce à ses déformations sur les côtés qui viennent pincer le poteau.
- L'utilisateur a les mains libres pour positionner le panneau.
- Le collier étant taraudé, le serrage se fait par une vis (A) qui vient plaquer le panneau contre le poteau.



Réf. SOLO



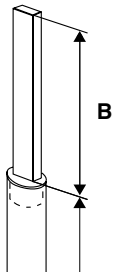
AVANTAGES :

- Le panneau peut-être posé par une seule personne
- Ce système fonctionne avec nos panneaux Bretagne pour l'instant.
- Glissement vertical limité (force de serrage de 150 kg).

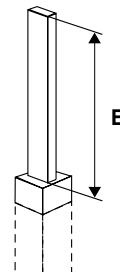


Supports & fixations

Supports aluminium et réhausse gamme Europ



Longueur B	Ø 60 Aluminium	Ø 76 Aluminium
	Référence	Référence
500	60 AM 50	76 AM 50
750	60 AM 75	76 AM 75
1000	60 AM 100	76 AM 100
1250	-	76 AM 125
1500	-	76 AM 150



Longueur B	Ø 60 Aluminium	Ø 76 Aluminium
	Référence	Référence
500	60 F 50	76 F 50
750	60 F 75	76 F 75
1000	60 F 100	76 F 100
1250	-	76 F 125
1500	-	76 F 150

Ensemble livré monté (mât + réhausse).

Fixation par feuillard métallique pour candélabre ou autres supports Gamme EUROP.

A adapter sur tous les tubes de : Ø 60 - Ø 76 - 50 x 50 - 80 x 80 (côtes extérieures)

Réhausse gamme Europ



Longueur B	50 x 50	80 x 80
	Référence	Référence
500	50 F 50	80 F 50
750	50 F 75	80 F 75
1000	50 F 100	80 F 100
1250	-	80 F 125
1500 mm	-	80 F 150



Fixation par feuillard métallique pour candélabre ou autres supports

Réf. **Can PE**



Fixation murale

Réf. **FME**

Supports spéciaux - Potences

Potences Europ et Bretagne



Potence en tube 80 x 40		
Réf.	A	B
PE 50	3000	500
PE 70	3100	700
PE 90	3200	900

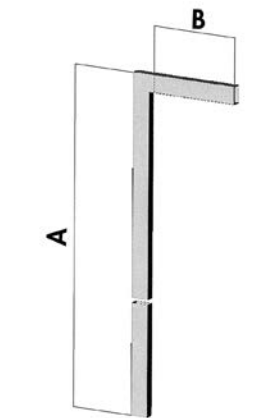


Gamme Bretagne

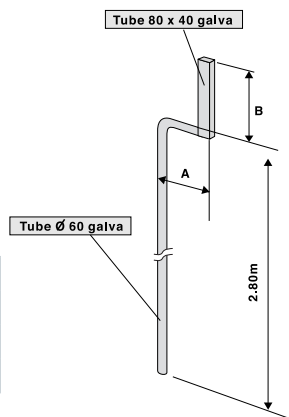
Potence en tube Ø 60 & 80 x 40		
Réf.	A	B
P 63	385	1100
P 64	495	1375

Potence modulable

	A : 400	A : 500	A : 600
B : 500	•	•	•
B : 750	•	•	•
B : 1000	•	•	•



Tube 80 x 40 galva



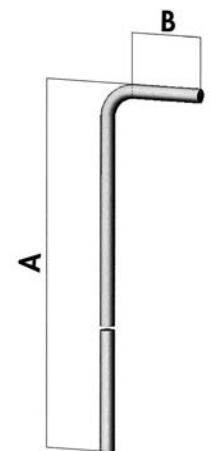
Tube Ø 60 galva



Potences Bretagne



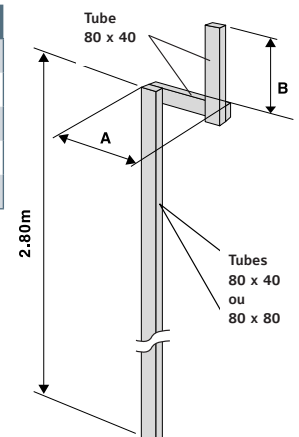
Potence en tube Ø 60		
Réf.	A	B
PBM	3200	700
PBP	3300	900
PBN	3400	1050



Potences 80 x 40 et 80 x 80

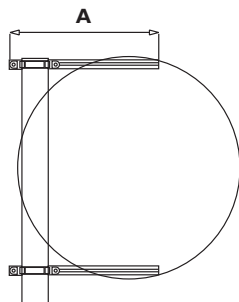
	A : 400	A : 500	A : 600
B : 500	Réf. 84P45	84P55	84P65
B : 750	Réf. 84P47	84P57	84P67
B : 1000	Réf. 84P410	84P510	84P610
B : 1250	Réf. -	88P512	88P612
B : 1500	Réf. -	-	88P615

Préciser type de panneau à installer



Potences boulonnées

Fixation en drapeau



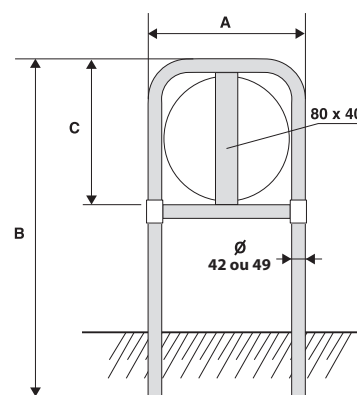
Fixation en drapeau	
Réf.	A
DGM	350
DGP	450
DGN	550

Système pour fixer en déport un panneau sur tous types de supports.
Ensemble comprenant :
2 barres aluminium, 2 colliers
(précisez la section du support).



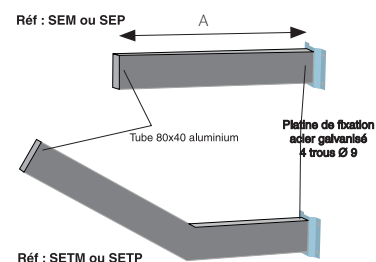
Arceaux

Panneaux	A	B	C	Ø	Réf.
● 450	600	1700	530	42	AR53
■ 350	600	1700	430	42	AR43
● 650	815	2000	730	49	AR73
■ 500	815	2000	570	49	AR57
● 850	1090	2000	930	49	AR93
■ 700	1090	2000	770	49	AR77



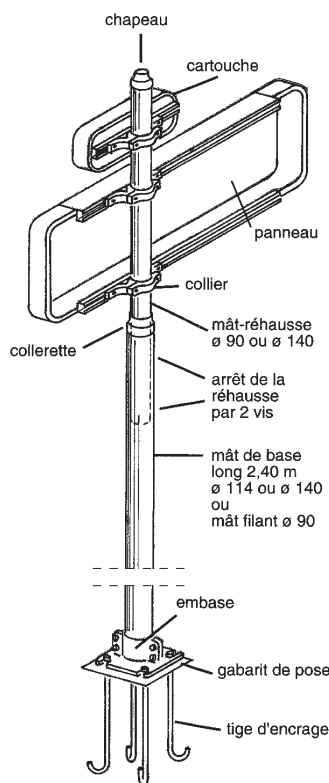
Support escamotable mural

Pour panneaux Bretagne, Europ et Profil



Gamme	Types	Réf.	A
Miniature	□ ○	SEM	550
Miniature	△	SETM	-
Petite	□ ○	SEP	750
Petite	△	SETP	-

Mâts aluminium



Moments de flexion	250	500	1000	1500	2500	3500	5000
Section (mm)	Ø76 x 3,8	Ø90 x 5	Ø114 x 7 / 90 x 5	Ø140 x 8 / 90 x 5	Ø140 x 12 / 90 x 5	Ø168 x 14 / 140 x 8	Ø168 x 14 / 140 x 12
Référence	MA/MB	MC	MD	ME	MF	MG	MH
Hauteur mâts	3,00 m	•	•	-	-	-	-
	3,30 m	•	•	•	-	-	-
	3,50 m	•	•	•	•	-	-
	3,80 m	-	•	•	•	•	-
	4,00 m	-	•	•	•	•	-
	4,30 m	-	-	•	•	•	•
	4,80 m	-	-	•	•	•	•
	5,30 m	-	-	-	•	•	•
5,80 m	-	-	-	-	•	•	
6,30 m	-	-	-	-	-	•	
6,80 m	-	-	-	-	-	•	
Colliers	Ø76	Ø90	Ø90	Ø90	Ø90	Ø140	Ø140

Possibilité de laquage : Nous consulter

Colliers simples ou doubles



Types	
Ø76	Ø114
Ø90	Ø140

Support HMR permanent pour plaquettes de jalonnement

- Structure en acier galvanisé,
- Fourreau évasé pour mât alu 30x30 ou 40x40 mm,
- Tête guide évasée ronde,
- Pose : insertion rapide, rotation sécurisée,
- Fonction 2 en 1 : réservation et support de plaquette hectométrique,
- Adapté aux zones ventées, TPC réduits, chaussées décalées, etc.



Sur entretoise de glissière double



Sur pieu de glissière



Sur pieu de glissière



Sur glissière béton



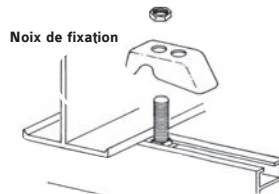
Sur glissière béton



Mâts aluminium

I.P.N. Aluminium

Moments de flexion	575	1079	2024	3795	7112
Section	95 x 57	117,2 x 70,3	144,5 x 86,7	178,2 x 106,9	219,7 x 131,8
Référence	MC N°1	MD N°2	ME N°3	MF / MG N°4	MH / MI N°5



Bi-mâts et mâts Aluminium anodisés (gamme Bretagne-Anjou)

Bi-mâts aluminium anodisés

Moments	120 x 2		275 x 2	
Type de mâts	75 x 40		Ø 76*	
Hauteur	à sceller	avec platine	à sceller	avec platine
	1,00 m	•	•	-
1,50 m	•	•	•	•
2,00 m	•	•	•	•
2,50 m	•	-	•	•



75 x 40



Ø 76

Mâts aluminium anodisés

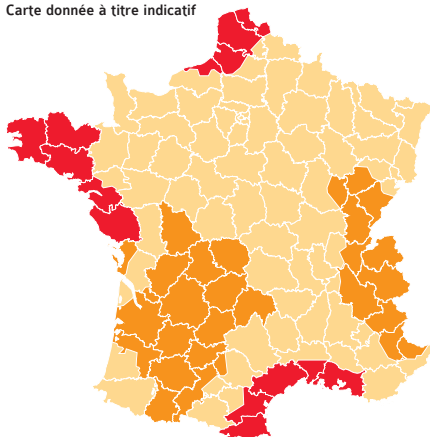
Moments	MF 120		MF 250		MF 500	
Type de mâts	Ø 60		Ø 76		Ø 90	
Hauteur	à sceller	avec platine	à sceller	avec platine	à sceller	avec platine
	1,00 m	•	•	-	-	-
1,50 m	•	•	•	•	•	•
2,00 m	•	•	•	•	•	•
2,50 m	•	-	•	•	•	•
ml en +	•	-	•	-	•	-
Colliers	Ø 60	5	Ø 76	17	Ø 90	29



Mâts aluminium anodisés Ø 60, 76 et 90 mm

Dimensionnements des massifs

Carte donnée à titre indicatif



	Valeur max.	
Zone 1	88 DaN/m	136 Km/h
Zone 2	105 DaN/m	149 Km/h
Zone 3	131 DaN/m	166 Km/h

Dimensions : a x a x h = longueur x largeur x hauteur (en mètres)		
Moments en daNm	Catégorie A (sols médiocres)	Catégories B (sols naturels)
MA 100	0,4 x 0,4 x 0,4	0,4 x 0,4 x 0,4
MB 250	0,5 x 0,5 x 0,5	0,4 x 0,4 x 0,4
MC 500	0,6 x 0,6 x 0,65	0,4 x 0,4 x 0,5
MD 1000	0,8 x 0,8 x 0,8	0,5 x 0,5 x 0,65
ME 1500	0,9 x 0,9 x 0,9	0,65 x 0,65 x 0,70
MF 2500	1,0 x 1,0 x 1,0	0,75 x 0,75 x 0,80
MG 3500	1,1 x 1,1 x 1,2	0,8 x 0,8 x 0,9
MH 5000	1,25 x 1,25 x 1,30	1,0 x 1,0 x 1,0
MI 7000	1,4 x 1,4 x 1,5	1,1 x 1,1 x 1,2

Calculer un moment (donné à titre indicatif)

Le moment en daN/m est égal à : $(H \times L) \times (\text{hauteur sous panneau} + H/2) \times 130^*$

Exemple : vous voulez poser un panneau de surface H 1,2 x L 1,8 m, votre hauteur sous panneau est de 2,0 m, la formule donne pour résultat : $(1,2 \times 1,8) \times (2,0 + 1,2/2) \times 130^* = 730 \text{ daN/m}$

(*Valeur courante de la pression du vent - Norme EN 12899 NFP98-537).

N'oubliez pas, si vous posez 2 supports pensez à diviser votre résultat par 2.

Platine SYSTEJECT®03

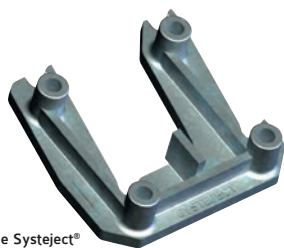
Choisir la platine
SYSTEJECT®03
C'est être acteur de
la Sécurité Routière !



Désignation / Réf.

Systéject Ø 90 à 140 mm

Systéject Ø 168 mm



Platine Systeject®



La platine Systeject® 03
associée à un mât est
certifiée CE et NF complémentaire
1826-CPD-12-04-05-SUP7



Améliorer la sécurité routière

Lors d'un accident, des vies sont sauvées. Avec ce support éjectable, le niveau de sécurité est maximum, les passagers sortent indemnes.

Rapide d'installation et très adaptable

- S'adapte sur tous les supports certifiés NF, du Ø 90 au Ø 168 mm, à poser ou déjà implantés.
- Installation simple et rapide. Le SYSTEJECT®03 s'intercale entre les quatre tiges d'ancrage du massif et l'embase.

Plus de sécurité, moins de frais

- Après accident : massif, tiges d'ancrage, SYSTEJECT®03 et embase sont réutilisables.
- Pas de nouveau massif en béton à préparer. La zone accidentée redevient sécurisée rapidement.
- Les glissières de sécurité, tant décriées par les motocyclistes, deviennent inutiles.

Une innovation brevetée et homologuée

Le système, breveté, est conforme à la norme européenne EN 12767. SYSTEJECT®03 est classé dans la catégorie 100 NE 3 pour les Ø 90, 114 et 140 mm, 100 NE 2 pour le Ø 168 mm. Crash-tests à 35 et 100 km/h, le 15 juin 2009, sous la direction du L.I.E.R. (Laboratoire d'Essais d'Equipement de la Route).

Avec l'ajout d'une embase spécifique la platine devient bidirectionnelle. Les crashes tests effectués au LIER en Octobre 2015 l'attestent.





**Architekt
Étoile
Signalétiques
diverses
Plaques de rues
Leone Sign**



Église
Cimetière
P Parking
Toilette
Salle des Fêtes
Le Couvent



74 ► Signalétique Architekt®
75 ► Les lames, les fixations, les mâts

- 76 ► Signalétique Étoile
- Mâts,
 - Planches indépendantes
 - Planches côte à côte ou espacées de 10 mm
 - Planches démontables par l'avant
 - Montage en drapeau

- 77 ► Exemples de signalétique Étoile
- Totem Étoile
 - Panneaux vitrine Étoile



Sommaire

- 78 ► Signalétique ONF, entrée de ville
 - Signalétique abords d'école
- 78 ► Système d'information vitesse
- 79 ► Signalétique plaques de rues
 - Aluminium
 - Profil
 - Europ
 - Etoile
- 80 ► Signalétique par Leone sign
 - Exérieur et intérieur :
 - Totems, enseignes, signalétique sur mâts, patrimoine, nature, zone d'activités, points infos

- 81 ► Signalétique par Leone sign
 - Exérieur et intérieur :
 - Totems, directoires, plaques de portes, plaques murales, plaques suspendues, signalétique directionnelles



Pour vous aider à nous passer vos commandes rendez-vous page 132

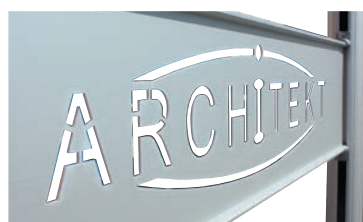
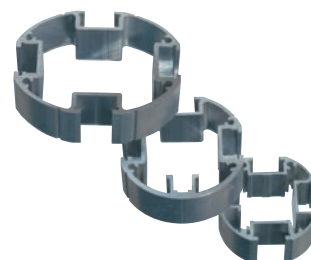


Avec son design novateur, personnalisable et évolutif rapidement, Architekt s'adapte à tous les environnements.

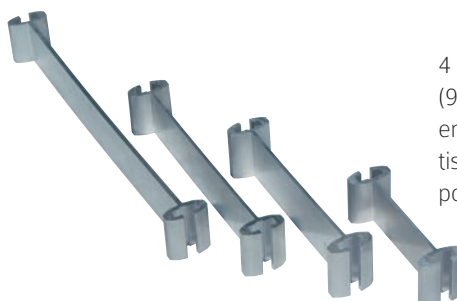


Lames démontables individuellement

3 types de mâts (Ø 76 et 90 mm / 3 sorties et ovoïde 105 x 85 mm / 4 sorties) en aluminium assurent rigidité et tenue pour votre signalétique.



Avec la découpe laser, décuplez les possibilités de personnalisation.



4 largeurs de lames (90, 130, 160 et 240 mm) en aluminium vous garantissent longévité et solidité pour votre signalétique.

Les lames

Largeur	Longueur ▶	500	600	800	1000	1300	1600
90 mm	Simple Face / Double Face	•	•	•	•	•	•
130 mm	Simple Face / Double Face	•	•	•	•	•	•
160 mm	Simple Face / Double Face	•	•	•	•	•	•
240 mm	Simple Face / Double Face	•	•	•	•	•	•

Laquage sur devis

Longueurs recommandées en drapeau

Longueurs recommandées en bi-mât



Jouez la carte des couleurs ! Finition aluminium ou laqué époxy, pareclose aluminium teinté RAL de votre choix.

Les fixations



Fixation sur bi-mât

Kit de 2 pinces hautes + 2 pinces basses

Kit de 2 pinces intermédiaires



Fixation en drapeau

Kit de 2 fixations drapeau + 2 embouts



Fixation sur tout support et murale

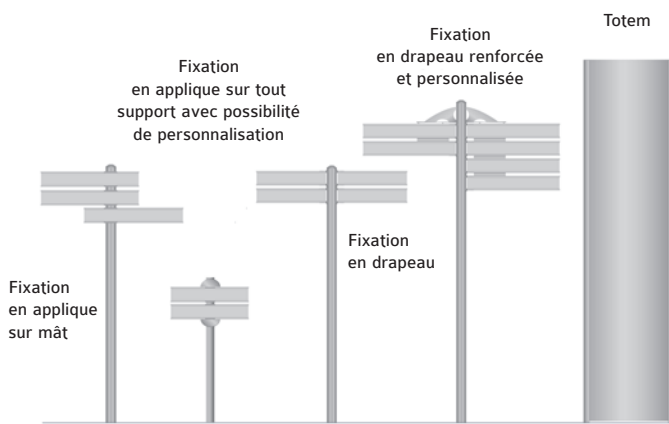
Kit de 2 fixations en applique + 4 embouts



Laquage et accessoires de personnalisation sur devis

Les mâts (Possibilité de laquage)

Forme de mât	Diamètre 76 (3 gorges)
	Diamètre 90 (3 gorges)
	Ovoïde 105 x 85 (4 gorges)
Embase pour mât	Embase pour mât de 76
	Embase pour mât de 90
Pareclose d'obturation gorge	Pareclose





Signalétique Étoile

Nos couleurs films

- Jaune Vif
839
- Jaune Signal
862
- Orange
805
- Rouge Tomate
850
- Rouge Brique
864
- Bourgogne
802
- Bleu Intensive
851
- Bleu Cosmos
808
- Bleu Lumineux
869
- Bleu Tonique
877
- Turquoise
831
- Vert Vif
879
- Vert
878
- Vert Forêt
811
- Gris Souris
886
- Beige
819
- Chocolat
818



Ensemble de profils modulables destinés à la signalisation de services urbains, de zones industrielles, d'entreprises, de batiments administratifs...

La signalétique "ÉTOILE" permet de laisser libre cours à votre imagination.

- Planche : aluminium anodisé naturel épaisseur 24 mm.
- Mâts : aluminium anodisé naturel à 12 gorges permettant toutes les orientations.
- Laquage mâts, planches, chapeau, glissières : nous consulter.

Planches indépendantes

Disponible en simple face ou double face.

Largeur	800 mm	1000 mm	1300 mm	1600 mm
Hauteur	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
80 mm	TP88	TP810	TP813	TP816
120 mm	TP128	TP1210	TP1213	TP1216
240 mm	TP248	TP2410	TP2413	TP2416



Montage en drapeau planches indépendantes. Maxi 1000 mm

Planches côte à côte ou espacées de 10 mm

Disponible en simple face ou double face.

- *A préciser à la commande :
- Planche côte à côte (Réf.PC)
 - Espacée de 10mm (Réf.PE)
 - Plaquette de remplacement : nous consulter.
- Plaquette seule : nous consulter.

Largeur	800 mm	1000 mm	1300 mm	1600 mm
Hauteur	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
80 mm	88*	810*	813*	816*
120 mm	128*	1210*	1213*	1216*
240 mm	248*	2410*	2413*	2416*



Bi-mâts planches espacées de 10 mm

Planches démontables par l'avant*

Disponible en simple face ou double face.

- *A préciser à la commande : Planche indépendante - côte à côte - avec espace-ment de 10 mm - Plaquette de remplacement : nous consulter.

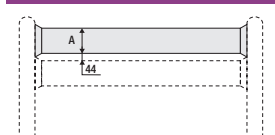
Largeur	800 mm	1000 mm	1300 mm	1600 mm
Hauteur	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
120 mm	PA128	PA1210	PA1213	PA1216



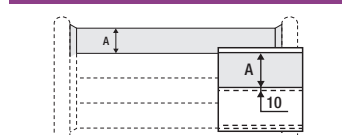
Ensemble de planches démontables par l'avant



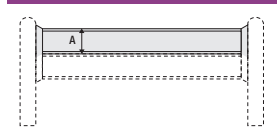
Planches indépendantes



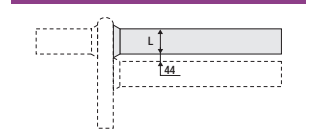
Côte à côte ou espacées de 10 mm



Démontables par l'avant



En drapeau (intervalle 44 mm)



Montage en drapeau

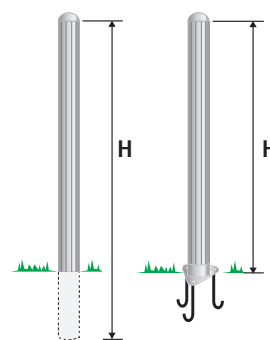
Disponible en simple face ou double face.
Préciser l'implantation, droite ou gauche.

Largeur	400 mm	600 mm	800 mm	1000 mm
Hauteur	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
80 mm	DP84	DP86	DP88	DP810
120 mm	DP124	DP126	DP128	DP1210
240 mm	DP244	DP246	DP248	DP2410



Mâts

Diamètre	Ø 76 MF 275		Ø 76 renforcé MF 450	
	à sceller	avec embase	à sceller	avec embase
Hauteur	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
1,5 m	BS15	BE15	BRS15	BRE15
2,0 m	BS20	BE20	BRS20	BRE20
2,5 m	BS25	BE25	BRS25	BRE25
3,0 m	BS30	BE30	BRS30	BRE30
3,5 m	BS35	BE35	BRS35	BRE35



Totem Étoile

Caractéristiques : Totems conçus à partir de profilés "Étoile"

Fixation au sol : L'ensemble se fixe au sol par scellement directement dans les massifs ou à l'aide d'embases et tiges d'ancrage.

Ce principe permet de réaliser des ensembles originaux :

- Totem avec panneau en drapeau,
- Totem avec trois mâts (coupe triangulaire),
- Totem relié à des ensembles bi-mâts.





Signalétique diverses



Modèles sur demande, tarifs nous consulter

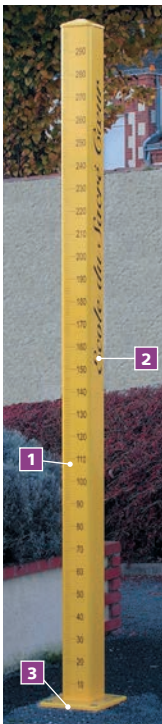


Point de rassemblement



Se garer en marche arrière

Signalétique abords d'école



Règle École graduée en cm sur 2 faces destinée à signaler les zones fréquentées par les enfants : écoles, salle de sport, centre de loisirs... (de multiples applications possibles).

Caractéristiques :

- Poteau aluminium laqué 150 x 150
- 2 hauteurs : 2,50 m et 3,0 m
- Fixation sur platine par 4 vis inox HM 12.

Couleurs : Teintes RAL standards (teintes métallisées : nous consulter).

Dimensions	H 2,50 m	H 3,00 m	Europ 700 x 700	Bretagne 700 x 700
Référence	RE 25	RE 30	PAE4b	PAE4b + 2 colliers

- 1- Règle en cm sérigraphiée recto verso
- 2- Emplacement pour texte recto verso
- 3- Fixation par 4 vis inox HM12 4 chevilles M12 à sceller dans le sol

Figurines géantes Arthur & Zoé Alix et Zak

Autres modèles nous consulter.



Panneau de 700 mm Réf. PAE4b :

Attention enfants. Fixé sur une règle de 3 m. Autres modèles nous consulter.

Système d'information vitesse

Un large choix de panneaux radar destinés à gérer la vitesse des usagers de la route.

Tarifs nous consulter



Pensez à la sécurité de vos concitoyens !



Signalétique plaques de rues

Plaques de rues : aluminium

Caractéristiques : réalisés à partir d'une feuille d'aluminium 15/10ème à bords pliés, les panneaux sont peints avec une laque polyuréthane ou sont ensuite appliqués les textes découpés. Le tout est recouvert d'un vernis de protection en finition.



Couleurs disponibles : Bleu RAL 5003, Bleu RAL 5010, Beige RAL 1001, Vert RAL 6005, Bordeaux RAL 3005, Marron RAL 8014. Autres couleurs de laquage : nous consulter.

Option : Armoiries ou décors : nous consulter.



Dimensions	PLAQUE TÔLE PLANE	PANNEAU BORDS PLIÉS
450 x 250 (avec listel)	•	•
500 x 200 (sans listel)	•	•
500 x 300	•	•
N° de maison 150 x 100	•	-
Plaquettes BIS ou TER	•	-

Plaques de rues : Profil



Option : Laquage époxy (teintes RAL sur demande).

Caractéristiques : Panneaux composés d'une face en tôle pré-laquée sertie dans un profilé acier galvanisé d'épaisseur 25 mm. Faces : Textes découpés + vernis de protection.

Variante : Profilé laqué bleu.

Autres couleurs de laquage : nous consulter.

Les 2 rails sertis au dos du panneau permettent son installation sur tous types de supports.

Dimensions	Standard	Laqué Bleu RAL 5010
450 x 250 mm	•	•
500 x 300 mm	•	•
500 x 350 mm	•	•

Plaques de rues : Europ

Caractéristiques :

- Panneau caisson traversant en résine de synthèse. Épaisseur 52 mm. Faces : Textes découpés sur films de fond classe 1 ou 2 - non rétro.
- Fixations comprises pour pose sur supports 80 x 40 aluminium ou acier galvanisé. Installation possible sur \varnothing 60 et \varnothing 76 (voir jonctions et colliers page 78)
- Possibilité de plaques simple ou double face



Dimensions
500 x 200 mm
500 x 300 mm
500 x 350 mm

Plaques de rues : Étoile

Caractéristiques :

- Profils aluminium avec glissière. Épaisseur 24 mm. Faces : Textes découpés sur film de fond classe 1 ou 2 - non rétro.
- Pose en drapeau sur mât ÉTOILE \varnothing 76 (page 94)
- Préciser l'implantation, droite ou gauche).
- Possibilité de plaques simple ou double face

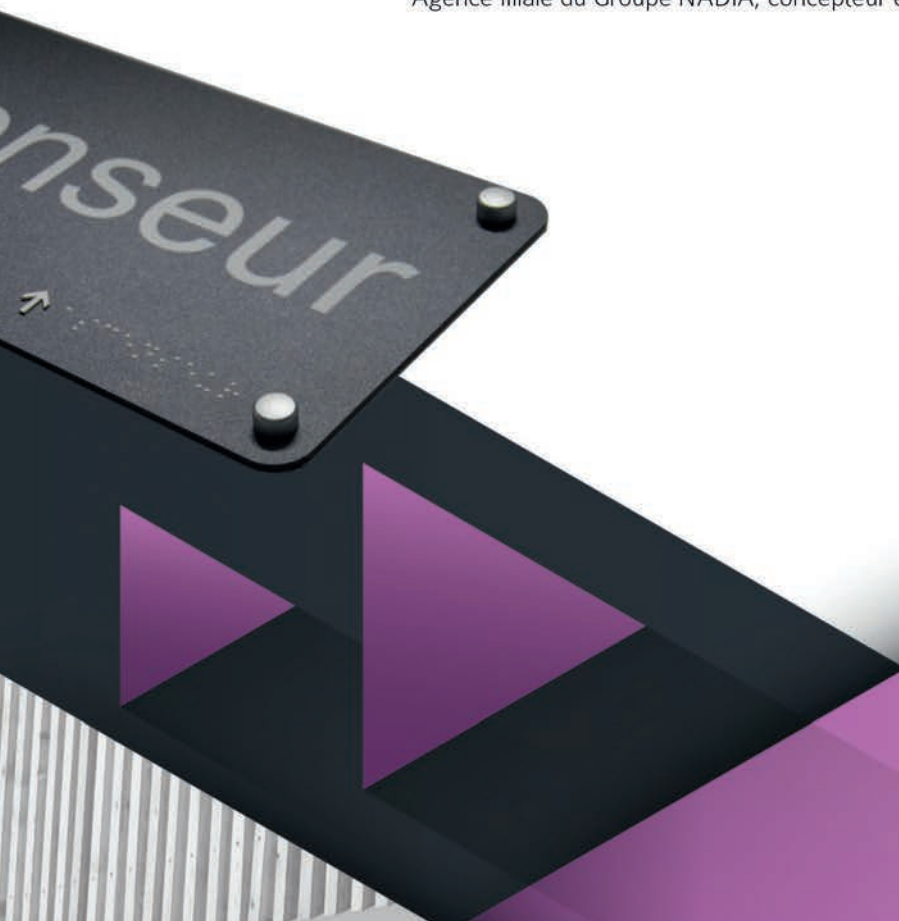
Dimensions
400 x 240 mm
500 x 240 mm



Signalétique & Design

 **LEONE SIGN**

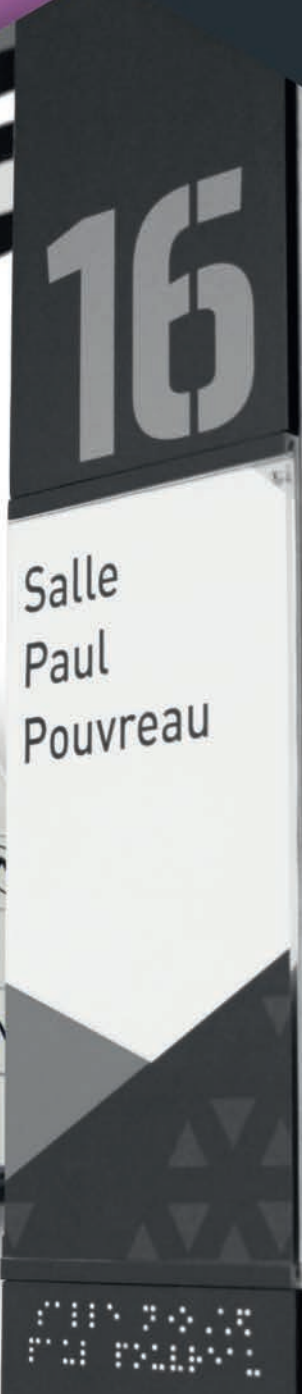
Agence filiale du Groupe NADIA, concepteur et fabricant signalétique.



SIGNALÉTIQUE

EXTÉRIEURE INTÉRIEURE

LEONESIGN'



Des Outils & des Idées

Impression Numérique tous supports
Impression directe UV • Vernis sélectif
Braille • Relief • Découpe Numérique
Laquage • Sablage • Stratification
BOIS • PLEXI • ALU • ACIER • PVC



Signalisation Temporaire

Gammes PROFIL Aluminium Mistral



Pour vous aider à nous
passer vos commandes
rendez-vous page 132

- 84 ► Norme et réglementation signalisation temporaire
- 85 ► Certification signalisation temporaire
- 87 ► Principaux schémas de chantiers
- 91 ► Présentation gamme temporaire Profil
- 92 ► Présentation gamme temporaire Aluminium
- 93 ► Signalisation de danger type AK
► Panonceaux KM1, KM2 et KM9 pour signaux type AK
- 94 ► Signalisation de prescription type BK
► Signalisation d'indication type CK
- 95 ► Indication de chantier important type KC1
- 96 ► Rack à panneaux
► Rack de stockage matériel de signalisation
► Râtelier aménagement de véhicules
- 97 ► Signalisation de présignalisation types KD8 / KD9 / KD10 - Panneaux et panonceaux
- 98 ► Signalisation d'indication de déviation types KD21, KD22, KD42, KD43 & KD44
- 99 ► Signalisation d'indication de déviation types KD62 / KD69b / Déviation pour piétons FP / JH / PPO
- 100 ► Barrages et barrières types K2, K8
- 101 ► Supports et fixations, Socles de signalisation, Embase à fixer au sol,
Supports mobiles
102 ► Types SABRF, SABRM SABRA
103 ► Types Gripsol, XP3 Sabreco
104 ► Types PFA1, PFA2 & PFA3, Support mobile,
105 ► Types GBA1, GBA2, Fourreau déporté



Sommaire

- 106 ▶ Types Mât croix aluminium, mât SDN
- 107 ▶ Supports pour pré-séquençage, Supports tournants automatisés fixes & mobiles
- 108 ▶ Support tournant manuel, Support de stockage Fixations supports, Bras de Rabattement Manuel
- 109 ▶ Barrière tournante
- 110 ▶ Présentation gamme temporaire Mistral
- 111 ▶ Panneaux gamme temporaire Mistral
- 112 ▶ Cônes de chantier type K5a, barrières «Ville de Paris», Cônes avec marquage, cône à lampe solaire
- 113 ▶ Cônes Nadia certifiés BAST
- 114 ▶ Piquets de chantier type K5b, balises d'alignement type K5c, balises de chantier type K5d, piquets mobiles type K10
- 115 ▶ Séparateurs de voies PYRANEO
- 116 ▶ Séparateurs de voies emboîtable, empilable
- 117 ▶ Signalisation lumineuse de chantier
- 118 ▶ Triangle véhicule, feux tournants, Rampe défilante, Feux de chantier tricolores
- 119 ▶ Alimentation rechargeable, Alimentation solaire
- 120 ▶ Passerelle TP, Plaques de sécurité, Barrières de travaux
- 121 ▶ Plaques diverses, Rubans de signalisation, Miroirs inox incassables
- 122 ▶ Plots lumineux solaires, bâtons lumineux, catadioptrés
- 123 ▶ Matériels divers : gilets, marquage, jalons...



Norme & réglementation Signalisation temporaire

Principes fondamentaux de la signalisation temporaire

Les principes régissant la signalisation routière sont applicables à la signalisation temporaire. Cependant, la spécificité de la signalisation temporaire repose sur des principes complémentaires :

Principe d'adaptation

La signalisation temporaire doit être adaptée aux circonstances qui l'imposent, afin d'assurer la sécurité des usagers et du personnel, sans contraindre de manière excessive la circulation publique par des réductions importantes de la capacité de la route.

Principe de cohérence

La signalisation temporaire peut donner des indications différentes de celles de la signalisation permanente. Les panneaux de signalisation permanente concernés doivent alors être masqués provisoirement, dans la mesure où cela est utile pour éviter une contradiction ou pour aider l'utilisateur.

Principe de valorisation

En fonction des mesures d'exploitation décidées, la signalisation temporaire doit pouvoir informer l'utilisateur, influencer sur son comportement, lui imposer éventuellement certaines restrictions.

Le principe général de valorisation impose de rendre crédible aux usagers la situation annoncée. Il y a donc lieu de veiller à l'évolution de la signalisation temporaire, dans le temps et dans l'espace.



Signalisation temporaire de nuit

Sur routes à chaussées séparées

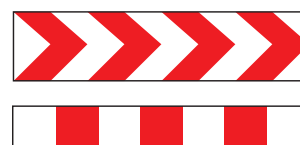
- Tous les panneaux en signalisation d'approche et de position sont rétro réfléchissants de classe 2. Le premier panneau de danger est en outre doté de trois feux de balisage et d'alerte synchronisés.

Sur routes bidirectionnelles

- Le premier panneau de danger est rétro réfléchissant de classe 2 ou doté de trois feux de balisage et d'alerte.



Signalisation temporaire police type AK, BK, CK, KM 1, K8 / K2



Signalisation temporaire directionnelle type KD



Des informations qui facilitent l'identification de nos panneaux :

- 1- Modèle
- 2- Référence du panneau
- 3- Dimensions
- 4- Code barre traçant toute la fabrication.



Certification gamme temporaire

Nos produits certifiés **NF** pour la signalisation temporaire

Désignation	Support posé au sol	Support fixé sur dispositif de retenue	N° Admission	Produit	Aprçu
Panneaux pour supports fixes, supports posés au sol et supports accrochés sur dispositifs de retenue.	●		NF - TSI-03	Panneaux acier pieds solidaires	
	●		NF - TP-06	TP gamme PROFIL	
Ensembles posés au sol (panneaux de tous types et supports posés au sol) indémontables.	●		NF - TSI-07	MISTRAL	
Panneau aluminium	●	●	NF - TPS 02	Temporaire Police	
Panneaux pour supports fixes, supports posés au sol et supports accrochés sur dispositifs de retenue.	●		NF - TD-04	TD gamme PROFIL	
Supports posés au sol.	●		NF - TS-14	Support AN2	
	●		NF - TS-17	Support SKD	
	●		NF - TS-18	Support SK2 et SK8	
Support aluminium SABRM manuel grande gamme et très grande gamme	●		NF - TS-34	SABRM	
Support aluminium SABRA automatique grande gamme et très grande gamme	●		NF - TS-34	SABRA	
Support acier GBA 1 section 30 x 30 mm ou GBA 2 40 x 40 mm		●	NF - TS-38	GBA	
Support acier PFA 1 section 30 x 30 mm et PFA 2 40 x 40 mm PFA 3		●	NF - TS-39	PFA	
Support acier GRIPSOL à embase auto lestée	●		NF - TS-40	GRIPSOL	
Support aluminium SABRF à mât	●		NF - TS-42	SABR	
Support acier XP3 Extra plat	●		NF - TS-51	XP	
Support aluminium SABRECO	●		NF - TS-57	SABRECO	



Certification **NF** obligatoire pour la signalisation temporaire

Qu'ils soient fixes ou posés au sol, la certification NF concerne l'ensemble des panneaux temporaires de police et de direction, sauf les panneaux temporaires à parties mobiles comportant des informations variables sur des flèches orientables, volets, disques de distance, talons... ou dans le cas où des panneaux temporaires sont appuyés par une signalisation lumineuse.

Les 3 grandes familles d'identification des panneaux

- 1- TP :** Panneaux Temporaires de Police pour supports fixes, supports posés au sol et supports accrochés sur dispositifs de retenue.
TPS : Panneaux Temporaires de Police pour supports posés au sol ou accrochés sur dispositifs de retenue.
- 2- TD :** Panneaux Temporaires Directionnels pour supports fixes, supports posés au sol et supports accrochés sur dispositifs de retenue.
TDS : Panneaux Temporaires Directionnels pour supports posés au sol ou accrochés sur dispositifs de retenue.
- 3 - TS :** Supports posés au sol ou accrochés sur dispositifs de retenue.
TSI : Ensembles posés au sol (panneaux de tous types et supports posés au sol).



L'étiquette apposée au dos ou sur la tranche du panneau vous donne toutes les garanties sur son origine.

- 1- Norme NF
- 2- Année de fabrication
- 3- Numéro de certification
- 4- Coordonnées du lieu de fabrication



Agrément : N° 116

Choix du revêtement rétrofléchissant

Classification	Rétroreflexion	
	Routes à chaussées séparées	Routes bidirectionnelles
Fin de prescription 	Obligatoirement rétrofléchissants classe T2 pour tous les panneaux.	Obligatoirement rétrofléchissants classe T1 ou T2 pour tous les panneaux.
Position 	Rétrofléchissant classe T2 pour tous les panneaux.	Rétrofléchissant classe T1 ou T2 pour tous les panneaux.
Approche 	Obligatoirement rétrofléchissants classe T2. Si signalisation de nuit, panneau de danger AK avec 3 feux R2.	Obligatoirement rétrofléchissants T1 ou T2. Si signalisation de nuit, panneau de danger AK classe T2 obligatoire ou avec 3 feux R2.

Echelonnement des panneaux

Domaine d'usage	Côtes d'interdistance entre panneaux	
Zone urbaine 	10 mètres	
Routes bi-directionnelles 	100 mètres	
A chaussées séparées 	200 mètres	

Attention : les panneaux Grande et Très Grande gamme doivent être obligatoirement montés verticalement sur supports posés au sol (inclinaison verticale maxi de plus ou moins 5°).

Taille et position des panneaux

Taille des panneaux				Utilisation (Règle générale)
	Triangles	Disques	Carrés	
Très Grande	1500 mm	1250 mm	1050 mm	Sur autoroutes ou à chaussées séparées
Grande	1250 mm	1050 mm	900 mm	Sur routes à chaussées séparées ou sur routes bi-directionnelles en cas de signalisation permanente grande
Normale	1000 mm	850 mm	700 mm	Sur routes bi-directionnelles
Petite	700 mm	650 mm	500 mm*	Milieu urbain, rues étroites, gros véhicules
Miniature	-	450 mm*	-	-



Chantier fixe

CF 23

REMARQUE :

Dispositif applicable uniquement de jour et sous certaines conditions : cf signalisation temporaire - les alternats. Un panneau B14 de limitation de vitesse à 70 km/h peut éventuellement être intercalé entre les panneaux AK 5 et KC 1.

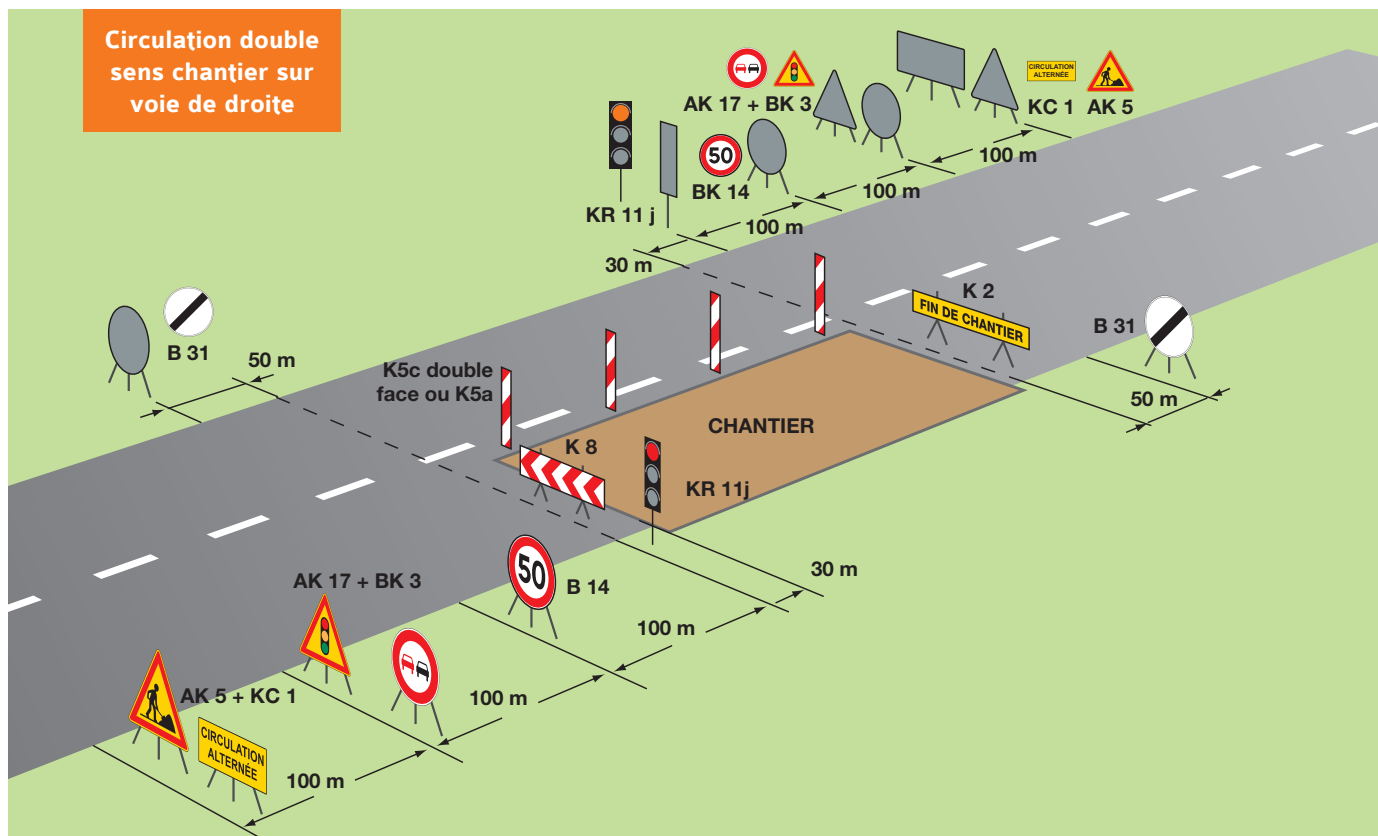


Danger temporaire

CF 24 Dispositif allégé

REMARQUE :

Schéma à appliquer notamment lorsque l'alternat doit être maintenu de nuit, en absence de visibilité réciproque. Pour le réglage de signaux tricolores : cf signalisation temporaire - les alternats. Un panneau B14 de limitation de vitesse à 70 km/h peut éventuellement être intercalé entre les panneaux AK 5 et AK 17.



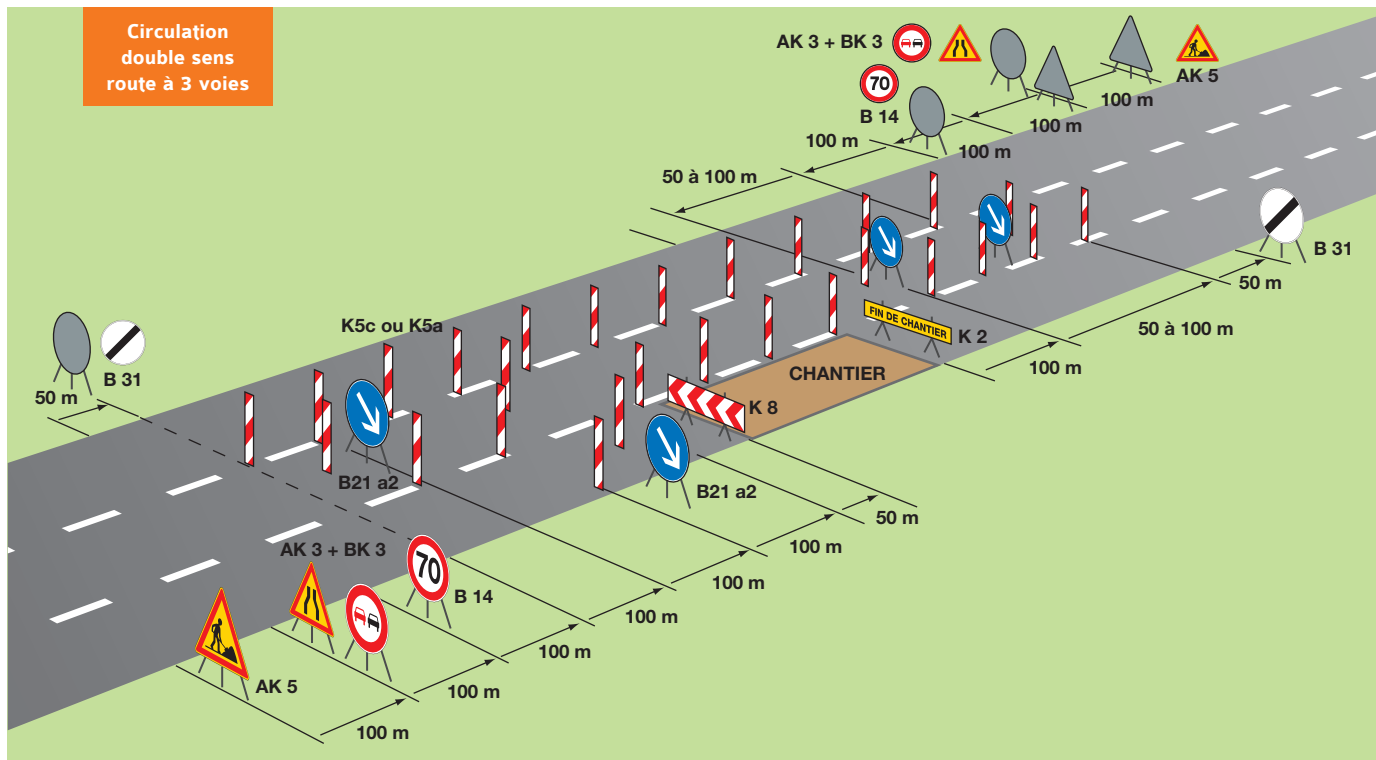
Principaux schémas de chantiers

Chantier fixe

REMARQUE :

La séparation des courants du trafic peut être réalisée par des K 5a, K 5c, balises souples, séparateurs K16 ou par marquage temporaire (ligne continue)

CF 14 Voie latérale neutralisée

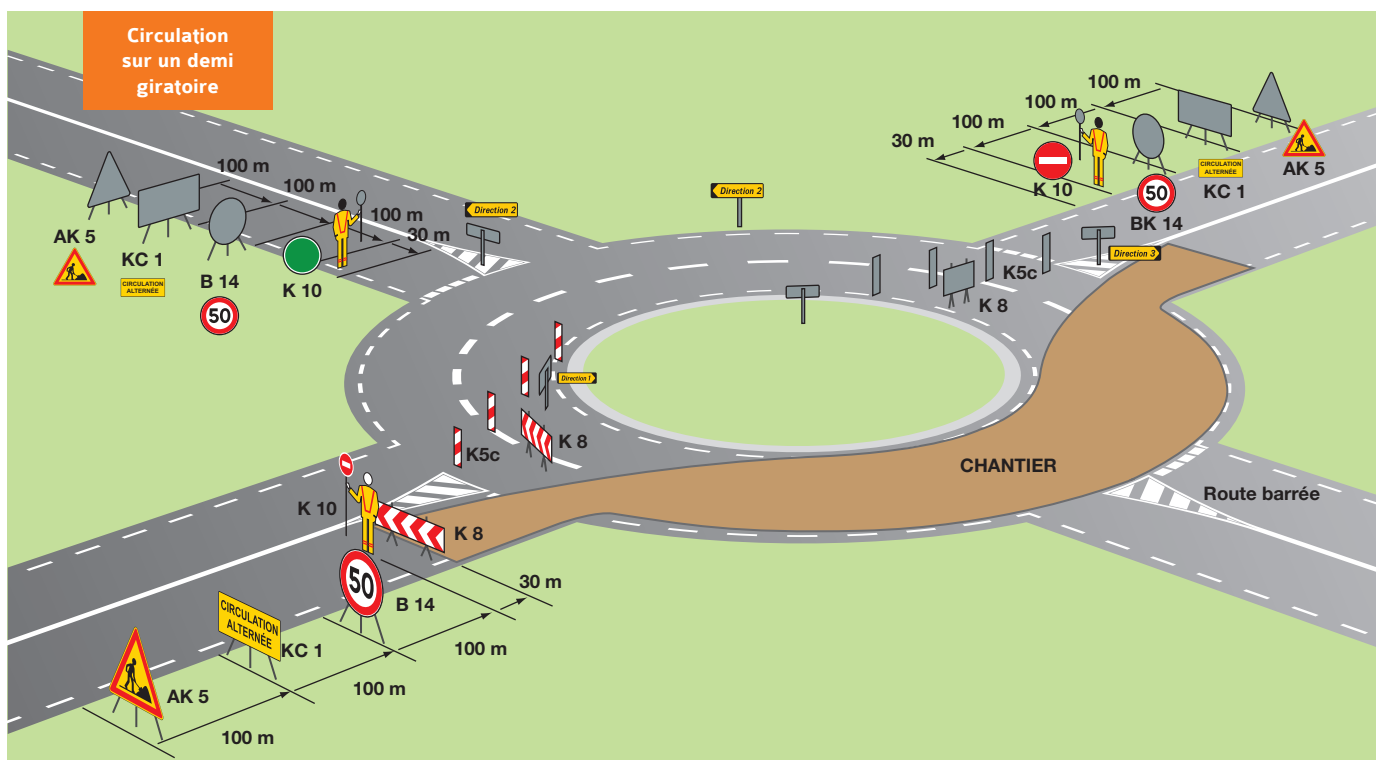


Chantier fixe

REMARQUE :

La signalisation de prescription, notamment de limitation de vitesse, peut éventuellement être supprimée si l'empiètement est très faible.

CF 32 Léger empiètement

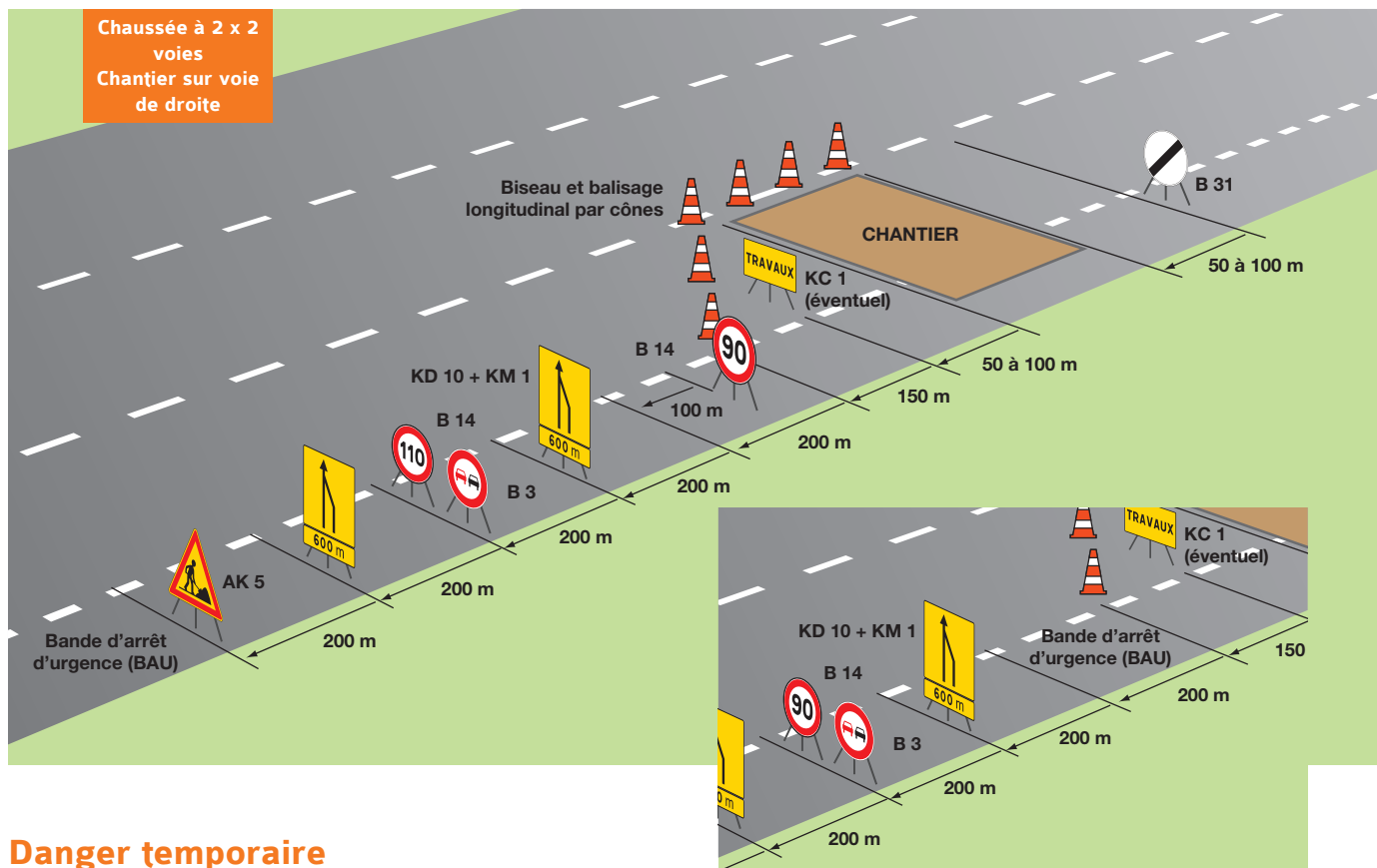




Chantier fixe

CF 113A

REMARQUE : Sur route à 130 km/h



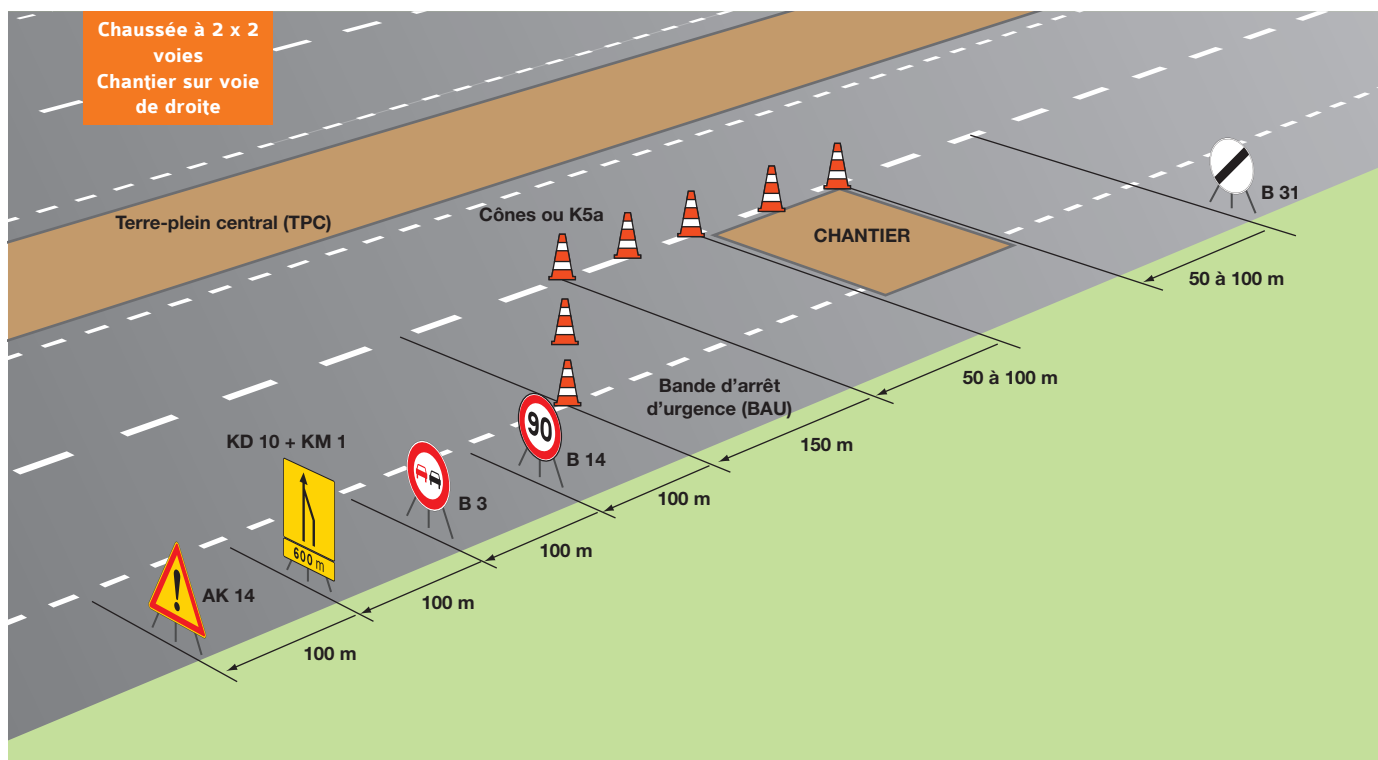
Danger temporaire

DT 104

REMARQUE : Sur route à 110 km/h

REMARQUE :

Danger limité à une demi-journée. Possibilité d'utiliser des panneaux de la gamme normale.



La gamme PROFIL



Nouvelle poignée intégrée

- 1- Poignée intégrée pour une meilleure prise en main
- 2- Verrouillage pied fermé pour une manutention facile et en toute sécurité
- 3- Butée pied ouvert pour une bonne position et stabilité du panneau

Caractéristiques

- Panneau en acier galvanisé, face en tôle sertie dans un profilé acier de 25 mm d'épaisseur assurant une grande rigidité.
- Gamme miniature, petite, normale, grande et très grande.
- Panneaux certifiés NF TSI 03
- Socles, lests et mâts adaptés selon vos besoins.

Points forts

- Efficacité : identification rapide du panneau (inscription sur la tranche), gestion des stocks facilitée.
- Sécurité : manipulation sans risque pour les utilisateurs (bords non tranchants).
- Réalisez de réelles économies : produit très résistant grâce à l'acier, sa rigidité lui assure un taux de remplacement minimal.

Normes



TSI 03

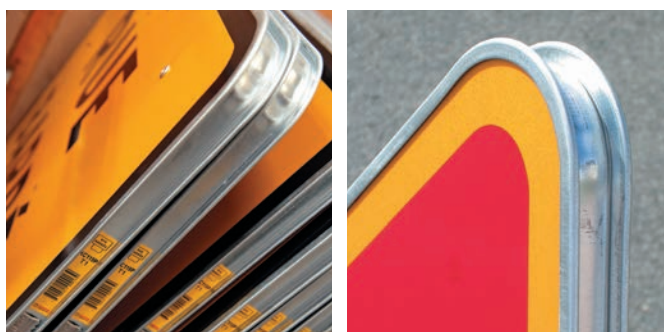
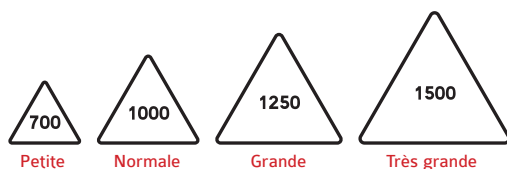
Finition & Options

- Films et encres classe T1, T2, Prismatique ou bille.

Classe 1

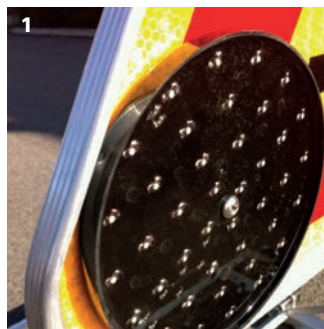


Classe 2 Prismatique ou billes





La gamme Aluminium



Caractéristiques

- Epaisseur 15.7 mm
- Poids de 4 à 6 Kg selon la gamme et la forme du signal
- Subjectile en aluminium d'épaisseur 20/10ème découpé par procédé laser et serti d'un profilé d'entourage permettant une bonne planéité et un aspect non tranchant du panneau.
- Le déport avant du profilé d'entourage permet de protéger la face décorée rétro réfléchissante de classe 2 haute intensité microprismatique ou microbille lors du rangement des panneaux dans leur râtelier

Points forts

- Protection accrue du décor, des volets ou de la flasherie grâce au déport avant du profilé d'entourage (1).
- Protection idéale dans les râteliers.

Produits associés :

- Support autoroutier type SABR, XP3
- Mât croix et SDN
- Kit rail de fixation
- Equipement lumineux, flasherie leds
- Volets multi symboles

Normes



TPS 02

Finition & Options

- Films et encres classe 1 et 2.

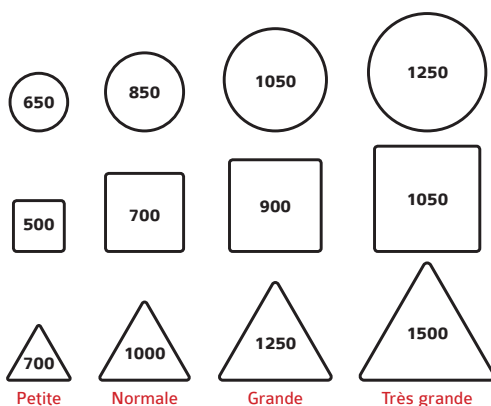
Classe 1



Classe 2



Jaune fluorescent



Type AK - Signalisation de danger



AK2 Cassis, dos d'âne



AK3 Chaussée rétrécie



AK4 Chaussée glissante



AK5 Travaux



AK14 Autres dangers. La nature du danger peut ou non être précisée par une inscription.



AK17 Annonce de signaux lumineux réglant la circulation



AK22 Projection de gravillons



AK30 Bouchon



AK31 Accident



AK32 Annonce de nappes de brouillard ou de fumées épaisses.



AK14 Profil sur mât



Pied solidaire



AK 5 Profil avec pied AN2

Réglementation Classe T2

Sur routes bidirectionnelles, le premier panneau de danger (AK) est obligatoirement de Classe T2.

Panneaux (mm)	Support associé
▲ 700	Pied solidaire / AN 2
▲ 1000	Pied solidaire / AN 2
▲ 1250	S2G / SABRM / SABRA
▲ 1500	SABRM / SABRA

Avec support indépendant (voir p. 101) ou solidaire, n'oubliez pas de le préciser.

Panneaux AK avec volet 2 symboles



Exemples de volets



► Attention : Les panonceaux KM doivent être de la même classe et couleur que les panneaux qu'ils accompagnent.

Dim. disponibles (mm)
▲ 1000
▲ 1250
▲ 1500

Panonceaux KM1, KM2 et KM9 pour type AK

Exemples de textes pour KM1, KM2 & KM9

Panonceaux KM1

100 m 200 m 300 m

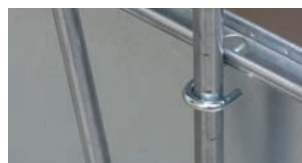
Panonceaux KM2

↑ 500 m ↑ ↑ 1000 m ↑

Panonceaux KM9

AFFAISSEMENT	ACCOTEMENTS NON STABILISÉS	ACCIDENT	BALAYAGE	BETTERAVES	BOUE
CHANTIER MOBILE	CHAUSSÉE DÉFORMÉE	CHAUSSÉE RÉTRÉCIE	CHUTES DE PIERRES	DANGER	DÉBARDAGE
DÉNIVELLATION DANS L'AXE	ÉBOULEMENTS	ÉLAGAGE	FAUCHAGE	GOUDRONNAGE	GRAVILLONS
INONDATION	MARQUAGE	PASSAGE D'ENGINS	RAPPEL	RISQUE DE VERGLAS	ROUTE GLISSANTE
ROUTE INONDÉE	SORTIE DE CAMIONS	SORTIE DE CHANTIER	TIR DE MINES	VERGLAS	VOIE UNIQUE

Panneaux (mm)	Dim. (mm)
▲ 700	700 x 200
▲ 1000	900 x 250
▲ 1250	1000 x 300
▲ 1500	1300 x 400



Crochet de fixation pour KM

Panonceau KM avec volet 2 symboles



Exemples de volet Panonceau

Dim. disponibles (mm)
700 x 200
900 x 250
1000 x 300
1300 x 400



Type BK - Signalisation de prescription



BK0 Circulation interdite à tout véhicule dans les 2 sens



BK1 Sens interdit à tout véhicule



BK 2a Interdiction de tourner à gauche à la prochaine intersection



BK 2b Interdiction de tourner à droite à la prochaine intersection



BK 3 Interdiction de dépasser tous les véhicules à moteur autres que ceux à deux roues sans side-car



BK 3a Interdiction aux transports de plus de 3.5 t. de dépasser tous les véhicules moteur autres que les 2 roues sans side-car



BK 6a1 Stationnement interdit



BK 6d Arrêt et stationnement interdit

*Autres mentions à préciser



BK 11* Accès interdit aux véhicules dont la largeur, chargement compris, est supérieure au nombre indiqué



BK 12* Accès interdit aux véhicules dont la hauteur, chargement compris, est supérieure au nombre indiqué



BK 13* Accès interdit aux véhicules dont le PTAC ou le PTRA excède le nombre indiqué



BK 14* Limitation de vitesse. Ce panneau notifie l'interdiction de dépasser la vitesse indiquée



BK 15 Cède le passage à la circulation venant en sens inverse



BK 21a1** Contournement obligatoire par la droite



BK 29* Autres obligations dont la nature est mentionnée par une inscription sur le panneau



BK 31 Fin de toutes les interdictions précédemment signalées, imposées aux véhicules en mouvement

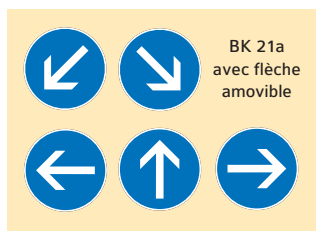
**Flèche amovible



BK 6a - Gamme Profil avec pied



BK 21a - Gamme Profil avec pied



BK 21a avec flèche amovible



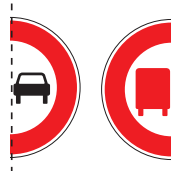
BK 33* Fin de limitation de vitesse



BK 34 Fin d'interdiction de dépasser notifiée par le panneau B3

BK avec volet 2 symboles

Exemples de volets



Dimensions disponibles

○ Ø 850

○ Ø 1050

○ Ø 1250

► Réglementation Classe T2 : Sur routes à chaussées séparées, tous les panneaux sont obligatoirement rétro réfléchissants de Classe T2.

Panneaux (mm)	Support associé
○ 450 ⁽¹⁾	-
○ 650	Pied solidaire / AN 2
○ 850	Pied solidaire / AN 2
○ 1050	S2G / SABRM / SABRA
○ 1250	SABRM / SABRA



► Attention : les panneaux ont toujours la même couleur de fond et la même rétro réflexion que les panneaux auxquels ils sont associés.

Type CK - Signalisation d'indication



CK 18 - Gamme Profil avec pied



CK 1 Lieu aménagé pour le stationnement



CK 12 Circulation à sens unique



CK 13 Impasse



CK 18 Priorité par rapport à la circulation venant en sens inverse

Panneaux (mm)	Support associé
■ 500*	Pied solidaire / AN 2
■ 700	Pied solidaire / AN 2
■ 900	S2G / SABRM / SABRA
■ 1050	S2G / SABRM / SABRA

* Dimension non réglementaire

Type KC1 - Indication de chantier important

Textes standard (autres sur demande)



KC1 19P : rue barrée



KC1 21P : route barrée



KC1 22P : attention travaux



KC1 BD : barrière de dégel



KC1 CA : circulation alternée



KC1 CM : chantier mobile



KC1 SC : sortie de camions



KC1 TE : traversée d'engins

KC1 RB + disque rotatif des distances 100 à 900 m



Panneaux (mm)	Panneau KC1 avec support
800 x 600	Pied solidaire / AN 2
1600 x 1200	Bi-pieds SKD

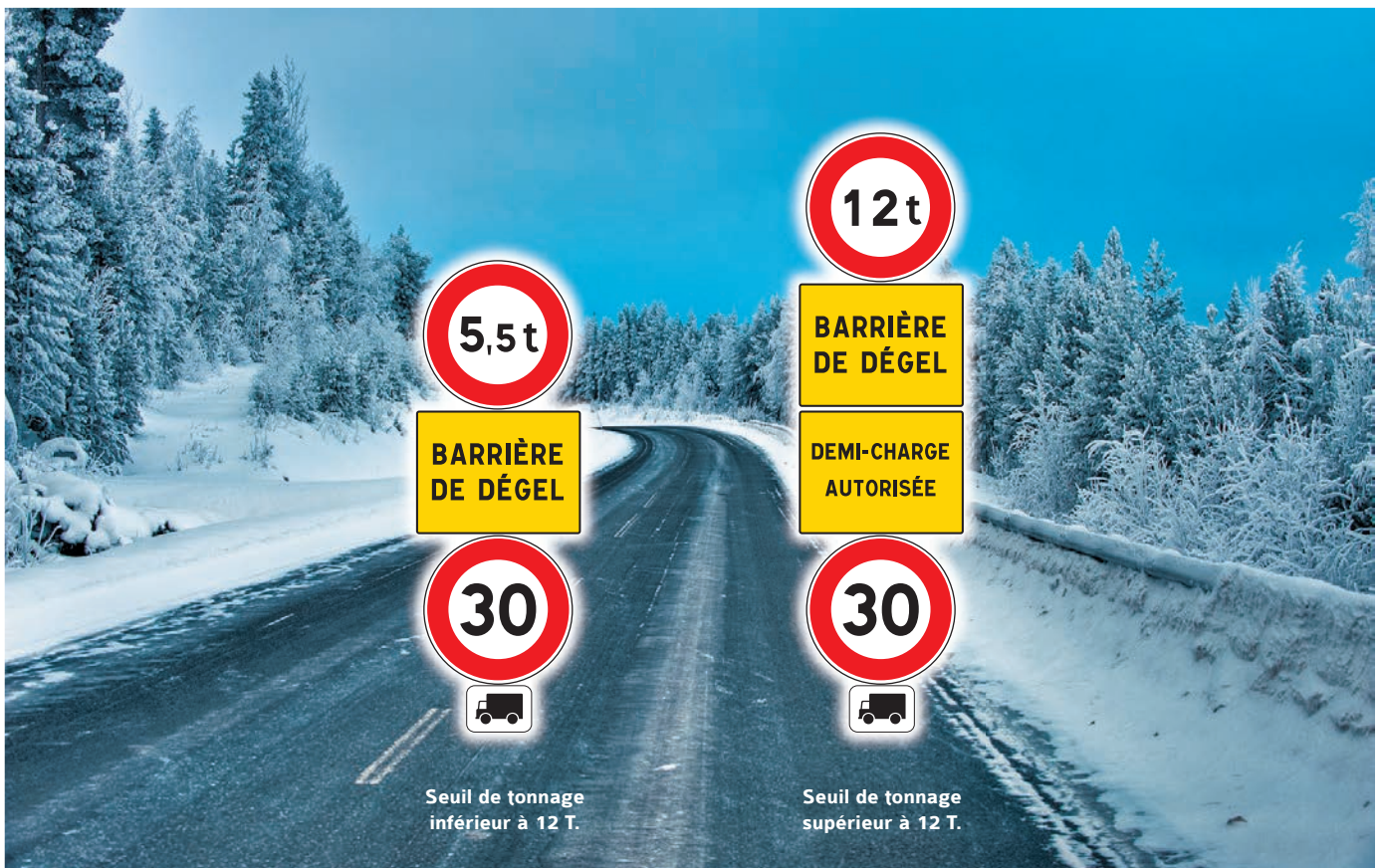
Règlementation sur les barrières de dégel

Cas de verglas

Lorsque le verglas fait l'objet d'une prévision météorologique, le panneau KM9 porte l'inscription «RISQUE DE VERGLAS»; lorsque le verglas est réellement constaté, le panneau porte l'inscription «VERGLAS».



Panneaux KM 9





Racks à panneaux

Racks fixes ou à roulettes

- Peut recevoir de 16 à 32 panneaux avec pieds solidaires (à préciser à la commande).

Utilisation :

- En présentoir pour magasin, râtelier pour stockage dans les dépôts ou ateliers, dans les véhicules,
- Se prend au transpalette.

Avantages :

- Des panneaux identifiants, évitent toutes les manipulations répétitives qui détériorent les surfaces réfléchissantes.
- Le balisage des chantiers peut être préparé à l'avance sans risque d'erreurs.



Gamme	Désignation	Fixe	A roulette
Petite ou normale	Rack 16 panneaux	•	•
Normale uniquement	Rack 32 panneaux	•	-

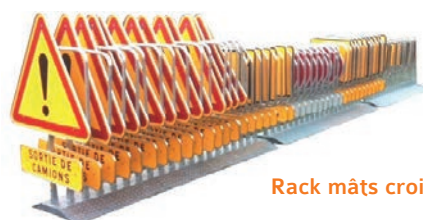
Rack de stockage matériel de signalisation

Avantages :

- Structure en acier galvanisé ou aluminium
- Posé ou fixé au sol
- Capacité et encombrement selon cahier des charges
- Gamme normale ou grande

Options :

- Manutention : faux-châssis sur béquilles stabilisatrices, anneaux de levage, prise fourche



Rack mâts croix



Rack mobile barrières



Rack mobile SABR/XP



Râtelier aménagement de véhicules

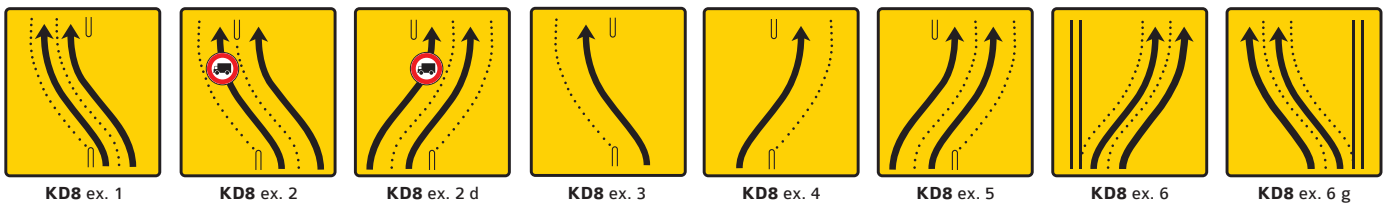
Avantages :

- Structure en acier galvanisé à chaud, aluminium ou inox
- Capacité et encombrement selon cahier des charges
- Encombrement réduit pour fourgon d'intervention d'urgence
- Gamme normale ou grande

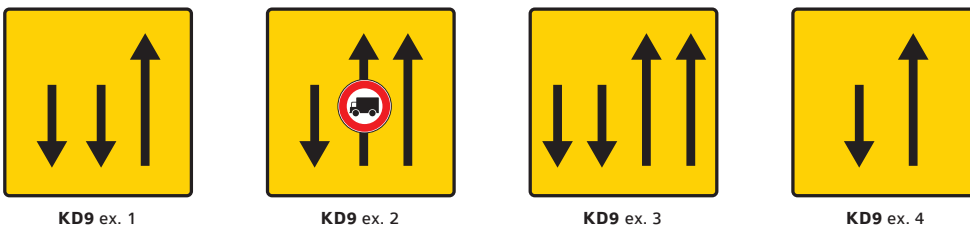
Options :

- Amovibilité sur roue

Type KD8 - Changement de chaussée



Type KD9 - Affectation de voies

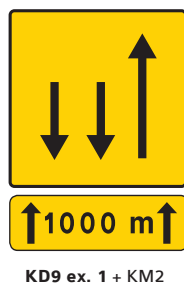


Type KD10 - Réduction du nombre de voies



Panonceau de distance

Les panneaux KD8 de 700 x 700, 900 x 900 ou 1050 x 1050 mm sont complétés par un panonceau de distance KM1.



Référence	Panneaux (mm)	Support associé
KD8 - KD9 - KD10	700 x 700*	AN2 / Mât croix
KD8 - KD9 - KD10	900 x 900	S2G / SABRM / SABRA
KD8 - KD9 - KD10	1050 x 1050	S2G / SABRM / SABRA

Réglementation Classe T2

Sur routes à chaussées séparées, tous les panneaux sont obligatoirement rétroréfléchissants de Classe T2.

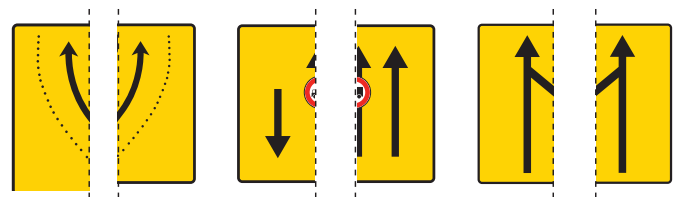
► Lors de votre commande n'oubliez pas d'indiquer le coté dévié et le nombre de voies concernées.

Panonceaux pour type KD8 / KD9 / KD10



Désignation	Dimensions
KM	700 x 200
KM	900 x 250
KM	1000 x 300

Panneaux avec volet multi symboles



Référence	Dimensions
KD8	1900 x 2250
KD8	2500 x 3000
KD8 - KD9 - KD10	700 x 700*
KD8 - KD9 - KD10	900 x 900
KD8 - KD9 - KD10	1050 x 1050

*Attention !
Dimension non réglementaire en 700 x 700



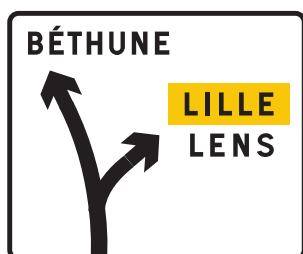
Type KD21 / 22 / 42 / 43 / 44

Indication de déviation

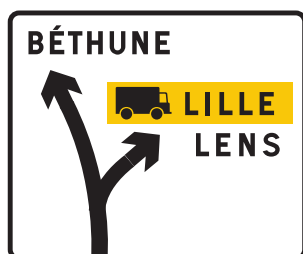


Panneau seul		Support associés		
Référence		Dimensions (mm)	Référence	
 KD21a + cache droit ou gauche	 KD21b* + cache droit ou gauche	KD 21*	Pied solidaire* / SK2	
			1000 x 300	SK2
			1300 x 300	SK2
 KD22a + cache droit ou gauche		KD 22a*	Pied solidaire* / SK2	
			1000 x 300	SK2
 KD22b* + cache droit ou gauche		KD 22b*	SK2	
			1600 x 300	SK2
 KD43a		KD 43a	SK2	
			1300 x 300	SK2
 KD43b		KD 43b	SK2	
			1600 x 300	SK2
 KD43c	 KD43d	KD 43c ou KD 43d	SK2	
			1000 x 300	SK2
			1300 x 300	SK2
 KD 42a	 KD 42b	KD 42	SKD	
			1600 x 1200	IPN
			2200 x 1800	IPN
 KD 42c	 KD 42d		IPN	
			200 m	IPN
			3000 x 2400	IPN
 KD 42e			IPN	
			200 m	IPN
			3000 x 2400	IPN

*Non certifié NF



KD 44a



KD 44b

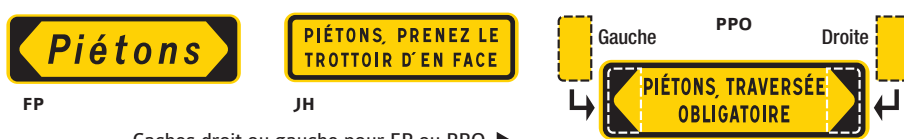
Référence	Dimensions	Classe T1	Classe T2
KD44 (encart alu plat)	1e m ²	•	•

Type KD62 / 69b - Indication de déviation



Panneau seul		Support
Réf.	Dimensions	Réf.
KD 62	1300 x 900	SKD
	1600 x 900	SKD
	1900 x 900	SKD
KD 69a	1000 x 400	-
KD 69b	1600 x 750	SKD

Type FP / JH / PPO - Indication de déviation



Dimensions	Support associé
1000 x 300 mm	Pied solidaire / AN 2

Caches droit ou gauche pour FP ou PPO ▶

Schéma d'une déviation



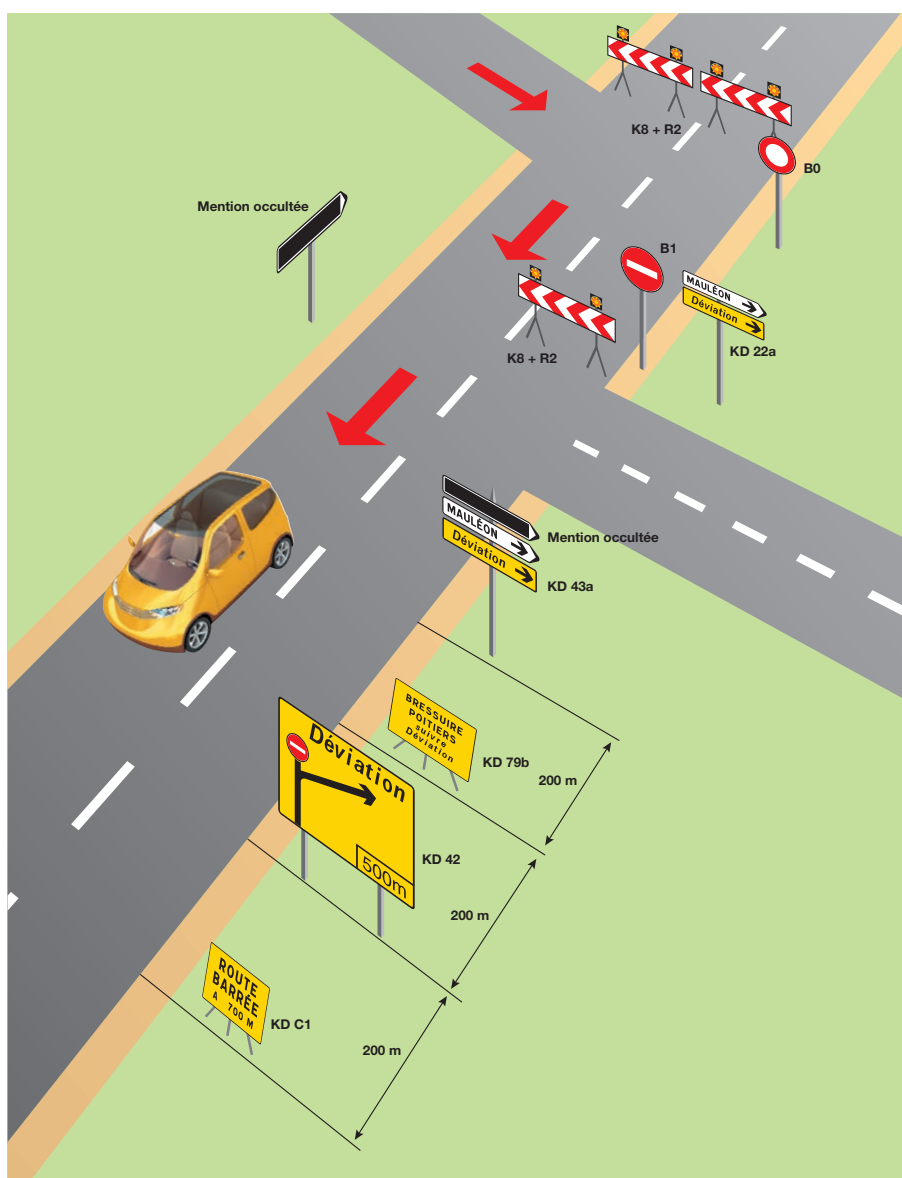
Support SKD

Réglementation

- Déviations de circulation Les déviations de circulation nécessitent un arrêté pris par l'autorité investie du pouvoir de police sur la route concernée.

La signalisation d'une déviation se subdivise en 3 catégories :

- Signalisation du site d'entrée de la déviation,
- Signalisation de jalonnement,
- Signalisation de fin de détournement.





Type K2 / K8 - Barrages & barrières



Barrière K2

Barrage K2

Signalisation de position de travaux ou de tout autre obstacle de caractère temporaire. L'envers du barrage élémentaire porte l'inscription «FIN DE CHANTIER», en lettres noires L1 sur fond jaune. Plusieurs barrages élémentaires peuvent être associés sur un même support.



Avant



Arrière

Dimensions (mm)	Avec bi-pieds
1400 x 200	SK 2
1750 x 250	SK 2
2450 x 350	SK 2
2800 x 400	SK 2

Barrière K8 :

Signal de position d'une déviation ou d'un rétrécissement temporaire de chaussée. Comprend un ou des chevrons de couleur rouge sur fond blanc.



Monochevron



5 chevrons

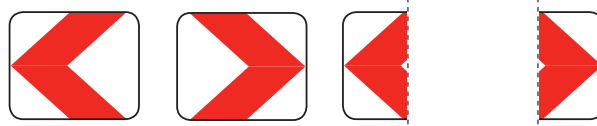
Dimensions (mm)	Support associé
500 x 500	AN 2
1000 x 500	SK 8
1500 x 500	SK 8
2000 x 500	SK 8
2500 x 500	SK 8
900 x 900	S2G / SABRM / SABRA*
1800 x 900	SKD*
2700 x 900	SKD
1050 x 1050	S2G / SABRM / SABRA*

*SABRM / SABRA / SABRF / SABRECO



Barrage K8

K8 avec volet gauche ou droite



Dimensions disponibles (mm)
900 x 900
1050 x 1050

Supports & fixations

Les supports des panneaux de grande dimension (ex : KD42 2200 x 1800 - 3000 x 2400) sont à déterminer en fonction de la dimension des panneaux et de leur hauteur d'implantation.



Réf. : AN2 / Types d'utilisation
 ○ 650 / ○ 850 / ▲ 700
 ▲ 1000 / ■ 500 / ■ 700
 KC1 800 x 600



Réf. : S2G / Types d'utilisation
 ○ 1050 / ▲ 1250 / ■ 900 /
 ■ 1050



Réf. : bi-pieds SK2
 Types d'utilisation
 K2 / Tous les KD 1300 x 300 /
 1600 x 300 / 1900 x 300



Réf. : bi-pieds SK8 /
 Types d'utilisation
 Tous les K8 hauteur 500



Réf. : bi-pieds SKD /
 Types d'utilisation

KC1 1600 x 1200 /
 KD42 1600 x 1200 /
 KD62 / KD73
 K8 1800 x 900 2700 x 900



Réf. : bride / Types d'utilisation

Montage sur supports verticaux
 Triangles, disques, carrés CK
 Toujours utiliser 2 brides
 (collier non fourni)

Socles de signalisation en matière recyclée



Socle 28 kg / 750 x 375 x 130 mm

Socles 28 kg :

- Pour support 40 x 40 ou 80 x 40 mm,
- Sabot 60 x 60 mm, poteau Ø 42 mm,
- Balises K5c.



PAV FIX 15 à 81 kg / 500 x 400 x 110 mm

Socle 15 kg :

- Pour sabot 60 x 60 mm,
- Poteau Ø 42 mm, balises K5c voile.



PAV FIX K5c 25 kg / 850 x 350 x 120 mm

Socle K5c Mistral :

- Pour sabot 60 x 60 mm,
- Poteau Ø 42 mm,
- Balises K5c MISTRAL.

Dimensions : Long x Larg x Haut. / Prix nous consulter

Embase à fixer au sol

- Embase à fixer au sol par l'intermédiaire de 4 chevilles à sceller dans la chaussée pour les chantiers de longue durée.
- L'embase est conçue pour des supports 80x40x1,5 de signalisation (Mf maxi 122mDaN).
- Le support 80x40 peut être verrouillé à l'aide d'un boulon fixé de part en part et faisant office de goupille.





Supports SABRF Fourreau TS 42



Descriptif :

- Structure aluminium, poids 8 Kg
- Fourreau pour mâts type croix 40 x 40 mm (ou 30 x 30 mm)
- Manipulation facilitée par des roulettes de déplacement avant, arrière et latéral
- Ce support mobile destiné aux mâts type croix permet une combinaison de votre signalisation utilisée sur glissières métallique et béton

Produits associés :

- Panneaux toutes gammes
- Mât croix de section 40 x 40 mm (ou 30 x 30 mm)
- Remorque porte-panneaux
- Râtelier de rangement parc et fourgon
- Support de stockage pour pré-séquençage
- Rampe défilante 5 feux LEDS



Support aluminium SABRF	Code
A relevage manuel pour mât croix	100704

Supports SABRM Manuel TS 34

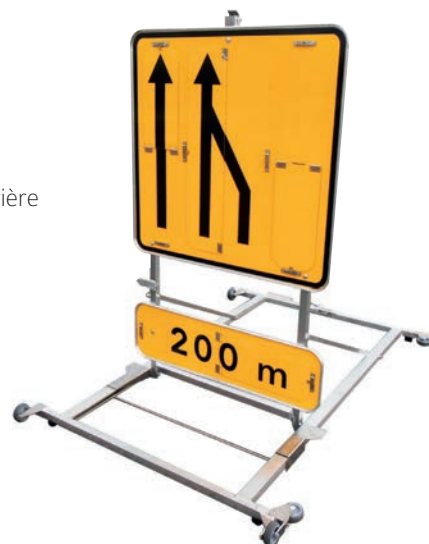


Descriptif :

- Structure en aluminium; poids : 10,2 Kg en Grande Gamme et 12 Kg en Très Grande Gamme,
- Relevage manuel avec autoblocage du signal,
- Déverrouillable par commande au pied,
- Manipulation facilitée par des roulettes de déplacement avant, arrière et latéral.

Produits associés :

- Panneaux Grande Gamme et Très Grande Gamme
- Remorque porte-panneaux,
- Râtelier de rangement parc et fourgon,
- Support de stockage pour pré-séquençage.



Support aluminium SABRM à relevage manuel	Code
Relevage manuel Grande Gamme	100702
Relevage manuel Très Grande Gamme	100703

Supports SABRA Automatique TS 34



Descriptif :

- Structure en aluminium; poids : 11,20 Kg en Grande Gamme et 13 Kg en Très Grande Gamme
- Relevage automatique du signal et amortissement aux appels d'air compensé par vérins
- Manipulation facilitée par des roulettes de déplacement avant, arrière et latéral

Produits associés :

- Panneaux Grande Gamme et Très Grande Gamme
- Remorque porte-panneaux
- Râtelier de rangement parc et fourgon
- Support de stockage pour pré-séquençage



Support aluminium SABRA à relevage automatique	Code
Relevage automatique Grande Gamme	100700
Relevage automatique Très Grande Gamme	100701

Supports Gripsol **Autolesté** TS 40



Descriptif :

- Structure acier galvanisé et autolesté; poids : 32 Kg
- Fourreau pour mâts de section 30 x 30 ou 40 x 40 mm
- Ergonomie pour un déplacement sans effort
- Manipulation facilitée par des roulettes de déplacement avant, arrière et latéral
- Ce support mobile destiné aux mâts croix permet une combinaison de votre signalisation déjà utilisée sur glissières métallique et béton

Produits associés :

- Panneaux toutes gammes
- Support mât croix de section 30x30 ou 40x40 mm
- Remorque porte-panneaux
- Râtelier de rangement parc
- Rampe défilante 5 feux LEDS

Support autolesté Gripsol	Code
Gripsol embase tampons pour mât de 40 x 40	101780
Gripsol embase griffes pour mât de 40 x 40	101779
Gripsol embase tampons pour mât de 30 x 30	101778
Gripsol embase griffes pour mât de 30 x 30	101770



Support eXtra Plat XP3 **relevage manuel** TS 51



Descriptif :

- Structure acier galvanisé ; poids 16 Kg
- Relevage manuel avec autoblocage du signal
- Ergonomie pour un déplacement sans effort
- Manipulation facilitée par des roulettes de déplacement
- Faible encombrement (idéal pour râtelier fourgon) (épaisseur réduite à 35mm avec le panneau)

Produits associés :

- Panneaux Gamme Normale et Grande Gamme
- Remorque porte-panneaux
- Râtelier de rangement parc et fourgon
- Support de stockage pré-séquençage
- Rampe défilante 5 feux LEDS

Support extra plat XP3	Code 100220
------------------------	-------------



Support SabrEco **relevage manuel** TS 57



Descriptif :

- Structure aluminium ; poids 9,2 Kg
- Relevage manuel avec autoblocage du signal
- Manipulation facilitée par des roulettes de déplacement
- Structure mécano-soudée démontable (kit maintenance)

Produits associés :

- Panneaux Grande Gamme
- Remorque porte-panneaux
- Râtelier de rangement parc et fourgon
- Support de stockage pré-séquençage
- Rampe défilante 5 feux LEDS

Support aluminium Sabreco	Code 100173
---------------------------	-------------





Support PFA1 pour glissière métallique TS 39



Descriptif :

- Structure en acier galvanisé; poids : 4 Kg
- Fourreau pour mât 30 x 30 mm (ou 40 x 40 mm)
- Fourreau évasé pour une meilleure insertion du support

- Polyvalence sur glissière ondulée de profil A ou B
- Système de réglage à vis

Produits associés :

- Existe en version axée
- Support mât croix de section 30 x 30 mm
- Remorque porte-panneaux

Support pour glissière métallique PFA1	Code
Pour glissière métallique de profil A	101932
Pour glissière métallique de profil B	101931



Support PFA2 pour glissière métallique TS 39



Descriptif :

- Structure en acier galvanisé; poids : 8 Kg
- Fourreau pour mât 40 x 40 mm (ou 30 x 30 mm)
- Fourreau évasé pour une meilleure insertion du support
- Système de verrouillage par poignée

- Sécurité accrue, pas d'éléments côté voie
- Glissière métallique profil A

Produits associés :

- Support mât croix de section 30 x 30, 40 x 40 mm
- Remorque porte-panneaux

Support pour glissière métallique PFA2	Code 101809
--	-------------



Support PFA3 pour glissière métallique



Descriptif :

- Structure en acier galvanisé; poids : 2 Kg
- Fourreau pour mât 30 x 30 ou 40 x 40 mm
- Fourreau évasé pour une meilleure insertion du support
- Poignée facilitant le transport et la mise en place du support

- Polyvalence sur glissière de profil ondulé «A» ou rectangulaire «B» et nouvelle glissière CE, ainsi que glissière DE double

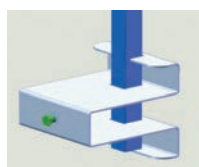
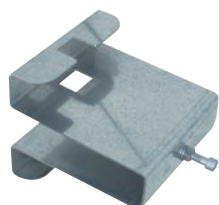
Produits associés :

- Existe en version axée
- Support mât croix de section 30 x 30 mm ou 40 x 40 mm
- Remorque porte-panneaux

Support pour glissière métallique PFA3	Code
Pour glissière métallique - Axial 40 x 40 mm	102322
Pour glissière métallique - Déporté 40 x 40 mm	101930



SGMS : Support de glissière métallique simple



SGMD : Support pour glissières doubles (terre-plein central, glissières de sécurité doubles).

Support mobiles pour glissière

Types d'utilisation	Références
Support de glissière métallique simple	SGMS
Support pour glissières doubles	SGMD

Support GBA1 pour glissière béton

NF TS 38



Descriptif :

- Structure acier galvanisé ; poids : 10,5 Kg
- Fourreau pour mâts de section 30 x 30 ou 40 x 40 mm
- Fourreau évasé pour une meilleure insertion du support
- Blocage par triangulation mécanique
- Ecartement des mâchoires réglable sur GBA à largeurs variables
- Tenue optimale sur la glissière grâce à sa mâchoire caoutchouc
- Installé, le mât du panneau de signalisation permet une sécurité anti-retour de la poignée

Produits associés :

- Support mât croix de section 30 x 30 ou 40 x 40 mm
- Remorque porte-panneaux

Support pour glissière béton GBA1	Code
Pour mât 30 x 30 mm	101935
Pour mât 40 x 40 mm	101936



Support GBA2 pour glissière béton



Descriptif :

- Structure acier galvanisé ; poids : 10,5 Kg
- Fourreau pour mât de section 30 x 30 ou 40 x 40 mm
- Fourreau évasé pour une meilleure insertion du support
- Blocage par serrage à vis
- Ecartement des mâchoires réglable sur des GBA à largeurs variables
- Mâchoire en caoutchouc permettant une tenue optimale sur la glissière béton
- Dispositif idéal pour les zones ventées et soumises aux appels d'air

Produits associés :

- Support mât croix de section 30 x 30 ou 40 x 40 mm
- Remorque porte-panneaux

Support pour glissière béton GBA2	Code
Pour mât 30 x 30 mm	101933
Pour mât 40 x 40 mm	101934

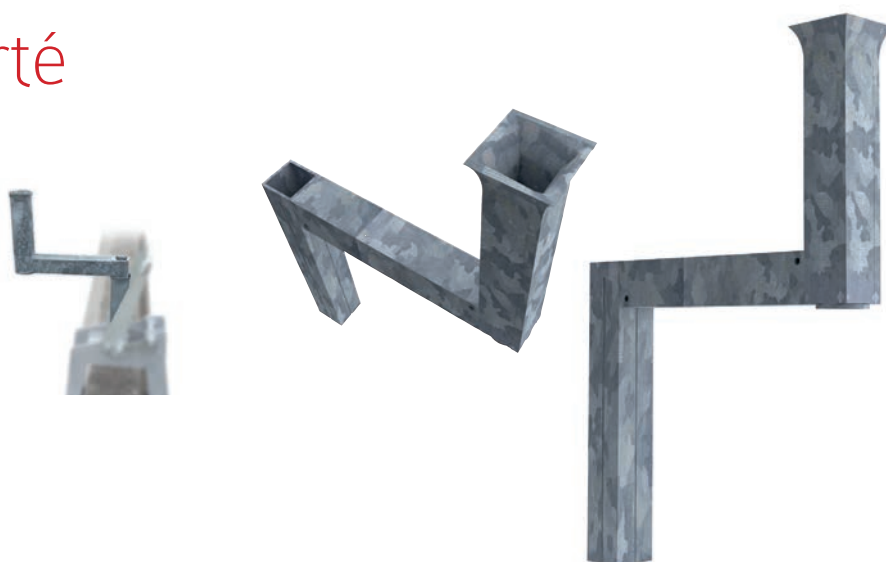


Fourreau déporté

Déport pour mât

Descriptif :

- Structure en acier galvanisé
- Fourreau évasé pour insertion du mât 30 x 30 ou 40 x 40 mm





Mât Croix Aluminium



Descriptif :

- Structure aluminium; poids de 1.5 Kg à 3.5 Kg selon la gamme
- Section du mât de 30 x 30 ou 40 x 40 mm
- Préhension facilitée grâce à sa poignée et sa structure tubulaire

Produits associés :

- Panneaux toutes gammes
- Support de glissière métallique
- Support de glissière béton
- Support sol autolesté GRIPSOL
- Support sol aluminium SABRF
- Remorque porte panneaux
- Râtelier parc



Mât SDN Aluminium



Descriptif :

- Structure aluminium; poids : 5 Kg
- Embase du mât en section de 40x40 mm
- Préhension facilitée grâce à sa poignée et sa structure tubulaire
- Ergonomie facilitée par des roulettes de rangement

Produits associés :

- Panneaux Grande Gamme et Très Grande Gamme
- Support de glissière métallique
- Support de glissière béton
- Support sol autolesté Gripsol
- Support sol aluminium SABRF
- Remorque porte-panneaux
- Râtelier parc et fourgon



Mât SDN aluminium	Code
Grande Gamme	101923
Très Grande Gamme	100276



Supports pour pré-séquençage

**Système conçu pour sécuriser les opérateurs en action sur les zones de circulation intensive.
Déploiement à distance d'une séquence de signalisation temporaire sans traverser les voies.
Pilottage par commande radio ou filaire pour ensemble autonome ou cantonnement de balisage complet.
Idéal pour la signalisation en TPC (Terre-Plein Central) et en BAU (Bande d'Arrêt d'Urgence restreinte)**

Support tournant automatisé fixe

Descriptif :

- Par commande radio ou filaire
- Alimentation par une batterie 12Vcc

Option :

- Alimentation solaire
- Affichage simple ou double symbole



Chaque projet étant unique, la configuration et la programmation sont adaptables à votre protocole de sécurité.

Support tournant automatisé mobile

Descriptif :

- Structure en acier galvanisé
- Fourreau pour mât 30 x 30 ou 40 x 40 mm
- Dimensions : 570 x 530 mm ; poids : 9,9 Kg
- Ensemble motorisé asservi par batterie 12Vcc
- Commande radio

Produits associés :

- Panneau de signalisation temporaire
- Mâts croix 30X30 ou 40X40
- Supports glissière métallique ou béton
- Alimentation autonome par cellule solaire
- Rack de rangement avec chargeur intégré



Support tournant automatisé mobile Code 100896



Chaque projet étant unique, configuration et programmation adaptable à votre protocole de sécurité.



Support tournant manuel

Descriptif :

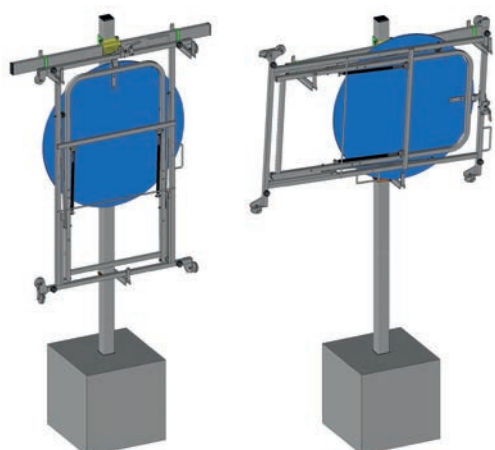
- Structure en acier galvanisé
- Section tubulaire carrée 80 X 80
- Préhension facilitée grâce à ses deux poignées permettant la rotation manuelle
- Système anti-éjection
- Embase selon implantation

Produits associés :

- Panneaux de la Petite Gamme à la Très Grande Gamme
- Kit mono, bi ou Triflash
- Bac batterie cadencassable
- Fixation sur mât



Support de stockage



Descriptif :

- Structure en acier galvanisé
- Section verticale tubulaire 80 X 80
- Accrochage debout ou sur chant de 1 à 3 supports
- Système universel ajustable en largeur, hauteur et profondeur
- Embase selon implantation

Produits associés :

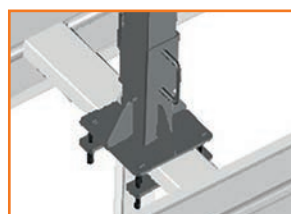
- Support sol aluminium SABR
- Support sol acier XP

Support de stockage

Code 100015



Fixations support tournant manuel et support de stockage



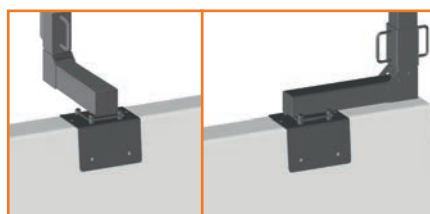
Sur glissière métallique double

Code 101797



Sur platine

Code 100135



Sur GBA/DBA

Code 102422



Fourreau mural

Code 100127

Bras de Rabattement Manuel (BRM)



Les atouts :

- Structure en acier galvanisé
- Poignée de manipulation permettant la rotation puis le blocage sans effort
- Lisse en aluminium réglable en hauteur
- Signalisation renforcée type K2 rétro réfléchissant classe 2
- Implantation sur massif ou GBA

Options :

- Feux à leds : rampe KR41 défilante 5 feux ø 200 mm ou bi-flash KR2 ø 200 mm
- Alimentation : batterie 12VCC, 230VAC, solaire

Barrière tournante

Les atouts :

- Dispositif idéal pour les fermetures de bretelles, aires de service, cols ou sections courantes en pleine voie grâce à sa longueur télescopique allant de 6 à 16 mètres
- Conception avec lisse réglable en hauteur permettant de pivoter par-dessus les glissières de sécurité et de compenser les dévers du terrain
- Fût rotatif à 360° permettant une fermeture sur bifurcation de bretelles en sens 1 ou en sens 2
- Sécurité accrue de par les manoeuvres d'ouverture et de fermeture qui sont exercées sans traverser les voies, système de verrouillage par axe traversant sur le pivot (un seul poteau récepteur en position voies ouvertes)
- Une signalisation renforcée alliant le décor réglementaire de la «barrière K2» et du «sens interdit B1»

Barrière tournante	Code
barrière longueur 6m	100970
barrière longueur 6,5 à 10m	101719
barrière longueur 12m	100648
barrière longueur 12,5 à 16m	100971



Descriptif :

- Structure porteuse en acier galvanisé de section carrée 120 x 120 mm
- Tiges d'ancrages et gabarit de scellement
- Lisse en aluminium de section 100 x 50 mm, longueur 6 à 16 mètres selon modèle, décor film rétroréfléchissant de classe 2 recto / verso
- Tendeur de chaîne pour le réglage de l'horizontalité
- Maintenance simplifiée, système mécanique entièrement démontable sans entretien
- Cadenas pompier

Options et produits associés :

- Sens interdit : B1 Petite à Grande Gamme simple ou double face
- Feux Bi-flash LED Ø140 mm type KR2 orange
- Feu clignotant LED Ø300 mm type R24 rouge avec plaque de contraste
- Alimentation bac batterie portatif 12Vcc, 26Ah ou 60Ah avec chargeur secteur 230Vac intégré
- Support de batterie





La gamme **Mistral**



Points forts

- Efficacité : meilleure visibilité (les panneaux sont perpendiculaires à la chaussée),
- Plus de sécurité pour les usagers de la route en cas de collision,
- Gamme large : panneaux AK - BK - KC1 - B6M,
- Panneaux certifiés NF TSI 07,
- Economiques : coût de transport réduit (forme emboîtable), panneau monobloc, Mistral n'a pas besoin de support.

Caractéristiques

- 1- Panneaux rigide en matière plastique injectée (polypropylène), assurant résistance, longévité et sécurité,
- 2- Panneaux empilables, légers,
- 3- Manipulation sans risque pour les utilisateurs,
- 4- Economiques : pas de fixation à rajouter, utilisation avec lests sac plastique ou en matériaux recyclés.

Normes



TSI 07

Finition & Options

- Films et encres classe T1, T2

Classe 1



Classe 2



Panneaux Mistral



Panneau	Tailles disponibles	
Triangles AK	▲ 700	▲ 1000
Disques BK	○ 650	○ 850
KC1	KC1 standard 800 x 600	-

Panneau	T1	T2	Prism.	T1	T2	Prism.
Panonceaux KM	■ 660 x 150			■ 910 x 200		
Panneaux K2 et K8 sans piètements			K2 1400 x 200			K8 1500 x 500

KD22a Pointe de flèche amovible	KD 22a 950 x 300
---------------------------------	------------------

K5 c	Simple face	Double face
------	-------------	-------------



KC1 RB + disque rotatif des distances 100 à 900 m

Tous types de textes et symboles sur demande



Référence classe 1	B6M1	B6M12	B6M2	B6M3
 Protection plexi	 B6A1 ø 450	 B6A1 ø 450 M6 Protection plexi format A4	 B6A1 ø 260 M6	 B6A1 ø 260 M6 Protection plexi format A4

Protection plexi seule ou disque diam. 450 mm : nous consulter

Caractéristiques	En matériaux recyclés		Sac en toile polypropylène	
	Lest 1000	Lest 750	Standard	Tempête
Référence				
Poids	12 kg	8 kg	Vide (10 kg)	Vide (14 kg)
Lest seul : port en supplément				



Type K5a - Cônes de chantier



NADIA / MENZER :

1^{er} fabricant français de cônes injecté monobloc orange fluo en PVC souple et résistant.

- 5 tailles, 10 poids, 5 revêtements,
- Conformes à la norme NF EN 13 422
- Marquage à la demande sur bande inférieure ou entre les 2 bandes.
- Utilisés par toutes les sociétés autoroutières.

Caractéristiques :

- Polychlorure de vinyle souple indestructible à chaud comme à froid.
- Cône injecté en une seule pièce de couleur orange fluorescent.
- Très bonne tenue au vent et aux passages des PL grâce à son centre de gravité très bas.
- Mise en œuvre aisée avec son marquage strié en tête de cône.

Hauteur	200		350			500			750		1000
	par 40		par 20			par 10			par 5		par 4
Poids	0,25kg	0,65kg	0,80kg	1,1 kg	1,3 kg	2,2 kg	3,1 kg	4,3 kg	5,0 kg	7 kg	
Fluo sans bande	20SB	35SB65	35SB	50SB11	50SB13	50SB22	75SB31	75SB43	75SB50	100SB	
Fluo 1 bande sérigraphiée «BS»	20BS	35BS65	35BS	-	-	-	-	-	-	-	
Fluo 2 bandes sérigraphiées BS	-	-	-	50BS11	50BS13	50BS22	75BS31	75BS43	75BS50	100BS	
Fluo 1 bande sérigraphiée avec billes de verre «BR»	-	-	35BR	-	-	-	-	-	-	-	
Fluo 2 bandes sérigraphiées avec billes de verre BR	-	-	-	50BR11	50BR13	50BR22	-	75BR43	75BR50	100BR	
Fluo 1 bande prismatique et 1 bande consheeting	-	-	-	-	-	-	-	75B2R43	75B2R50	-	
Fluo 2 bandes consheeting haute performance	-	-	35HI	50HI11	50HI13	50HI22	-	75HI43	75HI50	100HI	
Fluo 2 bandes classe 2	-	-	-	-	50CI213	50CI222	-	75CL243	75CL250	-	
Fluo «SECURY-FLASH» 2 bandes prismatiques	-	-	-	-	50BP13	50BP22	-	75BP43	75BP50	-	

Barrières «Ville de Paris»



Sur cône de hauteur 1 m uniquement.

Lisses pour barrières Ville de Paris	1,50m	2,00m	2,50m
Lisse supérieure section 130 x 25 mm	•	•	•
Sérigraphie Piétons avec plus value	•	•	•
Sous lisse section 60 x 16 mm	•	•	•

Cônes avec marquage



Cônes avec marquage spécial

- Stationnement interdit
- Sol glissant / Wet floor

Cônes marquage spécial	Sol glissant	Stationnement B6a1
Haut. 500 mm / 1,1 kg	•	•
Haut. 750 mm / 3,1 kg	•	•

Cône à lampe solaire



- Lampe équipée de 4 leds, d'un élément optique acrylique orange et d'un interrupteur.
- Effet lumineux «tournant / circulaire» dynamique
- Diamètre 85mm s'adapte parfaitement sur les cônes
- Se déclenche dès que l'intensité lumineuse est inférieure à 200 lux.

Référence Cône Sol-light



Cônes Nadia certifiés BAST



N° d'agrément : 24-45 / 2010 KL II

Caractéristiques Cônes certifiés BAST :

- La certification allemande BAST a été délivrée par les autorités allemandes pour nos cônes de chantier Nadia Signalisation de hauteur 75cm et un poids de 4.3 kg.
- Ce cône spécifique recouvert d'un film rouge et blanc certifié 3M® a subi avec succès la batterie de test de résistance au sein de l'organisme allemand. La certification BAST lui confère toutes les qualités nécessaires pour être présent sur les routes allemandes.



Classe 2 - CL 2



Prismatique - BP



Consheeting - Hi



Rétro billes de verre - BR

Revêtement Prismatique pour une meilleure visibilité

Sous la pluie, le cône SECURY-FLASH conserve toutes ses caractéristiques rétro réfléchissantes grâce à la technologie du revêtement Prismatique.

Pour une visibilité longue distance même sous la pluie grâce au film Prismatique

Marquage strié en tête de cône

Résiste à l'abrasion



Résiste au vent et au passage poids-lourds

Caractéristiques :

- Revêtement prismatique haute performance aux caractéristiques identiques aux produits rétro utilisés sur les applications marines (canots, bouées, etc...) Aussi efficace par temps de pluie que par temps sec.
- Résiste aux lavages haute pression. Résiste à l'abrasion.

Des systèmes de préhension adaptés à chaque usages



Marquage à la demande sur bande inférieure ou entre les 2 bandes



Gorge et grip* :
Cônes 750 - 4 kg 300
Cônes 750 - 5 kg



Grip :
Cônes 500 - 2 kg 200
Cônes 750 - 4 kg 300
Cônes 750 - 5 kg

*Option à préciser à la commande.



Type K5b Piquets de chantier



Dimensions des barrettes	Piquets K5b : 3 choix possibles
375 x 150 mm Hauteur des piquets : 1 m	K5b simple face (par 10)
	K5b double faces (par 10)
	K5b renforcé simple face (par 6)

Type K5c Balises d'alignement

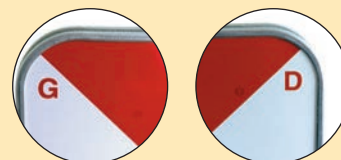


Réglementation

Sur les balises K5c, la pente du signal doit être orientée vers le sol vers le côté de la chaussée laissé à la circulation. La balise K5c double face permet une visibilité dans les deux sens de circulation, sur route bi-directionnelle.



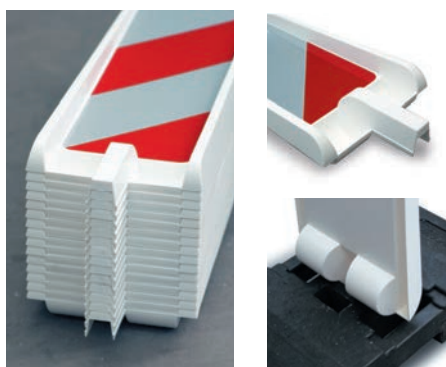
Il est souhaitable que dans le cadre d'une signalisation sur route bi-directionnelle soient rétro-réfléchissantes de classe 2.



Chantier à droite :
K5c droite
Chantier à gauche :
K5c gauche
Balissage axial :
K5c gauche/gauche

Jusqu'à
150 K5c PP
sur une palette !

K5c PP :
gagnez en volume !
Forme empilable
brevetée facilitant
le stockage.



	Balise K5c Acier	K5c Voile PVC	K5c PP Polypropylène
Simple face	•	•	•
Double faces	•	•	•

Type K5d Balises de chantier

Balissette Lestables :

Chantier de courte moyenne durée, Polyéthylène rigide anti U.V. avec 2 colliers rétro-réfléchissants cl 1 ou cl 2. Lestage : eau, sable ou graviers. Couleur jaune.

Balissette Autorelevable :

Chantier moyenne et longue durée. Couleur jaune.

Balissette de chantier**	Cl T1	Cl T2
K5d-cl 1 - Lestable	•	-
K5d-cl 2 - Lestable	-	•
K5d-AUTO - Autorelevable	-	•

**Descriptif page 39

Autorelevables



K5d-cl1, K5d-cl2 / K5d-AUTO

Lestables



Type K10 Piquets mobiles

Piquets K10
Ø 320 Cl T Manche de 500
Ø 500 Cl T Manche de 1200



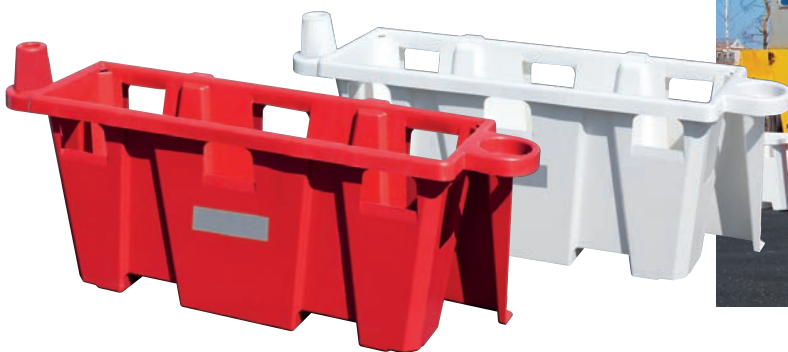
recto



verso

Séparateur de voies Pyraneo 75 & 50

Le séparateur de voies Pyraneo vous permet d'aménager vos chantiers, vos essais trafics, vos manifestations ou encore un plan de circulation. Sa structure permet une mise en place simplifiée.



Caractéristiques :

- Séparateurs conforme aux normes XP P98-453 et XP P98-454,
- Connexion intégrée,
- Matière : polypropylène,
- Film rétro 90 cm² classe T2 sur le côté,
- Option : couvercle polypropylène,
- Emplacement tube 40x40 pour adaptation avec couvercle 75.

Avantages :

- Reçoit tous types de lests : eau, sable, gravier, matière recyclé.
Exemple : Pyraneo 50 lesté eau : 43 kg / Lesté sable : 60 kg
- Mise en place simplifiée,
- 50 séparateurs sur 1 palette, soit 1000 dans un semi-remorque.

Utilisation :

- Chantiers, manifestations (sportives, commerciales...), sécurité, séparation de trafic, essais de trafic, de plan de circulation.

Connexion intégrée



Verrouillage pour traction d'une longueur de plusieurs séparateurs



Poignée de traction



Giratoire Ø minimum 3.20 m (7 séparateurs)

Caractéristiques	Pyraneo 75	Pyraneo 50
Longueur x Largeur x hauteur	1350 x 525 x 750 mm	1343 x 420 x 525 mm
Pas	1,20 m / 83 séparateurs pour 100 m balisé	1,20 m / 83 séparateurs pour 100 m balisé
Poids (non lesté)	8,0 kg	5,650 kg

Stockage optimisé



25 séparateurs par pile
50 par palettes



Passage pour manutention par élévateur à fourches



Pas : 1.20m soit 833 séparateurs par kilomètre

Passage pour emboîture tube 40 x 40 mm, avec couvercle en Option



Séparateur de voies emboîtable (Connecteur compris)



Emboîtable 75

Caractéristiques :

- Conforme aux normes NF XP P98453 et XP P98454.
- Séparateur en polypropylène teinté dans la masse injecté d'une seule pièce, empilable en position ouverte.
- Poids lesté maxi : eau 100 kg / sable 150 kg.

Avantages :

- Facile à transporter et à stocker : 25 séparateurs par palette.
- Plus de 600 séparateurs 75 dans un semi-remorque.
- Les connecteurs sont emboîtables et se rangent dans les bacs.
- Economique : 110 m balisé pour 100 séparateurs.
- Utilisation plus fréquente par sa facilité de lestage, stockage et de manutention.
- Pas de support de panneau à rajouter.
- Remplissage et vidange rapide par sa conception
- Lestage avec de l'eau, du sable ou tout autre matériau.



Connecteur avec film
Classe 2 / 90 cm²

Jusqu'à 25 Séparateurs et
connecteurs par palette !

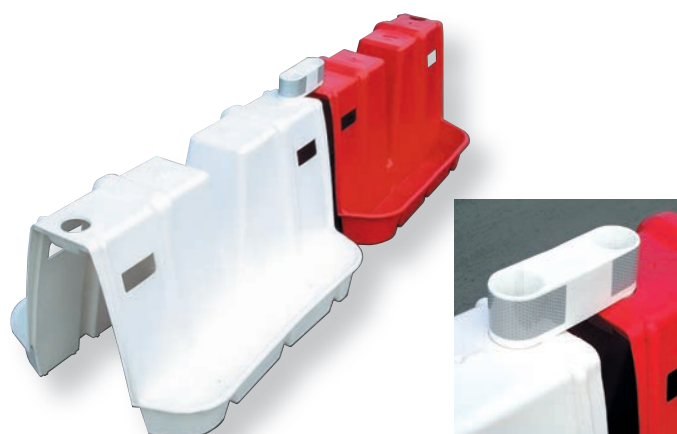


Giratoire + B21
Type EUROP Ø 4,50 m
Diamètre minimum 3,30 m

Caractéristiques	Emboîtable 75*	Empilable 500*	Empilable 750*
Longueur x Largeur x hauteur	1000 x 510 x 750 mm	1000 x 560 x 500 mm	1000 x 560 x 750 mm
Pas	1,10 m / 100 séparateurs pour 110 m balisé	1.00 m / 100 séparateurs pour 100 m balisé	
Poids (non lesté)	8,0 kg	5,200 kg	6,600 kg

*Séparateurs + Connecteurs

Séparateur de voies empilable (Connecteur compris)



Caractéristiques :

- Conforme aux normes NF XP P98453 et XP P98454.
- Matière : polypropylène
- Connexion : film classe T2
- Séparateur de classe A

Avantages :

- Facilité d'utilisation, de transport, de manutention et de stockage.
- 2 bacs latéraux pouvant être facilement lestés à l'eau, sable, gravier, lests recyclés.
- 900 séparateurs de 750 mm dans un semi-remorque.

Lestages	
Sacs standards vides	Lests recyclés 8 kg

Signalisation lumineuse de chantier

Kit optique Ø139 avec boîtier 4 piles Optique :

- Dimension Ø 139mm, profondeur 25 mm, poids 230g.,
- Surface lumineuse 81,6 cm²,
- Câble 2 x 1 mm², longueur 1,5 m équipé d'un connecteur étanche,
- Lentille en polycarbonate.

Éléments lumineux :

- 21 leds jaunes de haute intensité lumineuse,
- Intensité lumineuse supérieure à 600 cd,
- Durée de vie d'une led : supérieure à 100 000 heures,
- Dispositif de sécurité : 7 réseaux de 3 leds en série parallèle.

Fonctionnement :

- Mode flash, fréquence des éclats 70 par minutes,
- Interrupteur 3 positions On / Off / On cellule,
- Mode cellule pour mise en service de nuit seulement,
- L'électronique de gestion est intégrée dans le boîtier pile et indépendante des optiques.

Alimentation :

- 4 plies (non comprises) type 4R25,
- Autonomie 100 heures, consommation 0.12 AH.



Désignation	Réf.	700	1000	1250
		Leds	Leds	Leds
Profil Galva				
Piles manuel	GAL.TFPM	•	•	•
Piles Cellule	GAL.TFPC	•	•	•
Batterie Manuel (non fournie)	GAL.TFBM	•	•	•
Batterie Cellule (non fournie)	GAL.TFBC	•	•	•
Secteur Manuel	GAL.TFSM	•	•	•
Mistral				
Piles manuel	MIS.TFPM	•	•	-
Piles Cellule	MIS.TFPC	•	•	-
Batterie Manuel (non fournie)	MIS.TFBM	•	•	-
Batterie Cellule (non fournie)	MIS.TFBC	•	•	-
Secteur Manuel	MIS.TFSM	•	•	

Kit 2 feux à Leds synchronisés pour équipement des K8



Désignation	Référence	Leds
Piles Manuel	KIT2FPM	•
Piles Cellule	KIT2FPC	•
Batterie Manuel	KIT2FBM	•
Batterie Cellule	KIT2FBC	•
Secteur Manuel	KIT2FSM	•

Lampes de chantier Alsaflash 08

Descriptif :

- Lampe 2 Leds D-180mm Double-face (Nuit).
- Fonctionnement : fixe ou clignotant.
- Attache antivol.
- Alimentation : boîtier pour 2 piles (4R25 non fournies).

Désignation	Réf.
Alsaflash 08 Clignotant et position fixe + clignotant rapide	91-3
Piles - l'unité	NR425



Attache antivol inoxydable



Circuit 2 Leds H.I.



Couronne hautement réfléchissante





Triangle véhicule



Caisson triangulaire ép. 52 mm, faces 2 tôles d'aluminium serties dans un profilé aluminium anodisé. 3 feux clignotants synchronisés double faces Ø 110 mm. Centrale 12 ou 24 volts (à préciser à la commande).

Triangle équipé d'un système de charnière double action (abattement ou redressement du panneau à 60 km/h).

Désignation	Réf.
Triangle véhicule 500 mm	TC 78.50
Triangle véhicule 700 mm	TC 78.70

Feux tournants

Feux tournants halogènes ou feux flash Xénon 12 ou 24 volts



Base magnétique



A jupe



A hampe

Rampe défilante 5 feux leds

Descriptif :

- Dimensions 1100 x 228 x 18 mm ; poids 3,75 KG
- Optiques Ø 200 ; 80 leds CMS grand angle
- Boîtier de commande équipé d'une cellule jour/nuit
- Interrupteur : marche/arrêt
- Défilement droite ou gauche
- Fixation arrière par rail universel
- Réglage automatique de l'intensité lumineuse jour ou nuit par cellule crépusculaire
- Branchement sur source 12V Courant Continu par câble spiralé extensible et connectiques XLR, AC (allume-cigare) ou computer
- Autonomie : 187 heures (avec batterie 12 V 75 A/h)
- Consommation : 450 mA/heure maxi



Rampe défilante 5 feux leds	Code
Rampe connectique XLR	100621
Rampe connectique AC	100624



Feux de chantier tricolores à décompte de temps

- Jeu de feux tricolores de chantier composé de 2 mâts,
- 2 caissons et une télécommande de programmation.
- Chaque mât est composé de trois optiques Ø 210 / 80 à leds haute intensité lumineuse et basse consommation (une rouge et deux jaunes).
- Informations de cycle, de programmation et de contrôle affichées sur un écran LCD rétro éclairé.
- Programmation effectuée par liaison télécommande infrarouge synchronisée.
- Temps d'attente indiqué en minutes et secondes lisible sur afficheur à 40 mètres.
- Caisson du feu porte batterie en forme de brouette avec un couvercle en plastique ABS.
- Mât télescopique à hauteur réglable de 1,55 m à 2,50 m.

Boîtier d'alimentation rechargeable 12V / 7Ah

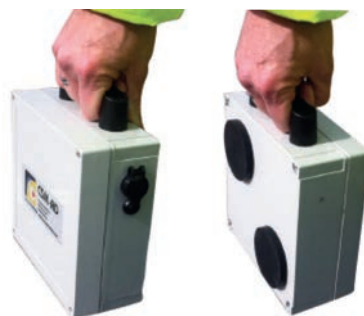


Descriptif :

- Dimensions : 180 x 180 x 80 mm ; poids : 3 Kg
- Batterie gel supportant décharge à 100% 12 V / 7 Ah (sortie max. 1A)
- Connectique sorties XLR ou AC (allume-cigare)
- Préhension facilitée grâce à sa poignée et pose aimantée
- Autonomie : 8 jours sur un Triflash CMS

Produits associés :

- Chargeur de batterie à brancher sur secteur 220 VA
- Chargeur de batterie à brancher sur véhicule 12 Vcc (temps de recharge optimum 7 heures)
- Kit Monoflash, Biflash ou Triflash à LEDs
- Pose magnétique avec aimants de 280 N de résistance



Pose aimantée

Boîtier D'alimentation 12 v / 7 AH rechargeable	Code
Boîtier à batterie à connectique XLR	103091
Boîtier à batterie à connectique AC	103092

Alimentation solaire portative 20W / 17 ou 34Ah

Descriptif :

- Structure en aluminium
- Cellule photovoltaïque 20 Watts
- Batterie gel supportant décharge à 100% 12 V / 7 Ah (sortie max. 1A)
- Témoin de charge
- Connectiques de sortie XLR, Jack et AC (allume-cigare)
- Préhension facilitée grâce à sa poignée
- Rails de fixation arrière pour pose sur poteau
- Pieds aimantés (stabilité durant le transport)

Produits associés :

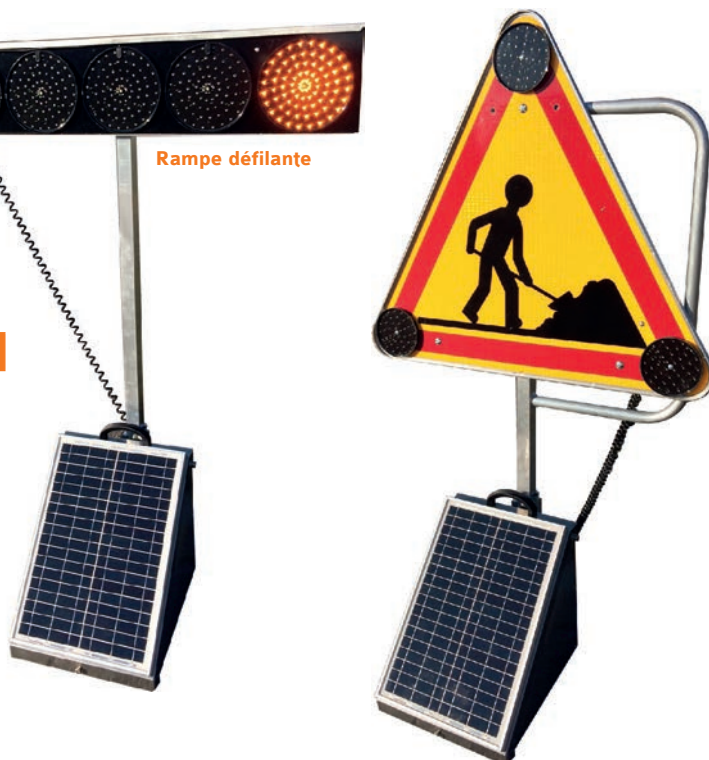
- Mât croix aluminium
- Rampe défilante 5 feux LED
- Kit mono, bi et triflash LED
- Chargeur secteur 230 VAC / 12 VCC



Alimentation solaire portative 20 watts / 17 Ah	Code 102738
---	-------------



Rampe défilante





Passerelle TP



2 tailles au choix :

- Passerelle 1982 x 1 000 mm : 300 kg.
- Passerelle 2982 x 1 000 mm : 500 kg.
- Zone de passage en aluminium antidérapant.
- Les garde-corps sont constitués de barrières articulées repliables pour faciliter le transport.

Plaques de sécurité route et piéton



Barrières de travaux



BEC 1 et BEC 2



BBE



BAMO



BATRB

Référence	Poids :	Dimensions pliées :	Dimensions dépliées :
BEC 1 et BEC 2 :	9 et 13 kg	L 0,74 x H 1,08 x E 0,15 et 0,25 m	3,0 m / 4,50 m
BBE	17 kg	L 0,15 x H 0,95 x E 0,15 m	L 1,70 x H 0,95 x E 1,70 m
BAMO	19 kg		L 2,45 x H 1,10 m
BATRB	8 kg		L 1,50 x H 1,0 m

Plaques diverses



13Kba



CD10a



PS30



ANS

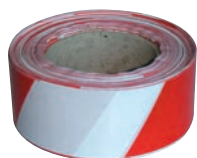


RR

Désignation :
Disques
Ø 210
Ø 270
Plaques
330 x 250 mm
400 x 330 mm
Plaques sur piquets
330 x 250 mm
Réf. PI, RR et ANS

Textes standards	Réf.	Couleur
Disque ø 210		
Défense de fumer	GD9a	blanc
Disque ø 270		
Défense de stationner	GD2	bleu-rouge
Plaque 330 x 250		
Chantier interdit au public	13Kba	rouge
Port du casque obligatoire	C10a	bleu
Défense de fumer	PS9	rouge
Entrée interdite	PS10	rouge
Propriété privée - Défense d'entrer	PS11	rouge
Parking réservé	PS20	bleu
Défense de passer sous la charge	PS22	rouge
Issue de secours	PS30	vert
Défense de déposer des ordures	PS39	rouge
Accès interdit	PS47	rouge
Port des lunettes obligatoire	PS54	bleu
Entrée interdite à toute personne étrangère au service	PS55	rouge
Parking privé	PS56	bleu
Port des gants obligatoire	PS67	bleu
Port du masque obligatoire	PS68	bleu
Piétons - Passez en face	PS69	jaune
Plaques 400 x 330		
Chantier interdit au public	13Kbb	rouge
Port du casque obligatoire	C10b	bleu

Rubans de signalisation K 14



Supereco SE

Ruban indéchirable
100 m X 50 mm -
chevrons rouges
et blancs.



Ruban avec dévidoir SED

Ruban indéchirable
500 m X 70 mm avec dévidoir
carton - chevrons rouges et
blancs.

Rubans	Dimensions	Réf.
Supereco	100m/50mm	SE
Avec dévidoir	500m/70mm	SED

Miroirs inox incassables



Miroir A.C

Les miroirs multi-usages sont principalement recommandés dans :

- La sécurité au travail : circulation en atelier, partie cachée d'une machine...
- La protection antivol (magasin),
- La sécurité personnelle (sortie de garage, rue étroite).

Dimensions Miroirs	Standard
Ø 600 mm	ST 60
Ø 800 mm	ST 80
450 x 600 mm	ST 45/60
600 x 800 mm	ST 60/80

Fixations sur mur, candélabre ou poteaux : 80 x 80 / Ø 76 ou 90

Dimensions Miroirs	Référence
Ø 330 mm	ST 330
Ø 490 mm	ST 490

Fixations sur mur ou sur poteau Ø 49



Plots lumineux solaires

Utilisation :

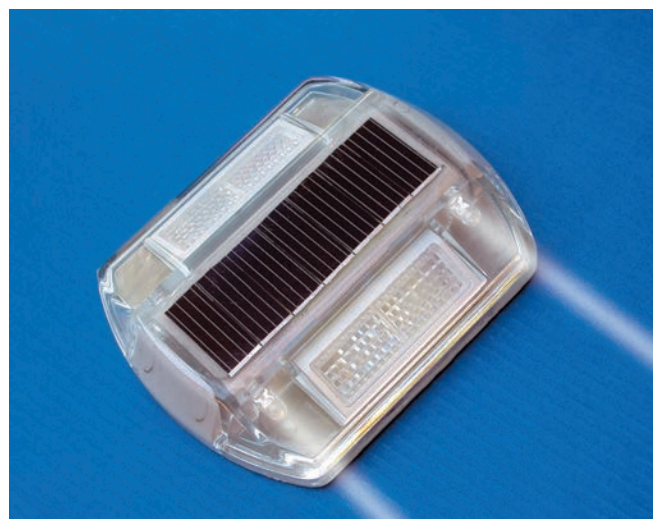
- Tête d'îlot, giratoires, courbes et zones dangereuses, passage piétons, bordure de trottoirs, coussin Lyonnais, musoir de péage, glissières de sécurité, zones de chantiers, guidage parking, séparateurs de voies, zones de service aéroports, pontons de ports...

Avantages :

- Sans entretien.
- Facile à poser : sans trou ni câblage ni tranchée (+- 50 g de colle bi-composants).
- Résistant au passage de tout type de véhicule.
- Insensible à la corrosion et aux atmosphères salines.
- Boîtier étanche : Polycarbonate et résine translucide.
- Mise en fonctionnement automatique (crépusculaire).
- Durée de vie : 5 ans.
- Fonctionnement : 18 heures/nocturne hivernale en France.

Caractéristiques :

- Catadioptrés sur 2 faces.
- Dimensions : 102 x 82 x 20 mm. Poids : 170 g.
- Couleur des Leds : blanc ou jaune simple face.



Désignation

Plots lumineux solaires

Blanc ou jaune simple face

Bâtons lumineux



Désignation

Bâton (sans piles)

Catadioptrés prismes déportés

Utilisation :

- Sur glissières béton* ou métallique (*nécessite un primaire).
- Sur bordures, murets, poteaux, véhicules...

Caractéristiques :

- Long. 1,50 m / 84 éléments sur adhésif double faces
- 1 élément : 50 x 18 x 10,5 mm
- Couleurs standard : blanc / blanc - jaune / blanc - jaune / jaune
- Autres couleurs : vert / vert - rouge / rouge



Désignation

Catadioptrés rubans prismes

Blanc / jaune ou blanc / jaune

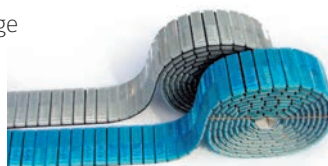
Catadioptrés en rubans

Utilisation :

- Sur glissières béton* ou métallique (*nécessite une primaire).
- Sur bordures, potelets, socles, quais...

Caractéristiques :

- Long. ruban : 2,50 m / 192 éléments sur adhésif double face
- 1 élément : 50 x 12 x 5 mm
- Coloris standard : blanc ou jaune. Autres : vert - bleu - rouge



Désignation

Catadioptrés rubans

Blanc ou jaune

Matériels divers

DÉSIGNATION	DESCRIPTION	Réf.
Bande rétro balisage véhicule, 1 incliné à droite / 1 à gauche - CI T1	10 m x 14 cm	BDG 1
Gilet aééré jaune polyester ignifugé	Baudrier cousu 50 mm	GAB50
Fanion	popeline 500 x 400	NK1
Fardier type ECO sans feu	forme ronde	FE216
Jalon métallique monobloc	emboîtable	JM
Nivelettes métalliques	le jeu de 3	J3N
Panneau CONVOI EXCEPTIONNEL	1200 x 400 - cl T2	PAI
Panneau CONVOI AGRICOLE	1200 x 400 - cl T2	PACA
Panneau chevrons rouge et blanc	Alu plat 423 x 423 cl T1	AL423
Panneau chevrons rouge et blanc	Alu plat 423 x 282 cl T1	AL282
Panneau Service	1000 x 300 - cl T	SER33
Adhésif Service	500 x 150 - cl T	SER ADHE
Magnétique Service	500 x 150 - cl T	SER MAGN
Enveloppes ballot de paille	-	ENSEC
Sac de lestage tressé - Livré vide	18 kg / 600 x 350	SL
Sac de lestage Polypropylène - Livré vide	10 kg / 630 x 390	SAC POLYPRO
Sac PVC 900gr/m ² - Livré plein	15 kg / 640 x 520	SAC PVC
Sac de lestage - Livré vide	25 kg / 600 x 360	SLEST 1
Bombe occultation	Volume net 500 ml	BOMB OCULT
Poteau PVC Ø 42 - avec sabot	hauteur 1,35 ml	PAV902.SABOT
Poteau PVC Ø 42 - avec sabot	hauteur 1,70 ml	PAV904.SABOT
Poteau Ø 42 - système D	hauteur 1,35 ml	PAV902.SYSTEM
Poteau Ø 42 - système D	hauteur 1,70 ml	PAV904.SYSTEM
Odomètres décimétrique	Poids 3 kgs	-
Traceurs de chantiers	Sans C.F.C.	-
Raclettes à enrobés	Largeur 50 cm	-
Balisage plastique NADECO 50 m	Haut. 1m / 160 g/m ²	-
Manches à air 2,25 m	Ø 500/130	-
Manches à air 4,5 m	Ø 1000/250	-
Barrières de parking Longueur : 0,85m - Hauteur : 0,45m	Clefs différentes	-
	Clefs identiques	-
	Clefs pompiers	-

GAB 50



Sac de lest Polypro 10 kg



Sac plein PVC 15 kg



Sac de lest 25 kg - SLEST 1



Fardier type Eco Fe 216



Jalon métal



Manche à air



Fanion NK 1



J3N



SER



Raclette à enrobé
Acier spécial de résistance 110 Kgs.
Douille soudée : longueur 50 cm



Balisage plastique Nadeco



Bombe occult



Barrière parking



Odomètre

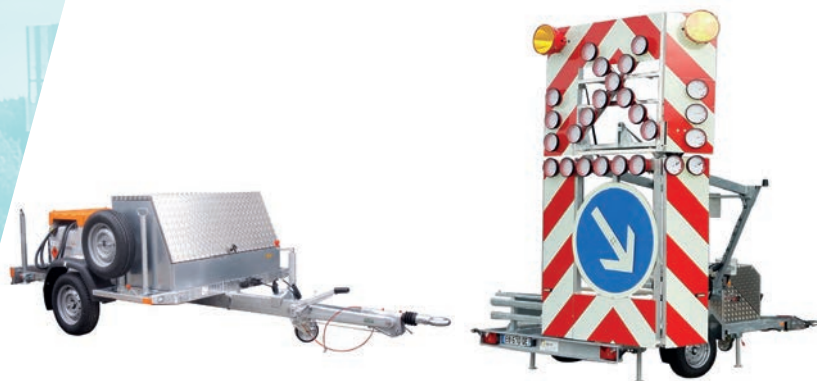


Traceurs



Remorques et équipements

La conception des produits est réalisée par notre bureau d'études interne. Doté de logiciels de CAO 3D paramétriques, il produit pour chacun de vos projets tous les plans 2D et 3D. Les plans d'exécutions permettent d'avoir une production conforme à vos exigences.



De plus, le bureau d'études met à disposition ses compétences et son expérience pour co-développer un cahier des charges et des solutions personnalisées selon vos problématiques. Notre équipe technique vous accompagne de l'avant projet jusqu'à la livraison. Elle saura aussi vous conseiller dans l'utilisation et la maintenance de votre matériel.



Sommaire

- 126 ► Remorques multi-usages
 - Remorque Pavalette
 - Remorque Pavalmistral
- 127 ► Remorques porte-panneaux
- 128 ► Remorques de balisage voies express et autoroutes
- 129 ► Remorques de balisage et équipements lumineux
- 130 ► Remorques de pré-signalisation et balisage
 - Remorques d'éclairage
 - Remorques citernes
- 131 ► Remorque intervention anti-pollution,
 - Remorques spécifiques
 - Remorque ITPC
- 132 ► Rédaction bon de commande



Pour vous aider à nous passer vos commandes rendez-vous page 132



Remorques porte-panneaux €CO

Remorque multi-usages

Remorque pré-percée pour recevoir :

- kit pour panneaux acier galvanisé,
- kit pour panneaux Mistral (voir gamme page 52) ou pour être utilisée en remorque traditionnelle.

Contenance standard panneaux acier :

- 16 panneaux (gamme normale) triangles 1000 - disques 850 - KC1 + 2 panneaux K2 ou K8 avec bi-pieds,
- 20 cônes - hauteur 50 cm.



Remorque équipée pour panneaux profil acier

Remorque Pavalmistral

Contenance standard panneaux MISTRAL :

- 14 panneaux (gamme normale) soit : 6 triangles 1000 et 8 disques 850+ 2 panneaux K2 ou K8 avec bi-pieds - 20 cônes - hauteur 50 cm (1,1kg) - 16 lests 12 kg.

Caractéristiques :

- Dimensions utiles : 1,54 m x 1,4 m x 0,42 m,
- Longueur hors tout : 2,44 m / Largeur hors tout : 1,585 m / Poids total en charge : 499 kg,
- Ridelles avant et arrière ouvrantes.



Remorque équipée pour panneaux MISTRAL

Remorque Pavalette

Gamme "acier"

- Contenance : 14 panneaux (gamme normale) dont 2 triangles avec feux clignotants.
- Coffret à piquets de chantier ou autres accessoires.
- Rack pour 2 panneaux K2 ou K8 avec bi-pieds.
- 2 portes-cônes (Ht 0,50 m).
- Timon articulé à boule ou à anneau.
- Longueur hors tout : 2,95 m
- Largeur hors tout : 1,75
- Poids à vide : 250 kgs.
- P.T.C. : 500 kgs
- Non immatriculable
- 2 finitions : galvanisée ou 1 couche de peinture après galvanisation.



Remorques porte-panneaux

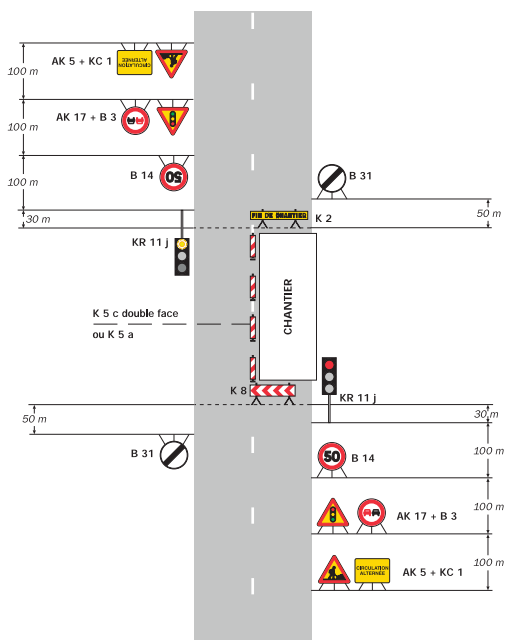
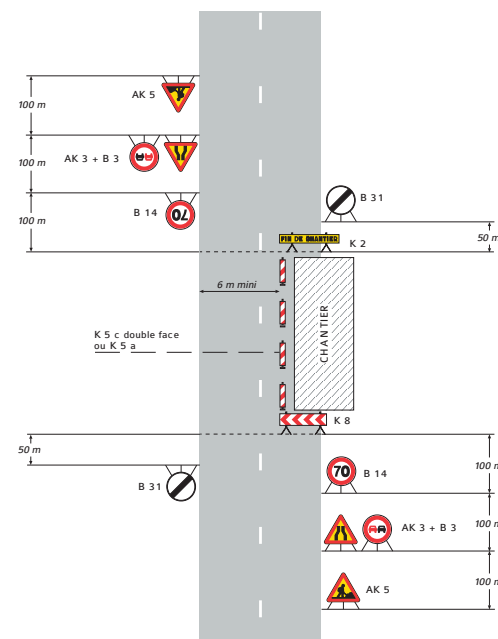
Remorques de balisage voiries

Standard ou sur mesure :

- Conception de PTAC de 500 à 3500 Kg
- Simple ou double essieu, freiné ou non freiné
- Timon droit
- Attelage boule ou anneau
- Eclairage routier CE 12 ou 24 V
- Finition galvanisation à chaud

Options :

- Timon réglable
- Coffre de rangement, bac à lests
- Eclairage routier CE LED
- Roue de secours
- Rampe de déchargement
- Béquilles stabilisatrices
- Bandeau service
- Gyrophare, AK5 Tri-flash, phare de travail
- Teinte à vos couleurs suivant RAL
- Immatriculation par nos soins



Exemples d'options :



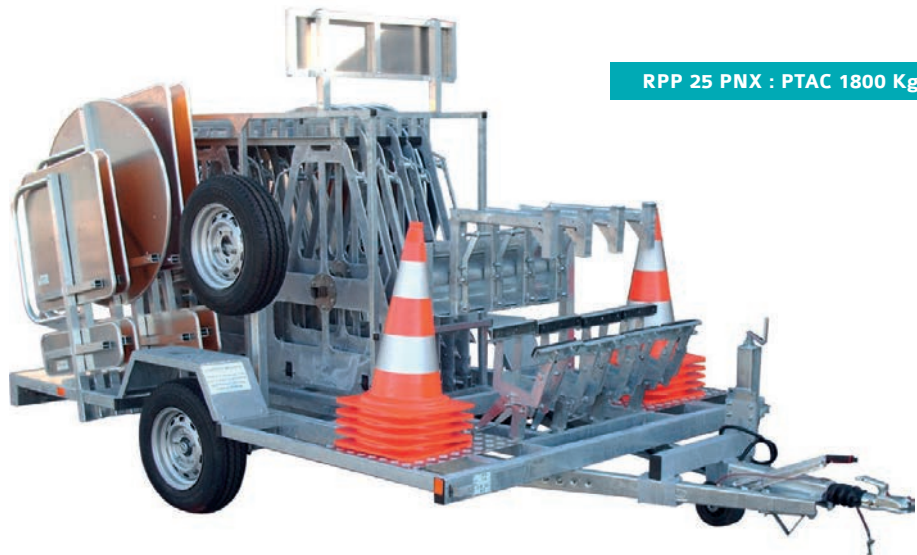


Remorques de balisage voies express et autoroutes

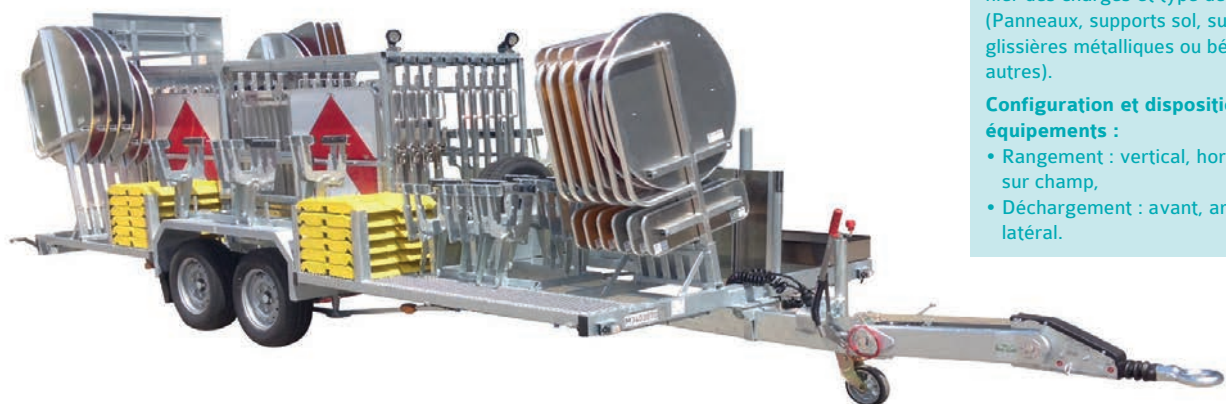
RPP 14 PNx : PTAC 1200 Kg



RPP 25 PNx : PTAC 1800 Kg



RPP 32 PNx : PTAC 2500 Kg



Capacité et aménagement selon cahier des charges et type de balisage (Panneaux, supports sol, supports glissières métalliques ou béton, ou autres).

Configuration et disposition des équipements :

- Rangement : vertical, horizontal, sur champ,
- Déchargement : avant, arrière, latéral.

Exemples d'options :



Remorques de balisage et équipements lumineux

Remorque FLR/FLRD Flèche Lumineuse de Rabattement

Conception PTAC de 750 kg à 1350 kg

- Simple ou double essieu, freiné ou non freiné
- Timon réglable
- Fabrication structure en acier, et aluminium
- Signalisation classe 2 conforme à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (8^{ème} Partie)
- Panneau B21 Ø 1250 mm motorisé et débrayable
- 25 feux d'alerte Ø 210 mm
- 2 feux Ø 340 mm
- Boîtier de commande mobile filaire et radio
- Alimentation et fonctionnement autonome : 100% électrique sur batteries

Options :

- FLRD : Flèche Lumineuse de Rabattement Décalable
- Déport du signal à droite ou à gauche réglable de 0 à 1 mètre
- Chevrons latéraux hauts et bas escamotables (en cas de collision)
- Feux xénon, feux de pénétration, système de surveillance défaut et accident
- Fonctionnement électrohydraulique ou groupe électrogène
- Carrossage sur berce Ampli-roll ou faux châssis sur béquilles stabilisatrices
- Finition par galvanisation à chaud
- Teinte à vos couleurs suivant RAL
- Immatriculation par nos soins



Volets
Escamotables



FLRD :

Flèche Lumineuse de Rabattement Décalable breveté

La majorité des accidents de FLR se produisent sur les 30 premiers centimètres. Notre système breveté, décalable à droite, à gauche, réglable de 0 à 1 mètre et équipé chevrons latéraux hauts / bas escamotables, protégera les usagers, le personnel et le matériel en cas de collision.





Remorques de pré-signalisation et balisage

Conception PTAC de 500 kg à 3500 kg

- Simple ou double essieu, freiné ou non freiné
- Timon droit
- Structure en acier, aluminium ou inox
- Elaboration du scénario de fonctionnement selon votre mode opératoire
- Aménagements et équipements sur mesure
- Technologie LED ou Xénon (Normes NF EN 12352)
- Boîtier de commande mobile filaire et radio
- Alimentation et fonctionnement autonomes : 100% électrique sur batteries
- Fonctionnement électrohydraulique ou groupe électrogène
- Carrossage sur berce Ampli-roll ou faux châssis sur béquilles stabilisatrices
- Finition par galvanisation à chaud
- Teinte à vos couleurs selon RAL

Options :

- Immatriculation par nos soins



Remorque de pré-signalisation
FLR : PTAC 750KG



Remorque de pré-signalisation
FLR : PTAC 750KG

Remorques d'éclairage

Conception PTAC de 500 kg à 3500 kg

- Simple ou double essieu, freiné ou non freiné
- Timon droit ou réglable
- Structure en acier, aluminium ou inox
- Technologie d'éclairage : tubes fluorescents, projecteurs LED, projecteurs halogène, ballon éclairant
- Mâts télescopique, hydraulique, pneumatique, électrique ou manuel à crémaillère



Remorque d'éclairage de
chantier : PTAC 500 Kg

Remorques citernes

Conception à partir de PTAC 500 kg

- Simple ou double essieu, timon droit ou réglable
- Fabrication structure en acier, aluminium, inox
- Cuves en acier, aluminium, PEHD, polyester : capacité à partir de 250 litres
- Transport de carburant selon réglementation ADR
- Citernes à carburant

Options :

- Aménagement et configuration sur mesure.
- Groupe motopompe électrique
- Pistolet automatique et volucompteur
- Enrouleur manuel ou automatique
- Nettoyeur haute pression, groupe électrogène, compresseur
- Traitement par galvanisation à chaud
- Teinte à vos couleurs suivant RAL



- Cuve translucente en polyéthylène
- Nettoyeur haute pression à eau chaude
- Distribution par lance sur enrouleur automatique



Remorque intervention anti-pollution

Épandeur d'absorbant Station de transfert carburant



- PTAC 1600 Kg
- Épandeur d'absorbant
- Station de transfert de carburant



Diffuseur d'absorbant
via l'épandeur

Remorques spécifiques



Conception de PTAC 500 kg à 3500 kg

- Simple ou double essieu
- Timon droit ou réglable
- Fabrication structure en acier, aluminium ou inox
- Aménagement selon cahier des charges et type de matériels transportés
- Finition par galvanisation à chaud

Options :

- Teinte à vos couleurs suivant RAL
- Immatriculation par nos soins



Remorque d'assistance
technique avec rampe de
déchargement






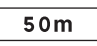
Remorque d'assistance technique
avec bras de levage

Remorque ITPC



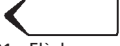
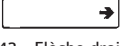
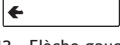
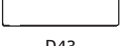



- PTAC 2500 Kg
- Remorque d'intervention et d'assistance pour le stockage et le transport de glissières
- Capacité de chargement : 28 glissières, 17 pieux et accessoires
- Conception ergonomique (coffre de rangement, chariot, etc.)







Rédaction bon de commande

1 Références →		2 Mentions à porter →		3 Dimensions →		4 Rétro →		5 Gammes →	
Police		B	B11 - B12 : m	● 450 - 650 - 850 - 1050 - 1250	Classe 1 Classe 2 Prismatique ou billes	BRETAGNE EUROP ECOLIGN®			
			B14 : km						
		A	A16 : %	▲ 500 - 700 - 1000 - 1250 - 1500					
		C-CE	C4 : km	■ 350 - 500 - 700 - 900 - 1050					
	CE 50 : Texte CE 22 : Fréquence								
	M	M1-M2 : m	Voir catalogue pages 27-29 et 35-37						
		M9 : Texte							

Exemple : B14 - 50 km - Ø 450 - Cl 1 - Europ / M9 - Verglas fréquent - 500 x 300 - Bretagne

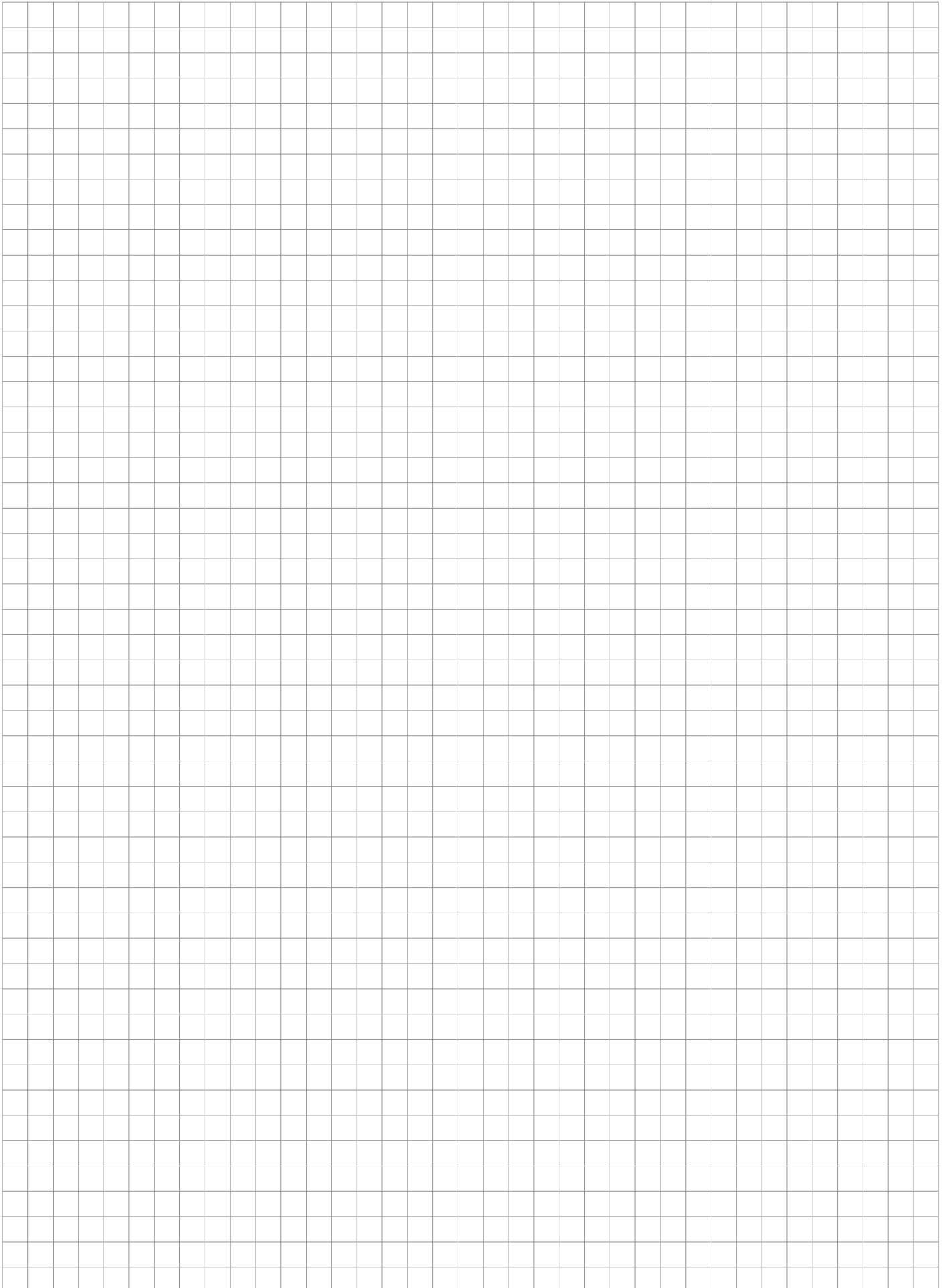
Directionnelle		<p>Couleur de fond</p>  <p>Types de lettres</p> <p>L1 CHOLET</p> <p>L2 NANTES</p> <p>L4 Stade</p> <p>L5 région</p> <p>Hauteur de caractères 62,5 / 80 / 100 / 125 / 160</p> <p>Textes à définir</p>	<p>Dimensions : Longueur : 800 à 2500 Hauteur : 250 à 1200</p> <p>La hauteur est déterminée à partir de la hauteur des lettres (voir grille BRETAGNE - page 51)</p> <p>La 1^{ère} cote mentionnée est toujours la longueur</p>	Classe 1 Classe 2 Prismatique ou billes	BRETAGNE ANJOU VENDEE				
									
									
									
									
						<p>Couleur de fond</p>  <p>Types de lettres</p> <p>L4 - noires - ht 62,5</p> <p>Textes à définir</p>	<p>Dimensions : Longueur : 400 à 1300 Hauteur : 120 à 240</p> <p>Gamme "EUROP" Préciser L simple ou double faces</p>	Classe 1 Classe 2 Prismatique ou billes	BRETAGNE EUROP PROFIL
									

Exemple : D21 - Flèche droite - Fond blanc Cl 1 - Lettres noires ht 100 - Montaigne

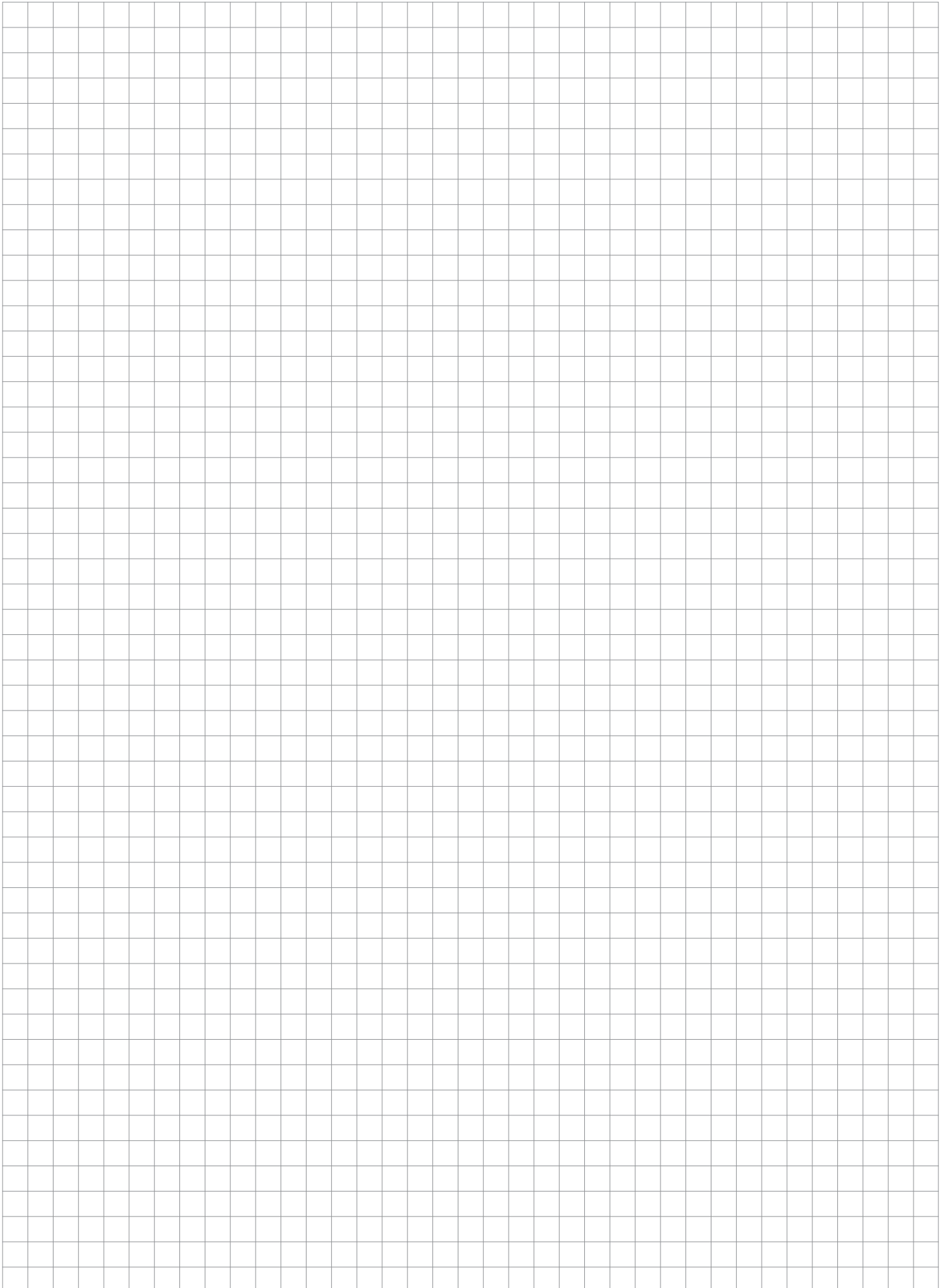
Temporaire		BK	BK11 - BK12 : m	Ø 650 - 850 - 1050 - 1250	Classe 1 Classe 2 Prismatique ou billes	Acier GALVANISÉ Gamme PROFIL Gamme ALUMINIUM Gamme MISTRAL
			BK14 : km			
			BK13 : t			
		KC KD	KC1 : Texte	800 x 600 - 1600 x 1200 mm		
			KD8-KD9-KD10 : ex 1-2 ou 3 KD 43 : Texte	900 x 900 - 1050 x 1050 mm 1000 à 2500 x 300 mm		
		KD	KD 21 a et b : Texte	Dimensions : 1000 à 1600 x 300 mm (voir page 98)		
		K5C	Simple face : gauche/droite	Voir page 114		
	Double faces : gauche/droite					
	D.F. axiales : gauche/gauche					
Supports		Indépendant ou solidaire SDR - Bi-pieds	Voir page 101		Pour gamme ACIER	
Lestages		Sacs et lests recyclés	Voir page 111		Pour gamme MISTRAL	

Exemple : BK 14 - 50 km - Ø 650 - Cl T1 - Pieds solidaires // KD 21a - LILLE - 1000 x 300 - Cl T1 - Supports AN2

Notes



Notes



Signalisation de police

Signalisation Directionnelle

Supports & fixations

Signalétique

Signalisation Temporaire

Remorques et équipements

NADIA
SIGNALISATION

Innover pour votre sécurité

1 rue Denis Papin · BP 30736 · 49307 CHOLET cedex
Tél. 02 41 65 06 17 · Fax 02 41 65 24 63 · E-mail : nadia@nadia-europ.com
www.nadia-europ.com

S.A.S. Capital 7 058 000 € - RCS ANGERS 451 071 146